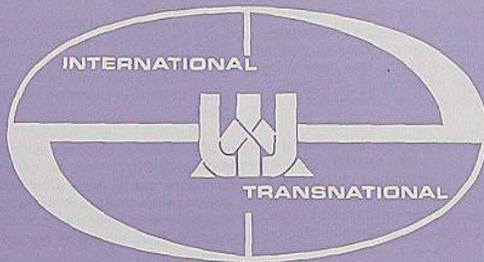


TRANSNATIONAL

# ASSOCIATIONS

TRANSNATIONALES



*Associations de développement*

**Les systèmes de cofinancement  
dans la Communauté européenne**

**Unesco consultation of NGOs  
in Latin America and the Caribbean**

**1990 - n° 3**

The review of international  
associations and meetings

Revue bimestrielle mai-juin 1990  
Bureau de dépôt: Bruxelles X

La revue des associations et  
des réunions internationales

TRANSNATIONAL

# ASSOCIATIONS

TRANSNATIONALES

42<sup>nd</sup> year

42<sup>ème</sup> année

This publication, produced by the UAI, appears six times a year.

The purpose of the studies, surveys and information included in this periodical concerning the international and transnational networks of nongovernmental organizations is to promote understanding of the associative phenomenon in a human society which continues to grow and evolve regardless of the consequences.

The programme of the review, in accordance with the principles of the UAI, is intended to clarify general awareness concerning the associative phenomenon within the framework of international relations and, in particular, to inform associations about aspects of the problems which they tend to share or which are of common interest to them.

The columns of this review are open to association officers, research workers and specialists of associative questions. The articles do not of course necessarily reflect the point of view of the publisher.

Cette publication, éditée par l'UAI, se présente à ses lecteurs sous la forme d'une revue de période bimestrielle.

Son objet associatif d'études, d'enquêtes, d'informations, au service des réseaux internationaux et transnationaux d'organisations non gouvernementales, s'attache aux idées et aux faits d'un phénomène de société humaine en expansion continue et en évolution hâtée.

Son programme, conforme aux principes et aux méthodes de l'UAI, vise, en général, à éclairer les connaissances du grand public sur la vie associative dans la perspective des relations internationales et, en particulier, à informer les associations des divers aspects de leurs problèmes propres et d'intérêt commun.

Les colonnes de la revue sont ouvertes à la fois aux responsables d'associations, chercheurs, spécialistes des matières associatives, dont les articles n'expriment pas nécessairement le point de vue de l'éditeur.

UNION DES ASSOCIATIONS  
INTERNATIONALES  
UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS  
EXECUTIVE COUNCIL COMITE DE DIRECTION  
Président: F.A. CASADIO, (ITALIE)\*  
Directeur de la Société italiana per la Organizzazione  
Internazionale  
Vice-présidents: Vice-Présidents :  
Rafael Caldera (Venezuela)  
Ancien président de l'Union interparlementaire.  
S.J. SAXENA (India)  
Former Director of the  
Auguste VANISTENDAEL (Belgique)  
Secrétaire général de Coopération et solidarité.  
Trésorier général: Treasurer General:  
Paul E. HIERNALUX (Belgique)  
Président honoraire de l'Association des chambres de  
commerce et d'industrie européennes (EURO-  
CHAMBRES).

Secrétaire général: Secretary-General:  
Jacques RAEYMAECKERS (Belgique)  
Ambassadeur honoraire.  
Membres: Members:  
F.W.G. BAKER (U.K.)  
Christian DE LAET (Canada)  
Institut Gamma Montréal  
Robert FENLUX (Belgique)  
Johan GALTUNG (Norway)  
Professor of Peace Studies, University of Hawaii.  
Marcel MERLE (France)  
Professeur à l'Université de Paris 1 .  
Gregori MOROZOV (URSS)  
Académie des sciences de l'URSS.

Pierre PESCATORE (Luxembourg)  
Andrew E. RICE (U.S.A.)  
Former Executive Secretary of the  
Society for International Development  
Cyril RITCHIE (Ireland)  
President, Federation of Semi-Official and  
Private Institutions established in Geneva.  
Myriam SCHREIBER (Belgique)  
Vice-présidente de la  
REPRESENTATIONS PERMANENTES DE L'UAI  
UAI REPRESENTATIVES  
Organisation des Nations Unies;  
New York; Andrew RICE  
Genève: Cyril RITCHIE  
Paris: Maryvonne STEPHAN

# TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES

1990 - N° 3

**Redaction/Editorial**  
Jacques RAEYMAECKERS  
Robert FENAU  
Genevieve DEVILLE  
Anthony J.N. JUDGE  
Ghislaine de CONINCK  
Paul GHILLS  
Myriam SCHREIBER

**Published by/Publié par:**  
Union of International Associations (UIA)  
(founded 1910)  
Issn-0020-6059

**Editorial and Administration:**  
Rue Washington 40, 1050 Bruxelles (Belgium)  
Tel (02) 640 18 08 - 640 41 09  
Tx 65080 INAC 8

**Editeur responsable:**  
Jacques Raeymaeckers  
Rue Washington 40, 1050 Bruxelles  
(Belgique)  
Tél. (02) 640 18 08 - 640 41 09  
Télécopie: (322) 649 32 69

**Subscription rate:** BF 1.300, or equivalent per year (6 issues) + postage BF 270.  
Abonnement : FS 1.300 ou équivalent, par an  
(6 numéros) + Frais de port PB 270.

**Method of payment:**  
Mode de paiement à utiliser:

**Bruxelles:** 0034699-70 la Générale de Compte Banque. n° 253, postal n° 210-0508283-55 avenue Louise, 1050 Bruxelles. 000-à

**London:** Westminister Bank Ltd., 1 Princes street. Account n° 04552334, National

**Genève:** l'Union des Banques Suisses. Compte courant n° 472.043.30 Q à

**Paris:** au Crédit par du virement Nord, compte n° 6-8, boulevard Haussmann, Paris 75009. 545150-04200

Copyright © 1990 by reserved. Union of part International Associations. All rights be any reproduced means or — copied graphic, in of this work or mechanical, by any including information photocopying, and retrieval electronic, rec- ording, systems — General, without or written permission of the Secretary Associations. International

ISSN-0250-4928

SOMMAIRE

CONTENTS

Les systèmes de cofinanceraient dans la Communauté  
européenne, par Jappe Kok 130

**Unesco: première consultation régionale des organisations  
non gouvernementales d'Amérique latine et des Caraïbes**  
*Contribution of NGOs to the Orientations and Activities of  
Unesco in Latin America and the Caribbean Region*

153

**Charte africaine de la participation populaire au  
développement et à la transformation**

163

**Lobbying in the European Communities - A Booming  
Business**, by Guido Naets

170

**Les réunions internationales en 1989,**

par Guislaine de Coninck

# Les systèmes de cofinancement dans la Communauté européenne \*

par Jappe Kok

## I. Introduction

Le présent rapport établit la comparaison entre les systèmes de cofinancement au sein de la Communauté européenne, y compris celui de la Commission européenne, et présente de façon détaillée les similitudes et les différences qui existent entre ceux-ci. Il est rédigé à l'intention du Groupe de travail cofinancement du Comité de liaison des ONG de développement auprès des Communautés européennes.

L'introduction décrit sommairement l'histoire du cofinancement au sein de la Communauté européenne et donne un aperçu statistique de la situation actuelle. Le chapitre 2 concerne les critères que les ONG de développement doivent remplir pour être éligibles au cofinancement ainsi que la façon dont les contacts entre gouvernements et ONGD sont établis. Le chapitre 3 décrit les mesures fiscales qui sont importantes pour les ONGD, surtout en matière de collecte de fonds.

Le chapitre 4 présente les plans de cofinancement des Etats membres et de la Commission européenne. *Ce chapitre — ainsi que les autres — se concentre sur le programme principal de cofinancement dans chaque pays*, en d'autres termes, sur le programme de cofinancement pour les projets des ONGD dans, les pays en voie de développement (certains pays incluent dans ce budget l'éducation au développement). Cependant, dans d'autres pays, les ONGD ont également accès à d'autres programmes gouvernementaux, comme l'aide d'urgence ou l'aide alimentaire. Ces programmes complémentaires représentent parfois une part considérable des contributions gouvernementales destinées aux ONGD. Le chapitre 5 analyse brièvement ces programmes complémentaires. L'annexe La (non exhaustive) présente un aperçu de ces programmes par pays.

Les chapitres 6 et 7 décrivent diverses notions qui sont liées aux plans de cofinancement, par exemple les limitations de coûts et les priorités des projets et/ou restrictions imposées par les gouvernements donateurs.

Les chapitres 8, 9 et 10 abordent des sujets qui peuvent avoir des répercussions sur les ONGD dans un futur immédiat, tel le Marché unique de 1992 et le financement direct. Enfin, quelques tendances sont dégagées et résumées.

Les données statistiques proviennent en partie de l'OCDE et en partie de documents soumis par les membres du Groupe de travail cofinancement. Les tableaux du rapport sont libellés en ECU, mais généralement les données de l'OCDE sont exprimées en US\$ et les autres données dans les devises nationales. La conversion des devises nationales en ECU a été effectuée par l'auteur. Sauf stipulation contraire, les taux de change utilisés sont toujours ceux qui étaient en vigueur l'année de la publication des données (les taux de change font l'objet de l'annexe 3). Une comparaison des données de l'OCDE avec d'autres données disponibles révèle toutefois qu'il existe parfois de grands écarts d'une source à l'autre. En outre, les postes des données de l'OCDE pour un pays ne correspondent pas toujours à ceux d'un autre pays. A titre d'exemple, certains pays incluent les possibilités complémentaires de cofinancement (bien que la plupart du temps de façon partielle uniquement) dans la totalité des contributions gouvernementales aux ONGD, alors que d'autres pays n'en font même pas état. C'est pourquoi l'auteur suggère de considérer les données du rapport à titre purement indicatif, et non pas comme une vérité absolue. Par "ONGD" il faut généralement entendre une ONGD donatrice établie dans la Communauté européenne et engagée dans des activités de développement et/ou d'éducation au développement.

La RFA fut le premier pays de la Communauté européenne à introduire un plan de cofinancement. En 1962, les églises catholiques et protestantes de la RFA ont, pour la première fois, bénéficié d'un cofinancement pour soutenir leurs efforts au développement. Plus tard, le système a été ouvert à d'autres organisations. Ce sont les Pays-Bas qui en 1964 ont été les premiers à leur succéder. Dans les années 70, les autres pays, y compris la Commission européenne, ont commencé à élaborer leur propre système de cofinancement. Le Luxembourg et l'Espagne ont été les derniers à emboîter le pas en 1986. Quant à la Grèce, elle n'a aucun plan de cofinancement officiel. Les ONGD grecques peuvent occasionnellement bénéficier

\* Rapport du Groupe de travail cofinancement du Comité de liaison des Organisations non gouvernementales de développement (ONGD) auprès des Communautés européennes, établi par l'auteur en janvier 1990.

d'un cofinancement généralement pour l'aide d'urgence, mais jusqu'à présent, il s'est toujours effectué sur base ad hoc. Le *Portugal* n'est pas davantage doté d'un système de cofinancement. A ce jour, environ 600 ONGD sont représentées à l'Assemblée générale des ONG en liaison avec la Communauté européenne, plate-forme au niveau communautaire. Et le nombre total des ONGD actives dans la Communauté européenne est encore supérieur.

En 25 ans, la plupart des ONG de développement ont progressivement reçu davantage de soutiens financiers de leur gouvernement respectif, particulièrement au cours de ces dernières années (voir tableau 1). On peut peut-être expliquer ce phénomène comme étant une des conséquences du sentiment général des dernières années contre l'intervention du gouvernement, mais les ONGD ont également bénéficié de soutiens de plein droit. Les ONGD sont considérées comme des organisations plutôt efficaces qui réussissent, souvent mieux et à moindre frais, que les agences gouvernementales, à toucher leur groupe-cible, les groupes de la base et leurs organisations dans les pays en voie de développement. Un autre aspect des ONGD qui est (parfois) invoqué comme aspect positif par les gouvernements donateurs est leur capacité à entrer en contact avec des organisations que les agences gouvernementales ne peuvent joindre directement en raison des limitations inhérentes à la voie bilatérale. Les gouvernements approuvent également le fait que, via les activités des ONGD, le soutien du public et son engagement dans les activités de développement sont intensifiées.

Le soutien financier des gouvernements européens aux activités des ONGD n'atteint pas toujours les mêmes proportions que leur encouragement verbal. En 1988, le cofinancement a représenté entre 0,5% et 11% de la totalité de l'aide officielle au développement (AOD) dans chacun des pays de la Communauté européenne (voir tableau 2).

Les chiffres en matière de dépenses totales pour les projets de cofinancement indiquent des différences notables entre la participation des gouvernements et les contributions privées dans la dépense totale. En 1986, par exemple, le Royaume-Uni a contribué à concurrence de 12 Mio ECU à un total de 306 Mio ECU, alors que la contribution du gouvernement belge s'est élevée à 36 Mio ECU à un total de 59,5 Mio ECU (tableau 4). Dans *tous les pays*, à l'exception de l'*Italie* et de la *Belgique*, les dons privés constituent la principale ressource pour les activités de développement des ONGD. Ce qui implique que la collecte de fonds est primordiale pour la plupart des ONGD étant donné que la poursuite de leurs activités de développement dépend largement de leur succès. A cet égard, les dispositions fiscales nationales revêtent une grande importance (voir chapitre 3).

Tableau 1.

Contributions officielles aux ONGD nationales \*  
millions ECU

	B	DK	RFA	F	IRL	IT	LUX	NL	EP	UK
1977	18,1	2,6	42,9	4,5	7	9		47,5	-	5,5
1980	27,4	8,8	142,5	2,5	?	2,1a		63,3		2,5
1986	63,2	9,06	252,0	17,6	3,6	42,8	0,5	114,3		8,7
1987	21,7	11,2	264,4	18,3	2,5	40,1	0,8	128,5	2,4	12,6
1988	?	12,6	303,5	19,5	0,7	87,8	1,3	134,9	4,0	16,8

\* données 1977-1986, source OCDE, incluent dans plusieurs cas d'autres programmes que la ligne de budget principale;  
données 1987-1988 transmises par les membres du Groupe de travail cofinancement, sauf pour la France et la RFA, limitées à la ligne de budget principale;  
voir annexe 1 pour toutes les contributions gouvernementales a: 1981 b: 1985.

Tableau 2.

Contributions officielles aux ONGD comme % de l'ADD \*

	B	DK	RFA	F	IRL	IT	LUX	NL	E	UK
1987	3,5%	1,6%	8,8%	1,1%	4,9%	1,5%	7,3%	5,8%	0,6%	0,8%
1988		1,7%	9,3%	1,7%	1,5%	3,0%	11%	6,0%	1,0%	0,5%

\* excepté la France et la RFA, limité à la principale ligne de budget.  
source: membres du Groupe de travail cofinancement.

Tableau 3

L'AOD comme pourcentage du PNB

	B	DK	RFA	F a)	IRL	IT	LUX	NL	E	UK
			0,43	0,48	0,28	0,40	0,18	1,01		0,31
1987	0,49	0,89	0,39	0,51	0,20	0,35		0,98	0,32	0,28

a: DOM/TOM excl.  
source : OCDE

Tableau 4.

Ressources pour les activités de développement et d'assistance des ONGD - 1986

	Subventions privées apportées par les ONGD		contributions officielles aux ONGD a)		
	millions ECU	ECU par hab.	millions ECU	ECU par hab.	total par hab.
B	23,4	2,37	36,2	3,65	6,02
DK	16,3	3,18	9,0 (1985)	1,76	4,94
RFA	551,0	9,07	252,0	4,13	13,20
F	85,4	1,54	17,6	0,31	1,85
IRL	20,3	5,73	3,6	1,01	6,74
IT	11,2	0,19	42,8	0,74	0,93
NL	142,0	9,77	114,3	7,85	17,62
UK	194,0	3,43	12,0	0,21	3,64

Source: OCDE

a) ECU par habitant et total par habitant: calculs personnels.

## 2. Eligibilité, plates-formes nationales et contacts gouvernement-ONGD

### Eligibilité

Pour examiner les systèmes de cofinancement des ONG de développement, il faut commencer par se poser la question suivante: que doit faire une ONG de développement pour obtenir un cofinancement?

En général, les conditions que doivent remplir les ONG de développement afin d'être éligibles au cofinancement sont, *grosso modo*, semblables dans la plupart des pays. Elles doivent le plus souvent répondre à l'un des critères suivants, voire aux deux: l'organisation en question doit être une organisation sans but lucratif et son siège social doit être établi dans le pays concerné. Parfois, le deuxième critère est remplacé par la condition suivante: les membres du Conseil d'administration doivent avoir (en majorité) la nationalité du pays concerné. Un autre critère qui vaut à peu près pour tous les pays est l'expérience en matière d'activités de développement. Toutefois, il existe de petites variantes à cette condition: la Belgique requiert de l'ONG de développement qui introduit sa demande de n'avoir que des activités de développement comme but premier. Les organisations danoises quant à elles, doivent être activement engagées dans l'exécution du projet de

cofinancement; aux Pays-Bas le budget principal pour le cofinancement n'est ouvert qu'à quatre ONG importantes (CEBEMD, HIVOS, ICCO et NOVIB). Les autres organisations peuvent bénéficier du cofinancement par le biais de l'une de ces organisations ou par d'autres solutions de cofinancement (voir Chapitre 4/5).

Certains pays, l'Italie, la France et le Luxembourg notamment, demandent aux organisations candidates d'exister pendant une période raisonnable (resp. 3, 2 et 1 an). En outre, une organisation française ne peut avoir de dessein politique si elle souhaite être éligible au cofinancement. Le Royaume-Uni et la Belgique demandent expressément aux organisations d'être à même de participer aux frais.

### Relations Gouvernement-ONGD et contacts ONGD-ONGD

Qu'il soit institutionnalisé ou non, la plupart des pays disposent d'un mécanisme pour assurer le dialogue entre les ONGD et le gouvernement.

Au Royaume-Uni le dialogue entre les ONGD et l'ODA (Overseas Development Administration, le ministère chargé du développement outremer) se produit de manière informelle. La majorité des ONGD rencontrent les responsables ODA soit individuellement soit en groupe pour discuter des sujets d'intérêt commun.

Tableau 5.

## Contacts ONGD-ONGD et ONGD-gouvernement

plate-forme nationale		contacts réguliers et formels avec le gouvernement
B	CNCD/NCOS	néant
DK	néant	oui
RFA	néant	néant
F	Intercollectif	oui
IRL	CONGOOD	néant
IT	Assemblée générale	oui
Lux	Cercle de coopération	oui
NL	GOM	oui
E	Coordinadora	néant
UK	néant	néant
CEE	Assemblée générale	oui

En *République fédérale d'Allemagne* les ONGD sont organisées en différents groupes (certains sont très informels). Ces groupes prennent contact avec le gouvernement et le parlement. Les réunions s'effectuent de façon plus ou moins régulière. La qualité des relations qui existent entre les ONG ne sont pas les meilleures possibles en raison de certaines particularités du système allemand. Brièvement, les ONGD allemandes se répartissent en trois catégories: les organisations liées aux églises, les organisations liées aux partis politiques et les organisations indépendantes. Cette division reflète également une hiérarchie en termes de ressources d'une part, et au point de vue de l'influence qu'elles peuvent exercer sur le gouvernement allemand ainsi que du traitement favorable dont elles bénéficient de celui-ci, d'autre part. C'est en partie à cause de cette inégalité (controvertée) et du manque d'information qui en découle, tant du côté du gouvernement que des ONGD, que les relations entre les ONGD pourraient être meilleures.

En *Belgique* le spectre des ONGD est plutôt fragmenté - les ONGD sont organisées en fonction de critères religieux, linguistiques, sociaux et politiques. Elles sont regroupées sous deux organisations faitières: le CNCD pour les organisations francophones et le NCOS pour les groupes néerlandophones. Ces deux centres nationaux travaillent occasionnellement ensemble, sur des sujets techniques ou, si nécessaire, pour organiser un lobby politique.

Bien que les ONGD *danoises* ne soient pas organisées de manière officielle, leur influence en matière de cofinancement est relativement importante. Elles nomment leurs propres membres du Comité du DANIDA et du Conseil du DANIDA (le DANIDA est une agence gouvernementale chargée du cofinancement). Le conseil est un organe consultatif, alors que le Comité statue sur les projets lorsque les ONGD sont en minorité. Les contacts avec les responsables du DANIDA ne sont pas officiels mais très faciles à obtenir. Si nécessaire, les ONGD danoises se rencontrent au sein de groupes ad hoc.

En *France*, les organisations sont groupées en Collectifs. Six de ces Collectifs, représentant environ 70 des principales ONG de développement françaises, sont organisés en un Intercollectif. En 1983, cet Intercollectif a fondé, en collaboration avec le ministère de la Coopération, la Commission pour la coopération au développement qui est

composée de responsables d'ONGD et du gouvernement. Son but est de faciliter les contacts entre le gouvernement et les ONGD et d'aboutir à une meilleure coopération et coordination entre eux.

Aux *Pays-Bas*, les quatre ONGD principales se réunissent régulièrement au sein des GOM (Gemeenschappelijk Overleg Medefinancieringsorganisaties) afin de coordonner leur point de vue auprès du ministère des Affaires étrangères. Une fois par mois, le GOM rencontre des représentants de ce ministère. A côté de ces concertations, les ONGD, y compris les ONGD qui ne bénéficient pas de la ligne de budget principale, ont également divers mécanismes de consultation entre elles.

Le *Luxembourg* a un Cercle de coopération qui regroupe environ 30 ONGD. Il sert de plate-forme ONGD pour établir les contacts entre les ONGD, la Commission européenne et le gouvernement luxembourgeois. Le Comité du cercle de coopération est une division du Comité consultatif qui est institué pour établir des contacts entre le gouvernement et les ONGD bien qu'il n'ait aucun statut légal.

En *Irlande*, les ONGD sont organisées en CONGOOD (Confederation of Non-Governmental Organizations for Development), qui jouent le rôle de plate-forme pour les contacts entre les ONGD et de groupe de pression en matière de développement. Un contact direct et régulier entre les ONGD et le gouvernement irlandais n'existe pas formellement, à l'exception de la représentation de quelques ONGD ou CONGOOD au sein d'agences (semi-gouvernementales) ou de conseils consultatifs.

En *Italie*, les ONGD sont organisées en une Assemblée générale qui envoie des représentants à un organe de direction finale (Comitato Direzionale) ainsi qu'à un organisme consultatif important; celui-ci contrôle l'application de la législation en matière de coopération au développement.

Environ 60 ONGD *espagnoles* sont groupées au sein de la Coordinadora de Organizaciones no Gubernamentales para el Desarrollo, mais il n'existe aucun mécanisme officiel de contact entre le gouvernement et les ONGD.

Le dialogue entre la *Commission européenne* et les ONGD s'effectue officiellement au Comité de liaison des ONG auprès des CE qui sert, par la même occasion, de plate-forme pour les contacts entre les 600 ONGD des différents Etats membres.

### 3. Mesures fiscales

Pour faciliter la collecte de fonds, trois matières fiscales revêtent une importance particulière pour les ONGD: la déductibilité des donations, la législation en matière de droits de succession et d'impôt foncier et les avantages liés à l'impôt sur le revenu pour les ONGD qui ont une activité commerciale. En 1987, une étude faite par le Comité de liaison/Groupe de travail cofinancement a révélé quelques différences sensibles entre les Etats membres à propos de ces matières. De même, les ONGD éprouvent une difficulté plus ou moins importante à obtenir l'autorisation préalable nécessaire pour pouvoir bénéficier des avantages fiscaux liés au statut des ONG. En *Belgique*, en *France* et au *Luxembourg* particulièrement, les procédures peuvent être très longues et complexes, en fonction du statut ou des avantages qu'une ONG désire obtenir.

Tous les pays, à l'exception de *Espagne*, accordent des avantages fiscaux aux organismes privés et aux sociétés qui font des donations aux ONGD. Dans la plupart des pays, les donations par des particuliers sur une période d'un an peuvent être déduites du revenu imposable. Dans quatre pays, une limite inférieure est déterminée, dans huit pays une limite supérieure est fixée, soit sous la forme d'une somme fixe soit sous la forme d'un pourcentage du revenu imposable, ou encore d'une combinaison des deux.

Le montant qui peut être déduit varie de 1,25% à 10% du revenu imposable. Trois pays (*Danemark*, *Royaume-Uni* et *Pays-Bas*) accordent une réduction fiscale pour les donations qui font l'objet d'un contrat (acte de donation) pendant une période variant de trois à deux ans. Les deux systèmes peuvent être utilisés (voir tableau 6).

Les réglementations pour les sociétés sont plus ou moins les mêmes mais les donations ne peuvent être toujours déduites de l'impôt sur le revenu. Il peut arriver que les donations soient déduites du chiffre d'affaires, du chiffre d'affaires majoré des salaires payés ou de dividendes payés aux actionnaires (voir tableau 8).

A l'exception de *Italie*, tous les pays accordent aux ONGD des tarifs réduits en matière de droits de succession et impôt foncier (voir tableau 7). En RFA tout comme en Espagne, toutes les ONGD bénéficient d'exemptions de droits de succession, mais en France cette exemption est en principe limitée aux associations d'utilité publique (d'autres associations peuvent également en bénéficier dans des cas spéciaux). Les Pays-Bas et le Luxembourg ont généralement réduit les tarifs pour les ONGD, mais ils peuvent accorder des exemptions dans des cas particuliers.

Dans plusieurs pays, les ONGD ont le droit de mener des activités économiques, dans certaines limites. Le *Royaume-Uni* constitue le seul pays où les ONGD caritatives ne sont pas formellement autorisées à avoir une activité économique. Les ONGD britanniques qui souhaitent lancer une affaire commerciale doivent constituer des filiales qui donneront leurs bénéfices à l'ONGD. Dans la plupart des pays, l'impôt sur le revenu est le même que celui pour les sociétés, mais en *France* et en *Belgique*, les tarifs peuvent être réduits. En *Italie* et en *Espagne*, les ONGD peuvent même obtenir des exemptions pour les activités économiques pour autant qu'elles correspondent au statut non lucratif de l'ONGD et, en Italie, si les comptes sont tenus séparément.

Tableau 6.  
Réductions fiscales aux particuliers

	% du revenu imposable	minimum	maximum	acte de donation a)
B	5%	100FB	10 Mio FB	
DK		350 DKR	1300 DKR	min. 10 ans
RFA	5%			
F b)	1,25%		-	
	5%			
IRL c)	9	9	?	7
IT	2%			-
Lux d)	10%	5000 FL	10 Mio FL	
NL e)	10%			min. 5 ans
E	aucune réduction fiscale			
UK	-			min. 3 ans

a) dégrèvement fiscal sans limitation si la donation est faite pour un nombre d'années déterminé.

b) 1,25% pour les dons pour une association d'intérêt général; 5% pour une association d'utilité publique.

c) aucune information (id. Tableaux 7 et 8).

d) voir note d) Tableau 8.

e) donations uniques: limitées à 10% du revenu imposable; seuil de 1% du revenu imp.; minimum 120 R; dons supérieures à 6500 FL en deux ans sont soumis à une taxe de 11%.

Source: Groupe de travail cofinancement du Comité de liaison ONG/CE (idem Tableaux 7 et 8).

Tableau 7.  
Droits de succession et impôt foncier

	droits de succession		impôt foncier
	tarif réduit	exemption	
B	8,8%		0,17% de la valeur nette
	12%		
RFA			
F		ass. d'ut. publ.	pas d'impôt foncier
IT		non	
Lux	6%	cas spéciaux	0,144% de la valeur nette
	11%	cas spéciaux	0,1% de la valeur foncière
		oui	pas d'impôt foncier
			réduction de 50%

Tableau 8.  
Réduction fiscales pour les sociétés

	% du revenu imposable	pour mille du chiffre d'affaires	min.	max.	acte de donation a)
B	5%		1000 FB	10 Mio FB	
DK			350DKR	1300 DKR	min. 10 ans
RFA b)		2			
F c)		2			
		3			
IT	2%				
Lux d)	10%		5000 FL	10 Mio FL	
NL e)	6%		500 FI		
E	aucune réduction fiscale				
UK f)					min. 3 ans

a) voir note a) tableau 6.

b) Chiffre d'affaires majoré des salaires payés.

c) voir note b) tableau 6.

d) les réductions sont valables pour les dons aux associations ayant le statut d'utilité publique ou pour les dons canalisés via le "Fond d'aide au développement" et destinés soit à ce fond soit à une ONG.

e) les sociétés soumises au régime de l'impôt sur les bénéfices peuvent considérer les donations comme des frais de société qui sont déductibles du revenu imposable sans restriction aucune.

f) pour les donations uniques, réduction fiscale limitée à 3% du dividende payé.

### Les différents plans de cofinancement dans la communauté européenne

Au cours des 25 années d'existence, et davantage, des plans de cofinancement au sein de la Communauté européenne, un éventail d'instruments de cofinancement ont été élaborés. L'instrument classique, la subvention ad hoc, projet par projet, est toujours largement utilisée, mais d'autres formes, la subvention globale en particulier, prennent de plus en plus d'importance. La subvention ad hoc signifie que le gouvernement participe à concurrence de la moitié (ou plus) aux coûts totaux d'un projet ONGD qui a été approuvé par le gouvernement. La subvention globale signifie qu'un gouvernement octroie, une fois par an, à une ou plusieurs ONGD sélectionnées, une somme d'argent non assignée. Les ONGD peuvent alors en principe disposer librement de l'argent, quel que soit le projet ou le programme de développement, pour autant qu'il s'inscrive dans certaines limites. Les procédures nécessaires à l'approbation sont liées à cette distinction de subventions. Dans certains pays, tous les projets doivent être approuvés a priori et individuellement; dans d'autres pays, le cofinancement s'effectue sur la base d'un programme avec contrôle a posteriori. Une autre différence qu'il convient de mentionner est le montant maximal de la subvention que le gouvernement accorde pour un seul projet.

Le système de subvention globale exige des ONGD une efficacité et une capacité d'administration suffisante pour pouvoir gérer des sommes d'argent importantes. Si une telle ONGD existe dans un pays, le système de subvention globale comporte un certain nombre d'avantages par rapport au financement de projets individuels. Premièrement, le potentiel administratif est moins requis, tant au sein du gouvernement donateur - bien qu'à un degré moindre - qu'au sein de l'ONGD, étant donné que chaque projet ne fait pas l'objet d'un examen approfondi. Deuxièmement, les ONGD sont plus libres dans la planification et l'exécution de leurs projets et programmes de développement car elles peuvent dépenser l'argent comme bon leur semble - dans une certaine limite, bien sûr. Troisièmement, les

ONGD du sud ont plus de garantie quant à la continuation de leurs programmes de développement parce que les ONGD donatrices peuvent davantage s'engager à long terme.

L'avantage majeur pour les ONGD que comporte l'approche projet par projet est qu'elle facilite la collecte de fonds étant donné que les projets uniques jouissent (du moins on le dit) d'un meilleur impact caritatif auprès du public. Un autre avantage est peut-être l'accès plus aisé au plan de cofinancement pour les petites ONGD ou les ONGD nouvellement créées — toutefois, il convient d'examiner de près toutes les possibilités de cofinancement d'un pays pour pouvoir en juger.

#### Subvention globale ou subvention ad hoc

L'instrument le plus communément utilisé au sein de la Communauté européenne est toujours la subvention ad hoc avec approbation a priori. *Tout plan de cofinancement* dans la Communauté européenne repose (presque) exclusivement sur ce principe, à l'exception des plans de cofinancement *néerlandais* et *britanniques*. Sur la principale ligne budgétaire de cofinancement aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, c'est la subvention globale qui est utilisée - en termes monétaires. Si l'on prend en considération le nombre des ONGD concernées ou d'autres lignes de budget ou d'autres possibilités, l'approche projet par projet est la plus fréquemment utilisée dans ces pays. Plusieurs autres plans de cofinancement ont également recours aux subventions globales. Pour la RFA et la Commission européenne, les subventions globales ne représentent qu'une petite partie de leurs dépenses totales au cofinancement. Au Danemark, la ligne budgétaire de cofinancement principale ne prévoit pas de subvention globale mais certaines ONGD reçoivent une subvention (relativement importante). Caritas Italie constitue la seule ONGD italienne qui ait un arrangement avec le gouvernement pour bénéficier de ce type de subvention. Cependant, on ne parle pas dans ce cas de subvention globale.

**Tableau 9.**  
Utilisation des instruments de cofinancement dans la CE

	B	DK a)	RFA	F	IRL	IT	LUX	NL a)	E	UK	CEE
Subvention	x	x	x	x	x	x	x	0	x	0	x
ad hoc		.			-			x		x	
subvention globale	-										

x: instrument dominant sur la ligne budgétaire principale en termes monétaires.

O: instrument dominant en termes d'ONGD concernées

-. instrument non utilisé.

\*: instrument utilisé mais dans une (bien) moindre mesure que les autres

a) La subvention globale au Danemark et la subvention ad hoc aux Pays-Bas ne sont appliqués *qu'en dehors* de la principale ligne de budget

Au *Royaume-Uni*, quatre grandes ONGD (Oxfam, CAFOD, Save the Children Fund et Christian Aid) bénéficient de subventions globales sur base annuelle, ce qui représente 75% environ des dépenses totales de cofinancement sous la principale ligne de budget de cofinancement, le Joint Funding Scheme. D'autres ONGD reçoivent un cofinancement sur la base de projets individuels, avec accord a priori du gouvernement sur chaque projet. Sous le Joint Funding Scheme, les ONGD reçoivent 50% de la totalité des coûts des projets couverts.

Aux *Pays-Bas* seules les quatre grandes ONGD (CEBEMD, HIVOS, ECCO et NOVIB) sont éligibles au cofinancement sous la ligne budgétaire principale (catégorie IV). Elles n'ont pas besoin de l'accord préalable pour chaque projet et connaissent a priori, pour un certain nombre d'années, la somme d'argent dont elles peuvent disposer sous la principale ligne budgétaire de cofinancement. Les deux grandes fédérations de syndicats néerlandaises, CNV et FNV, bénéficient également de subventions globales pour des projets syndicaux liés au développement. Les ONGD néerlandaises reçoivent 100% de leurs coûts de projets.

La *Commission européenne* a recours aux subventions globales uniquement dans certains cas: elles sont

octroyées pour des 'microprojets' et particulièrement destinées au soutien institutionnel des ONGD du sud, aux projets d'éducation et projets d'infrastructure à petite échelle. Elles couvrent 75% de la totalité des coûts de projets. Dans tous les autres cas, sous la ligne budgétaire 9410, la Commission européenne cofinance 50% des coûts totaux des projets sur la base projet par projet.

Au *Danemark*, la ligne budgétaire de cofinancement des projets de développement prévoit uniquement une subvention *ad hoc*. Le gouvernement danois octroie des subventions globales mais sous des lignes budgétaires distinctes (l'une à un programme de volontaires, l'autre à un fonds en faveur des victimes de l'apartheid; l'organisation de volontaires (Mellemfolkeligt Samvirke) reçoit de loin la plus grande part des subventions qui est même supérieur au budget de cofinancement ordinaire). Le gouvernement danois couvre en principe 100% des coûts totaux des projets mais demande aux ONGD dont le revenu annuel excède un montant minimum déterminé, une participation d'au moins 10%.

En *RFA*, les organisations liées aux églises reçoivent des subventions globales pour les 'microprojets', mais celles-ci ne représentent qu'une part infime du cofinancement total de la RFA. Tous les autres projets cofinancés sont soumis à un examen approfondi a priori. Les ONGD

Tableau 10.

Contribution officielle maximale à la totalité des coûts de projets

	max. %	montant max. par projet par an	total max. par projet	
B	75%	174.000 ECU	436.000 ECU en 5 ans	
DK	100%	aucune limite		
RFA	100%	aucune limite		
F	50%	aucune limite		
IRL	75%	103.000 ECU (app.)		
IT	70%	aucune limite		
LUX	66%	aucune limite		*
NL	100%	aucune limite		
E	80%	aucune limite		
UK	50%		750.000 ECU	
	50%	160.000 ECU	500.000 ECU	***

normalement 50%.

100% pour les projets portant sur la population.

si un projet est présenté par une ou plusieurs ONGD, la contribution communautaire ne peut représenter plus du double; les subventions globales se montent à maximum 250.000 ECU; exceptionnellement la contribution communautaire peut être de 75%. Pour les subventions globales la contribution communautaire est de 75%.

ouest-allemandes les plus importantes (les ONGD liées à l'Eglise protestante et celles liées à l'Eglise catholique ainsi que celles travaillant en relation avec les partis politiques) voient leurs coûts de projets totalement couverts par le gouvernement ouest-allemand, alors que les ONGD les moins importantes ne bénéficient du cofinancement qu'à concurrence de 75% des coûts totaux des projets.

En *Italie*, le montant disponible au cofinancement dépend essentiellement du nombre de projets approuvés; toutefois, il existe un plafond. En principe, les ONGD bénéficient d'un cofinancement à concurrence de 70% sur la base projet par projet. Seule Caritas Italia a un arrangement avec le gouvernement italien pour recevoir un type de subvention globale.

En *Irlande*, GORTA a reçu, jusqu'en 1987, une subvention globale. Depuis lors, toutes les ONGD irlandaises sont cofinancées sur la base de projets individuels et reçoivent jusqu'à 75% des coûts totaux des projets, avec un maximum fixé à 75.000 £ irlandaises par projet, soit (environ) 103.000 ECU.

La *Belgique*, la *France*, le *Luxembourg* et l'*Espagne* n'ont pas recours aux subventions globales et ne cofinancent les ONGD que sur la base de projets individuels. Le tableau 10 indique leur contribution maximale — ainsi que celle des autres pays — aux projets individuels, sous forme de pourcentage, et le cas échéant, en chiffres réels.

En *Grèce*, les ministères des Affaires étrangères, des Finances et de l'Agriculture attribuent occasionnellement des fonds pour des projets spécifiques. C'est surtout en 1988-89 que certains projets ont fait l'objet d'un cofinancement mais les procédures bureaucratiques et les exigences logistiques du gouvernement représentent un obstacle trop important pour les petites ONGD.

Dans certains pays, l'approbation d'un projet peut prendre beaucoup de temps, notamment parce que les propositions de projet sont d'abord envoyées pour examen à l'ambassade du pays hôte. En *France*, par exemple, cela peut durer 6 à 9 mois avant qu'un projet ne soit accepté.

### 5. Programmes complémentaires et opportunités

A côté du plan principal de cofinancement, la plupart des pays offrent aux ONGD la possibilité de bénéficier d'un cofinancement. Des programmes volontaires, l'aide alimentaire et l'aide d'urgence ainsi que l'éducation au développement en sont des exemples. Une autre possibilité qui s'offre aux ONGD est de participer aux programmes officiels d'aide au développement bilatéral. Le nombre de ces plans complémentaires de cofinancement ou lignes de budget, peut être très élevé, par exemple avec la Commission européenne. Les programmes complémentaires font l'objet d'une annexe au présent rapport.

L'existence de ces possibilités complémentaires de cofinancement revêt une grande importance pour les ONGD et ce pour trois raisons: d'abord parce qu'elles leur permettent de financer davantage de projets; deuxièmement parce qu'elles représentent parfois leur seul moyen, si elles ont un objectif spécifique, d'obtenir un cofinancement; et enfin parce qu'elles constituent une source supplémentaire de revenu. Vu l'étendue de ces programmes complémentaire de revenu. Vu l'étendue de ces programmes complémentaires, on ne peut les ignorer. Parfois, elles constituent une part plus importante des contributions

gouvernementales aux ONGD que les principales lignes budgétaires de cofinancement. Considérons par exemple les programmes de cofinancement de la Communauté européenne: en 1988, 80 Mio ECU ont été accordés par le biais de la ligne budgétaire 9410 (le budget de cofinancement "principal"), alors que, simultanément, l'aide alimentaire canalisée via les ONGD se montait à environ 109 Mio ECU.

Il convient de faire une distinction importante concernant ces programmes complémentaires: les ONGD y ont-elles accès sur base structurelle ou sur base *ad hoc*? Dans certains pays, il existe des lignes budgétaires tout spécialement institutionnalisées pour les ONGD; dans d'autres, la possibilité pour les ONGD de recevoir un cofinancement via d'autres lignes budgétaires dépend des décisions *ad hoc* prises par le ministère responsable.

Les procédures peuvent sensiblement varier des procédures habituelles, comme aux Pays-Bas par exemple. L'accès au budget principal est limité aux quatre ONGD qui reçoivent des subventions globales sans devoir rédiger un rapport sur chaque projet. Cependant, d'autres possibilités de cofinancement sont également ouvertes aux autres ONGD (parfois uniquement aux ONGD spécialisées) et sont, la plupart du temps, appliquées sur base *ad hoc avec* approbation a priori et rapport a posteriori. Aux Pays-Bas, le nombre de programmes complémentaires est relativement élevé et inclut l'éducation au développement, l'aide d'urgence et les programmes volontaires, mais comprend également la possibilité de participer aux programmes gouvernementaux et projets en faveur des femmes.

Au *Royaume-Uni*, le Joint Funding Scheme représente pour les ONGD la source principale de subventions complémentaires. De nouvelles subventions semblent être en cours de négociation entre l'ODA et l'ONGD concernée sur la base du cas par cas. Pour bon nombre d'ONGD britanniques les possibilités complémentaires représentent une source importante de cofinancement.

Au *Danemark*, les ONGD ont un accès aisé à l'aide d'urgence (l'aide alimentaire n'est accordée que comme une partie de l'aide d'urgence). Le montant de l'aide d'urgence revient à deux ONGD, Danchurchaid et la Croix Rouge danoise; La participation aux projets gouvernementaux n'est pas une pratique courante au Danemark; cependant, en 1987, le parlement danois a décidé que jusqu'à 15% de l'aide libérée pourrait être attribuée aux ONGD.

En *Italie*, les projets pour l'éducation au développement sont inclus dans la ligne de budget principale. Les ONGD italiennes ont également accès à l'aide d'urgence et peuvent participer aux projets gouvernementaux.

La *Commission européenne* a un nombre de possibilités complémentaires pour l'octroi de cofinancement aux ONGD, et dont la chapitre 92 du budget de la C.E. (aide alimentaire) représente le poste le plus important. Certaines lignes budgétaires de la C.E. (par exemple chapitre 92) cofinancent jusqu'à 100% des coûts totaux des projets. Théoriquement, les ONGD européennes peuvent participer aux projets gouvernementaux dans le cadre de la Convention de Lomé. Mais en pratique, cette solution n'est pas très séduisante pour les ONGD.

En *Belgique*, *Irlande*, *Espagne* et *RFA*, les ONGD ont également accès à l'aide alimentaire et à l'aide d'urgence. La *RFA* limite sa contribution aux projets d'éducation du public à 1000 DM par projet, ce qui n'est pas beaucoup. La sous-traitance n'est pas une pratique très répandue parmi

les ONGD allemandes parce que leur statut d'organisation sans but lucratif entraîne des problèmes d'ordre juridique et fiscal lorsqu'elles font de la sous-traitance.

Au *Luxembourg*, il n'existe pas de ligne budgétaire spécialement destinée au cofinancement. Les ONGD sont cofinancées par le biais du budget général au développement. La somme d'argent destinée au cofinancement dépend du nombre de projets approuvés. Il existe également une ligne de budget pour les volontaires. Les ONGD *françaises* disposent de possibilités complémentaires; la subvention des programmes volontaires en constitue la plus importante. Cependant, l'AFVP, l'"ONGD" volontaire qui reçoit de loin la subvention la plus importante, dispose d'un Comité de directeurs dont les membres sont nommés par le gouvernement français et qui est (essentiellement) constitué de responsables gouvernementaux. D'autres possibilités incluent les études de faisabilité et un fond appelé Solidarité Habitat.

## 6. Limitation des coûts, rapports et autres dispositions

### Rapport et droit d'inspection

Tous les plans de cofinancement exigent que les rapports intermédiaires ou finaux soient transmis au ministère compétent chaque fois qu'un projet fait l'objet d'un cofinancement. Dans le cas d'un projet pluriannuel, la continuation du projet peut dépendre de l'accord du gouvernement sur le rapport intermédiaire. La *Belgique* et la *Communauté européenne* assurent le paiement de l'acompte suivant qui est soumis à l'approbation du rapport intermédiaire. En *France*, un rapport intermédiaire annuel doit être établi au titre de nouvelle demande de soutien, et est considéré comme tel. Le gouvernement français a récemment renforcé les réglementations des rapports — ils doivent, par exemple, être à présent contrôlés et doivent contenir une liste complète des activités de cofinancement de l'ONGD concernée. En dehors de la France, seuls le *Danemark* et l'*Italie* requièrent le contrôle des rapports financiers.

Dans le cas d'un projet pluriannuel, la majorité des pays exigent chaque année un rapport intermédiaire. L'*Irlande* demande un rapport intermédiaire tous les six mois alors que les ONGD *britanniques* doivent soumettre des rapports financiers tous les six mois et des rapports décrivant l'avancement des projets au moins une fois par an. Au

*Luxembourg* un rapport intermédiaire n'est nécessaire que lorsque le gouvernement le requiert. Aux *Pays-Bas*, les quatre grandes ONGD ne font pas l'objet d'un examen gouvernemental approfondi et régulier en ce qui concerne les projets financés par le budget principal. Quant aux projets financés avec l'argent émanant d'autres plans de cofinancement, un rapport doit être transmis tous les six mois.

Toutes les autorités ont le droit de vérifier la comptabilité des ONGD. La Commission européenne, la Belgique, le Danemark, l'Irlande, l'Italie, la RFA et les Pays-Bas ont également le droit de procéder à une inspection du projet lui-même.

### Limitation des coûts et autres dispositions

La majorité des plans de cofinancement prévoient une utilisation limitée de l'argent de cofinancement afin de couvrir les frais administratifs. Une telle disposition est très utile parce qu'elle permet aux ONGD de travailler efficacement. En *Italie* le pourcentage des coûts totaux des projets qui est autorisé pour couvrir les frais administratifs varie par projet et par sujet. Il est en moyenne de 7%. En *Belgique* les frais administratifs représentent 5% ou 10% des coûts totaux de projet, selon qu'une ONGD belge ou des expatriés belges sont activement impliqués dans la planification et l'exécution du projet, ou non. Aux *Pays-Bas*, le remboursement des frais administratifs est de 7,5% dans le budget principal, mais dans d'autres budgets de cofinancement, il peut varier de 0 à 7,5% en fonction du volume de ces dépenses. En *RFA* divers fonds qui autorisent les frais administratifs de 0 à 12%, sont créés. Le fonds qui est ouvert à toutes les ONGD ne couvre pas les frais administratifs mais d'autres fonds, qui visent exclusivement les ONGD importantes, autorisent des frais administratifs jusqu'à 12%.

Il n'existe pas de règle commune en ce qui concerne les contributions minimales requises émanant de particuliers pour cofinancer un projet. Si une limite minimale est fixée, un certain pourcentage des coûts totaux des projets ne peut provenir d'une source publique, qu'elle soit municipale, régionale ou communautaire, ou de tout autre forme de financement public. Les *Pays-Bas*, le *Royaume-Uni* et le *Luxembourg* ne requièrent pas cette condition, alors que la *Belgique*, l'*Irlande* et l'*Italie* fixent un minimum de 25%. Le *Danemark* établit un minimum de 10% mais uniquement pour les grandes organisations danoises. D'autres ONGD danoises peuvent obtenir 100% des coûts totaux des projets couverts.

Tableau 11.  
Frais administratifs

	B	DK	RFA	F	IRL	IT	LUX	NL	UK	E	CEE	
frais	5%	5%	0%	7,5%	5%	7%	6%	6%	7,5%	10%	10%	6%
admin.	10%		12%			0-12%		0-7%				

Tableau 12.  
Contribution minimale des particuliers

B	DK	RFA	F	IRL	IT	LUX	NL	UK	SP	CEE
25%	0-10%	7	15%	25%	0%	0%	0%	7	15%	

Les dispositions varient également en ce qui concerne la possibilité de financement rétroactif. La Belgique, la France, l'Irlande et le Royaume-Uni l'excluent explicitement; la Commission européenne ne paie normalement pas des projets qui sont déjà pratiquement achevés et le Luxembourg n'a aucune réglementation officielle en la matière mais l'autorise dans la pratique. Le Danemark l'exclut, sauf pour les coûts évalués. L'Italie et les Pays-Bas ont des dispositions qui prévoient (éventuellement) le financement rétroactif.

Tous les plans de cofinancement s'appliquent à des projets de plus d'un an. Au Luxembourg, aux Pays-Bas et en France, ces plans n'imposent pas de limite à la durée du projet; toutefois, dans la pratique, les projets néerlandais sont limités à maximum 5 ans. La France ne peut imposer de limite à la durée d'un projet mais elle ne garantit pas davantage sa continuation. Chaque année une nouvelle demande doit être introduite afin de poursuivre le cofinancement d'un projet (voir également "Rapport et droit d'inspection"). En Irlande, les projets peuvent s'étaler sur 3 ans alors que le Royaume-Uni, la Belgique et la Commission européenne limitent la durée des projets à 5 ans. En Italie, les projets doivent durer minimum 2 ans et peuvent aller au-delà (tous les deux ans, une nouvelle demande doit alors être introduite).

Quelques pays ont des dispositions concernant l'achat de biens. Le Royaume-Uni demande que les biens soient achetés soit localement soit au Royaume-Uni; la Belgique stipule que les biens achetés pour les besoins d'un projet doivent être, dans la mesure du possible, d'origine belge.

### Priorités des projets et restrictions

On n'observe pas de grande différence entre les priorités de projets qui sont formulées par les gouvernements des Etats membres de la C.E., si à tout le moins elles existent. Dans tous les pays les projets doivent viser les pauvres des pays en voie de développement (certains pays expriment une préférence pour les pays les moins développés). D'autres priorités sont souvent stipulées de façon générale; à titre d'exemple, la viabilité du projet après expiration du soutien, doit être assurée, ou encore les projets doivent concerner les zones rurales. D'autres souhaits plus spécifiques stipulent que les projets devraient bénéficier aux femmes ou, à tout le moins, ne pas jouer en leur défaveur (Pays-Bas, Danemark), qu'ils devraient viser au développement des mécanismes financiers (Belgique et Commission européenne) ou que l'argent du cofinancement devrait servir à soutenir des organisations de la base (Commission européenne). La France demande à ses ONGD de planifier des projets en collaboration la plus étroite possible avec les ministères des Affaires étrangères et de la Coopération au développement. D'autres pays comme l'Italie et la RFA n'établissent aucune priorité et laissent le choix aux ONGD elles-mêmes.

Les restrictions sont la plupart du temps formulées avec très peu de précision. Il n'est par exemple pas rare de demander que les projets soient compatibles avec les politiques extérieures et au développement, ou, en d'autres termes, qu'elles n'aillent pas à l'encontre de ces politiques officielles (Communauté européenne, Pays-Bas). Des restrictions plus précises sont, par exemple, que les projets pour l'éducation au développement (Royaume-Uni) ou que des projets de bien-être (Royaume-Uni et RFA) soient

exclus du cofinancement. Les projets concernant l'éducation officielle ne peuvent bénéficier du cofinancement de la Communauté européenne. La Communauté européenne n'autorise pas davantage les projets de médecine curative ni les voyages d'étude ou séminaires. La RFA n'admet pas l'utilisation de l'argent de cofinancement dans certains pays ou régions, tel le Vietnam ou l'Erythrée.

### Financement direct

Ces dernières années, le financement direct est devenu de plus en plus matière à intérêt —et à préoccupation. Le financement direct signifie qu'un gouvernement donateur est directement engagé dans le financement de projets de développement par les ONGD locales du sud, sans la participation d'une ONGD du nord. En ce qui concerne les Etats membres de la C.E., les projets sont généralement à petite échelle et identifiés par les ambassades.

L'impact du financement direct revêt plusieurs aspects. Tout d'abord, on s'interroge toujours sur les conséquences qu'il peut avoir sur les ONGD du sud ou bénéficiaires et quant à sa contribution positive à la coopération au développement. Deuxièmement, le financement direct ne laissera pas les ONGD donatrices intactes et pourrait même apporter des changements fondamentaux pour (certaines d'entre) elles.

Lors de la XVème Assemblée générale des ONGD de développement (avril 1989), les ONGD réunies n'ont pas porté du jugement très positif à l'égard du financement direct des ONGD du sud. La recommandation no D stipulait *inter alia* que "le financement direct des ONG des pays en voie de développement par le biais des agences d'aide des pays donateurs n'est pas à même d'intensifier ni d'élargir la lutte contre la pauvreté (...)".

Ce point de vue était basé, entre autres, sur les arguments suivants :

- le financement direct vise les projets à petite échelle et à court terme, alors qu'une approche à long terme est nécessaire pour la coopération avec les ONGD du sud;
- les ONGD du sud risquent de perdre leur indépendance vis-à-vis du gouvernement donateur;
- les ONGD du sud pourraient être considérées comme des agents étrangers par leur propre gouvernement;
- les ONGD du sud pourraient être "surfinancées".

Selon l'Assemblée générale, le financement direct serait acceptable si l'autonomie des ONGD du sud est respectée ainsi que leur droit d'influencer les programmes depuis la phase de la planification.

Le financement direct comporte plusieurs aspects pour les ONGD donatrices. Un risque évident, par exemple, est que si les fonds utilisés au cofinancement des ONGD du sud proviennent du budget habituel destiné au cofinancement, une quantité moindre d'argent sera laissée aux ONGD donatrices, ce qui est particulièrement important eu égard aux frais administratifs qui doivent être couverts.

Des conséquences de nature plus fondamentale et moins prosaïque peuvent également être identifiées, particulièrement pour les ONGD orientées vers des projets intermédiaires. En général, on peut dire que les besoins des ONGD du sud glissent des structures de financement plutôt rigides vers des moyens plus souples, comme les subventions globales, les fonds pour la création d'institutions, etc. En raison du financement direct, les ONGD du sud ont à présent la possibilité d'amoindrir le fardeau administratif, la chaîne gouvernement donateur - ONGD

donatrice — ONGD bénéficiaire, en sautant l'ONGD donatrice; en d'autres termes, les ONGD du sud vont témoigner de moins d'intérêt pour le financement projet par projet par les ONGD donatrices étant donné qu'elles disposeront d'autres moyens. D'autre part, le financement lié à un programme ou un fonds de création d'institutions sera de plus en plus demandé, afin de renforcer la capacité de développement local à long terme.

Ce phénomène entraîne deux conséquences pour les ONGD donatrices. En premier lieu, une redéfinition de la politique de développement (programmes plutôt que projets) des ONGD liées à un projet s'avère nécessaire. Deuxièmement, on soulignera davantage l'éducation au développement au Nord afin d'éveiller la conscience du public aux problèmes des pays en voie de développement.

#### *La situation actuelle au sein de la Communauté européenne*

Le financement direct n'est pas encore devenu une pratique courante au sein de la Communauté européenne. Quelques Etats membres, cependant, sont engagés dans une certaine forme de financement direct. Généralement, une partie du budget pour la coopération au développement est destinée à des projets (à petite échelle) des ONGD du sud qui doivent être sélectionnés par les ambassades. La France, par exemple, dispose d'un budget pour le financement des projets à petite échelle des organisations de la base dans les pays en voie de développement; ce budget est quasiment aussi important que le budget de cofinancement destiné aux ONGD françaises. Une partie du budget irlandais pour le cofinancement est utilisé comme financement direct. Cela vaut uniquement pour les pays qui abritent une ambassade irlandaise ou un bureau de coopération au développement (Lesotho, Zambie, Tanzanie, Inde, Kenya et Nigeria). Le Danemark est engagé dans le financement direct mais à échelle limitée. Les Pays-Bas ont également un programme de financement direct qui vise, entre autres choses, les projets en faveur des femmes.

Au Royaume-Uni, le Joint Funding Scheme ne permet pas aux ONGD des pays en voie de développement de recevoir de financement direct. La Belgique a une réglementation qui exclut le financement direct. Le gouvernement italien n'est pas davantage engagé dans le financement direct. Quant au gouvernement de la RFA, il est intéressé par le financement direct mais n'a pas encore commencé cette pratique.

#### *Le marché unique*

La date magique du 1er janvier 1993 approche. Reste à voir si l'unité du Marché européen sera alors réalisée, mais elle constitue un événement inévitable. Inévitable aussi pour les ONG de développement, bien que l'on ne sache pas encore très bien dans quelle mesure elles seront confrontées à des changements dans ce contexte.

Les conséquences possibles et concrètes qu'entraînerait la libéralisation du marché commun pour les ONG de développement, sont de trois ordres : 1. mesures fiscales; 2. abolition des mesures discriminatoires basées sur la nationalité; 3. harmonisation de la politique de coopération au développement.

1. De manière générale, une conséquence de l'unité future du Marché européen est que les différents systèmes

fiscaux vont être confrontés les uns avec les autres. Toutes les mesures fiscales qui pourraient entraîner une déloyauté sur le marché commun seront abolies ou harmonisées. Citons comme exemple l'harmonisation de la TVA. La législation concernant les donations et les droits de succession ne changera pas en conséquence de 1993, parce que des différences de législation en cette matière n'entraînent pas la libre concurrence.

2. Dans la Communauté européenne d'après 1992, aucune place ne sera faite à la discrimination basée sur la nationalité — à tout le moins pas officiellement. A ce moment, la reconnaissance des ONGD dépend, dans certains Etats membres, de la nationalité de ses principaux dirigeants et du siège social. Les ONGD d'autres pays de la Communauté ne sont dès lors pas éligibles au cofinancement dans ces Etats. En principe, cette situation n'est pas contraire à la législation européenne parce que la libre concurrence n'est pas entravée — toutefois, elle ne semble pas avoir l'esprit fort européen. C'est pourquoi des modifications ont été apportées, tout d'abord au Parlement européen, afin d'avoir un "Statut européen" pour les ONGD reconnues. Si la CE adopte un tel statut, il se pourrait que, si une ONGD est reconnue dans son pays d'origine en vertu de la loi de ce pays, d'autres Etats membres devraient également reconnaître cette ONGD et lui accorder les droits et privilèges qu'ils octroient à leurs propres ONGD. En d'autres termes, il se pourrait que les ONG de développement françaises soient autorisées à demander un cofinancement au gouvernement belge. Cependant, on peut se demander si cette situation va réellement se produire parce que (la plupart) des gouvernements nationaux ne sont pas enclins du tout à ouvrir leur système de cofinancement aux ONGD des autres pays.

Une autre conséquence de l'illégalité de la discrimination basée sur la nationalité sera que les règlements stipulant que les biens doivent être achetés dans le pays d'origine d'une ONGD ne seront plus valables.

3. En conséquence de l'élargissement continu de la Communauté européenne, la coopération et l'intégration s'effectuent pour un nombre croissant de sujets et de politiques. Jusqu'à ce jour, la coopération au développement est restée dans la sphère des politiques nationales mais des pressions s'exercent pour qu'elle devienne objet communautaire.

#### *Modification des réglementations*

Au fil des ans, certains plans de cofinancement ont évolué en de véritables modèles sophistiqués. Ce qui ne signifie pas qu'ils — ou d'autres plans de cofinancement — ne soient sujets à des modifications. Non seulement on observe des changements au niveau des besoins et des capacités de gestion, par exemple, des ONGD du sud, ou encore au niveau de la conception de la coopération au développement et des activités des ONGD, mais l'attitude des gouvernements donateurs vis-à-vis du contrôle sur les impôts est également en évolution.

Il en résulte, ici et là, de légères adaptations voire des révisions complètes des plans de cofinancement. La France, l'Italie et la Commission européenne ont dernièrement révisé leurs plans de cofinancement, à des degrés divers. La Commission européenne, par exemple, a introduit (entre autres) la subvention globale dans son plan de cofinancement et a tenté d'assurer plus qu'auparavant la transparence des procédures, alors que l'adaptation en

France consiste essentiellement en un contrôle financier renforcé de la part du gouvernement français. Les ONGD néerlandaises sont elles aussi soumises à un contrôle gouvernemental plus sévère, mais dans ce cas-ci il ne s'agit pas d'une conséquence d'une modification officielle apportée aux règlements. En Italie, les ONGD sont davantage soumises à un contrôle financier bureaucratique par le gouvernement, mais cela tient en grande partie au fait que le cofinancement n'est plus dispensé du contrôle légal de toutes les dépenses gouvernementales.

Les modifications (probables) au Danemark et en Belgique contrastent avec l'expérience française et néerlandaise. Au Danemark on s'attend à un assouplissement des conditions comme le résultat d'une évaluation extérieure récente — par exemple, recours plus fréquent aux instruments de cofinancement souples et assouplissement de la pratique rigoureuse des rapports.

En Belgique, une modification, importante du plan de cofinancement est en cours. En 1990, le parlement belge discutera d'une nouvelle loi régissant le cofinancement. Le résultat final n'est pas encore très clair mais le nouveau système se situera quelque part entre le système néerlandais et le plan de cofinancement de la Commission européenne.

L'Espagne et le Luxembourg ont pour la première fois introduit un plan de cofinancement en 1986. On ne s'attend pas à des modifications majeures en Espagne mais au Luxembourg, grâce aux rencontres trimestrielles du Comité consultatif ONGD et du Ministère de la Coopération, des améliorations et adaptations nécessaires sont discutées et apportées progressivement. Plus particulièrement, il sera probablement bientôt possible d'obtenir un cofinancement pour les projets d'éducation au développement. La Grèce et le Portugal sont toujours les points noirs en matière de plans de cofinancement. Il faudra encore un petit peu plus de temps avant que les gouvernements de ces pays ne mettent sur pied des plans de cofinancement.

## Résumé

Les plans de cofinancement des Etats membres et de la Commission des Communautés européennes indiquent, à l'exception de certaines similitudes fondamentales, des différences sensibles.

Les similitudes entre les plans de cofinancement peuvent être résumées comme suit: tous les Etats membres (sauf la Grèce et le Portugal) ainsi que la Commission européenne contribuent aux projets des ONG de développement. Dans chaque pays, l'accès au plan de cofinancement est limité aux ONGD ayant la nationalité du pays - à l'exception toutefois des ONGD des pays en voie de développement au cas où elles reçoivent un financement direct. Les ONGD visent toutes les mêmes groupes: les populations pauvres des pays en voie de développement (les projets d'éducation au développement visent évidemment un autre groupe). Les ONGD sont, dans une large mesure, autonomes quant au choix de leurs projets.

Il est moins aisé de résumer les différences qui existent entre les plans de cofinancement. Les différences les plus importantes toutefois, peuvent être décelées dans la base de tout plan de cofinancement, c'est-à-dire la façon dont les gouvernements supportent les projets des ONGD. Une division grossière peut être établie entre deux instruments: la subvention globale et la subvention ad hoc. Aux Pays-

Bas et au Royaume-Uni, la subvention globale constitue l'instrument prépondérant pour la principale ligne budgétaire de cofinancement (en termes monétaires), alors que dans les autres pays la subvention ad hoc prévaut. Dans des pays comme la France et le Luxembourg, la subvention globale est totalement exclue. Parallèlement à cette division, une distinction doit être faite entre les procédures nécessaires à l'approbation d'un projet. L'approche projet par projet requiert toujours un examen gouvernemental rigoureux a priori. Dans le cas de la subvention globale, le gouvernement fait généralement suffisamment confiance à l'ONGD pour se contenter d'une évaluation éventuelle ou d'un accord avec l'ONGD quant à la façon dont l'argent du cofinancement sera dépensé.

Une autre différence notable est l'ampleur du soutien. Dans certains pays, notamment au Danemark, aux Pays-Bas et en RFA les coûts des projets peuvent être totalement couverts par le gouvernement; dans d'autres pays, le gouvernement limite sa contribution à 50% des coûts totaux des projets (France, Royaume-Uni et Commission européenne). Les budgets destinés au cofinancement enregistrent de grandes différences également. Aux premières loges nous trouvons les Pays-Bas et la RFA, en termes relatifs et absolus.

Dans la plupart des pays, la possibilité qu'ont les ONGD de recevoir un financement gouvernemental ne se limite à la ligne budgétaire principale. Le Luxembourg cependant, ne prévoit pas de possibilités complémentaires. Généralement les ONGD ont également accès aux fonds pour l'aide d'urgence et/ou l'aide alimentaire. Une autre possibilité qui s'offre aux ONGD est d'agir en tant que sous-traitant dans des projets gouvernementaux. Mais, bien que la plupart des pays disposent de ces possibilités complémentaires, ils enregistrent de grandes différences en ce qui concerne leur accès. Les programmes complémentaires sont parfois exclusivement destinés aux ONGD, parfois les ONGD y ont uniquement accès sur base ad hoc. A cet égard, c'est la Commission européenne, la Belgique et les Pays-Bas qui offrent aux ONGD les meilleures possibilités.

Les dispositions fiscales revêtent une grande importance pour les ONGD car elles exercent un impact non négligeable sur la capacité des ONGD à collecter des fonds. En ce domaine, la déductibilité des donations constitue l'exemple le plus frappant. Deux systèmes distincts sont appliqués au sein de la Communauté: le premier limite la déductibilité (pour des particuliers) à une certaine somme fixée et/ou le pourcentage du revenu imposable, l'autre système fait dépendre la déductibilité de l'acte de donation, ce qui signifie qu'un donateur s'engage à faire des donations pendant un certain nombre d'années. La déductibilité des donations varie dans de grandes proportions. Il en va à peu près de même pour les dons de sociétés.

Il n'existe pas de pratique commune pour les contacts entre les gouvernements et les ONGD. Dans différents pays, tels la France, le Danemark et les Pays-Bas, les contacts gouvernement-ONGD sont institutionnalisés. Dans d'autres pays, les réunions entre les membres du gouvernement et ceux des ONGD s'effectuent de façon plus ou moins informelle - ce qui peut entraîner une information lacunaire pour les ONGD.

Comme on l'a dit plus haut, les plans de cofinancement ne sont pas statiques. Ils fonctionnent dans un environne-

ment où les conditions sont en perpétuel changement. De tels changements sont absorbés, bien que lentement, par les plans de cofinancement.

L'une des tendances significatives est l'introduction croissante des subventions globales ou autres instruments souples dans les plans de cofinancement. Cette introduction est fortement liée à deux autres changements : la prise de conscience croissante que les besoins des ONGD du Sud se tournent à présent vers la recherche de soutiens pour fonds de création d'institution et la capacité largement prouvée des ONGD européennes à gérer des sommes importantes d'argent.

Une autre tendance du cofinancement plus ou moins liée à la première est le financement direct. Bien qu'il ne s'agisse pas encore d'une pratique répandue au sein de la

Communauté européenne, aussi bien en termes monétaires qu'en termes quantitatifs, on peut dire que la plupart des gouvernements considèrent le financement direct comme un instrument intéressant pour la coopération au développement.

Une tendance que l'on ne peut encore clairement identifier, mais qui pourrait s'avérer dangereuse, est la volonté de certains pays de réduire les budgets destinés à la coopération au développement — que ce soit en raison des réductions budgétaires généralisées ou en raison de la récente évolution en Europe de l'Est.

Le renforcement du contrôle financier dans certains pays est une tendance qu'il convient également de mentionner, bien que cette tendance soit compensée par l'assouplissement des conditions dans d'autres pays.

## Relations ONG-gouvernement aujourd'hui et après 1992

### Situation actuelle et sujets à débats

La date magique de janvier 1993 approche. L'unité du marché européen sera réalisée même si un grand nombre de règles et réglementations nationales devront encore être adaptées par la suite; il est clair que certaines modifications s'imposent.

Des changements qui intéressent tout particulièrement les ONG\* de développement se divisent en trois catégories:

1. Que signifiera un statut européen pour les ONG?
2. Mesures fiscales: toutes les mesures fiscales qui peuvent entraver la libre et loyale concurrence seront abolies ou harmonisées.
3. Harmonisation de politiques de la coopération au développement.

En guise de préparation à ces changements, le Comité de liaison des ONG auprès des CE a élaboré des études sur les différentes conditions des ONG de développement au sein des Etats membres, particulièrement en ce qui concerne le statut légal, les taxes et droits et le cofinancement ainsi que les moyens de coopération et de soutien. Bien qu'étudiés pour les ONG de développement, plusieurs sujets sont tout aussi importants pour les milliers d'autres ONG des Etats membres.

### 7. Contrôle sur la formation et le rôle des ONG

Tous les Etats membres de la Communauté européenne autorisent l'existence et le fonctionnement des organisations privées sans but lucratif; cependant, ils ne voient pas les ONG sous cet angle. Certains semblent les tolérer lorsqu'elles sont sous contrôle plutôt que de vraiment s'y fier et souhaiter leur existence. D'autres considèrent les ONG comme l'expression essentielle de la tradition démocratique et vitale pour une société saine,

\* Terminologie. Sauf stipulation contraire, "ONG" signifie dans le présent document, une organisation privée et volontaire, dépourvue d'intérêt politique ou économique. "ONG de développement (ONGD)" se réfère à une ONG exclusivement ou partiellement engagée dans des activités de développement dans le tiers monde.

ayant un rôle d'initiation, de complémentarité et d'ajustement vis-à-vis de l'Etat et le droit de gérer d'importants capitaux publics pour l'éducation, la culture, les services sociaux, les sports, la recherche, etc. dans certaines limites agréées.

Généralement, l'enregistrement et la reconnaissance des ONG ne s'avèrent nécessaires que lorsqu'elles requièrent une acceptation officielle ou "statut" afin de collecter des fonds publics ou obtenir des prêts ou subventions.

Les conditions requises pour obtenir ce "statut d'ONG" varient d'Etat à Etat; de même, les procédures peuvent être simples ou très complexes.

### 2. Réductions fiscales et autres avantages fiscaux

La reconnaissance des ONG par l'Etat comme des éléments de valeur dans la société se reflète dans les avantages fiscaux dont elles bénéficient.

Ces avantages incluent (entre parenthèses, le nombre d'Etats accordant ces avantages):

- exemptions fiscales pour les donations octroyées aux ONG (12).
- exemptions fiscales pour les donateurs privés de dons aux ONG (10).
- exemptions fiscales pour les donateurs publics de dons aux ONG (11).
- réduction/exemption de l'impôt sur le revenu pour les ONG ayant des activités économiques (5).
- réduction/exemption de la TVA (2).
- réduction/exemption pour les ONG des droits de succession (10).
- réduction/exemption pour les ONG de l'impôt foncier (5).

Les droits qu'ont les donateurs privés ou publics de déduire les dons octroyés aux ONG reconnues ou enregistrées, existent dans tous les pays membres à l'exception d'un seul; cependant, les montants maximum varient fortement. Certains Etats accordent des réductions/exemptions de taxe sur le revenu pour les ONG ayant des activités économiques. La majorité des Etats accordent des réductions ou des exemptions sur les droits de succession et/ou sur l'impôt foncier.

Une étude entreprise par le Comité de liaison en 1987 conclut que "suivant les lignes directrices du Conseil

européen, les membres de la CEE ont supprimé les dispositions qui étaient souvent favorables aux ONG de développement". Elle conseille aux ONG de bien se préparer pour s'assurer qu'une éventuelle harmonisation des réductions fiscales et avantages fiscaux n'entraîne pas une détérioration de leur condition

### 3. Activités de cofinancement des ONG de développement

Il y a plus de 25 années déjà que quelques Etats constituant aujourd'hui la CE ont commencé à accorder des soutiens financiers aux projets des ONG de développement. Au fil des ans, davantage d'Etats ont canalisé une partie de leur AOD par le biais de leurs ONG pour les activités ou organisations de développement non gouvernementales dans les pays pauvres. La RFA, le Danemark et les Pays-Bas ont été les premiers à introduire les plans de cofinancement; les autres pays leur ont emboîté le pas. La Grèce et le Portugal sont les deux seuls pays où la situation ne semble pas très claire: selon un rapport de l'OCDE de 1988, "tous les Etats membres du CAD octroient un soutien financier aux ONG" mais l'étude récente faite par le Comité de liaison ONG-CE indique qu'il n'existe pas dans ces trois pays de plan de cofinancement pour les activités de développement, bien que l'Espagne semble en mettre un sur pied.

**Le rôle des ONG et leur caractère.** Les gouvernements reconnaissent les ONG comme des partenaires utiles dans le développement outremer parce qu'elles ne sont pas liées aux mêmes limitations géographiques et structurelles; elles peuvent stimuler le potentiel de développement "à la base". Par l'éducation au développement et l'influence exercée sur l'opinion publique de leurs propres sociétés, elles sont vitales pour la création et le maintien des politiques de développement et pour faire accepter par le public les taxations correspondantes.

Les ONG sont souvent souples et ouvertes vis-à-vis des nouvelles approches parce que leurs projets commencent à petite échelle; les efforts se font plus rapidement connaître et les ajustements sont plus aisés. Leur compétence et engagement est fonction de leur contact avec les partenaires du tiers monde, avec lesquels elles partagent un intérêt commun: le succès.

Récemment, une estimation indépendante, faite à la demande du gouvernement danois, révèle que les ONG sont des partenaires compétents dans l'assistance danoise au développement international. Elles complètent l'AOD et peuvent agir comme éclairer. Il importe que leur rôle soit renforcé par une délégation plus large tout en maintenant leur identité individuelle.

Les ONG se considèrent (et sont souvent considérées comme telles par bon nombre de gouvernements) comme des agents importants du développement de la démocratie, en créant des réseaux de solidarité pour les démunis du sud et en renforçant leur capacité à déterminer et organiser leur propre développement.

Les ONG jouent également le rôle de porte-parole critique à l'égard des politiques et décisions gouvernementales. Elles peuvent plaider en faveur des populations du sud.

On attend des ONG d'être de bons collecteurs de fonds, de travailler à moindre coût et efficacement, avec un personnel motivé et pas trop rémunéré, d'être capables de mobiliser des volontaires et de tenir les comptes et rédiger les rapports avec compétence. Acceptent-elles réellement le rôle de "professionnels sous-payés"?

**Conditions et critères de cofinancement.** La tendance des Etats à canaliser l'AOD via les ONG est de plus en plus fréquente, mais la participation (1986) varie de 0,3% (France) à 7% (Pays-Bas). Deux pays financent les programmes/projets des ONGD à concurrence de 100% (Pays-Bas et Danemark); incidemment, ces deux pays ont également le plus haut pourcentage du PNB attribué à l'AOD (09,97%, 0,35%).

La participation au cofinancement la plus faible est de 50% (France et Royaume-Uni; dans ce dernier le pourcentage est associé à un plafond). Il ne semble y avoir aucune relation entre le pourcentage du cofinancement accessible et la proportion des fonds privés dans les fonds publics des ONGD. Ce n'est qu'en Italie (cofin. 70%) et en Belgique (cofin. 75%) que les contributions officielles (1986) excèdent le montant des dons privés. Dans les pays qui cofinancent jusqu'à 100%, les contributions officielles ne comptent que pour 35-45% des ressources totales des ONG de développement.

Tableau contribution officielle maximale aux coûts totaux des projets

	% max.	montant max. par projet par an	total max. par projet	
B	75	174.000 ECU	436.000 ECU	
DK	100	pas de limite		
RFA	100	pas de limite		
F	50	pas de limite		
IRL	75	103.000 ECU (app.)		
IT	70	pas de limite		
LUX	66	pas de limite		
NL	100	pas de limite		
É	80	pas de limite		
UK	50		750.000 ECU	**
CEE	50	150.000 ECU	500.000 ECU	

\* normalement 50%.

\*\* 100% pour les projets de population.

\*\*\* si un projet est **présenté** par une ou plusieurs ONG, la contribution communautaire ne peut représenter plus du double; les subventions globales maximum s'élevaient à 250.000 ECU; exceptionnellement la contribution communautaire peut atteindre 75%.

La plupart des Etats limitent le cofinancement aux ONG nationales enregistrées et demandent que leur siège social soit situé dans le pays et/ou que (la majorité des) les membres du Conseil aient la nationalité du pays concerné.

Tous les Etats donnent la priorité aux projets ONG qui visent les plus démunis des pays les moins développés; cependant, quelques Etats refusent explicitement de cofinancer des projets dans certains pays. La plupart des Etats exigent que les projets soient compatibles avec la politique officielle de développement, ou à tout le moins qu'ils ne leur soient pas contraires. Généralement, les Etats respectent l'autonomie des ONG de développement et leur laissent le choix quant à l'identification de leurs partenaires, leurs besoins et les moyens de les rencontrer. Des concertations politiques entre les ONG et leurs gouvernements s'effectuent plus ou moins régulièrement dans tous les Etats, la Grèce exceptée.

#### *Subventions globales et accords de base*

Tous les systèmes de cofinancement ont commencé avec des subventions ad hoc. En conséquence de la confiance grandissante, et afin de faciliter l'administration gouvernementale, certains Etats ont introduit des procédures plus simples. Aux Pays-Bas, la principale subvention de cofinancement est transférée à titre de subvention globale à quatre grandes organisations; un système semblable est envisagé en Belgique. Au Royaume-Uni, 75% du cofinancement est attribué sous forme de subvention globale aux quatre ONG principales. Inspiré du succès des systèmes norvégiens et suédois, le gouvernement danois est en cours de négociation sur des accords de base avec une dizaine d'ONG principales, tandis qu'un service consultatif financé par le gouvernement est accessible aux petites organisations.

#### *Le financement direct des ONG du sud*

Le transfert direct de fonds gouvernementaux aux ONG n'est effectué qu'à petite échelle par quatre Etats (France, Irlande, Pays-Bas et Danemark); la RFA commence à l'envisager. De tels fonds sont généralement destinés à des projets à petite échelle et alloués par les ambassades dans un nombre limité de pays. Le budget français de financement direct est, cependant, quasi aussi important que le budget de cofinancement pour les ONG nationales.

#### *Sujets importants*

Tout comme les ONG elles-mêmes, les conditions légales et fiscales sous lesquelles elles existent, ainsi que leur rôle et leur positions dans la société, présentent une grande diversité. En conséquence, toute harmonisation constituera une procédure de longue haleine qui impliquera une familiarisation préalable avec les problèmes auxquels les ONGD sont confrontées dans chaque pays. A cet égard, un nombre de questions devront recevoir une réponse :

1. Identité des ONGD: critères, buts et objectifs.  
1.1. Que signifie, pour une ONGD, la possibilité de collecter des fonds privés ?

Est-ce un facteur de légitimisation important?  
Est-ce qu'une base minimale de fonds privés est nécessaire pour maintenir identité et indépendance?  
Que les fonds soient collectés sous forme de donations, par le biais de campagnes, de parrainage ou

commerciallement, a-t-il de l'importance, et si oui dans quelle mesure?

Les activités des ONG sont-elles plus importantes que la façon dont elles reçoivent leur financement (quel type d'activité commerciale ou quel type de campagne).

1.2. Que signifie, pour les ONG, leur capacité à obtenir des fonds publics?

Les ONG ont-elles le droit d'accéder à des fonds publics et en vertu de quoi?

Existe-t-il des conditions que les ONG doivent remplir afin de sauvegarder leur autonomie vis-à-vis des institutions publiques de cofinancement?

Les ONG dont la majorité des fonds émane de sources publiques, sont-elles toujours libres de choisir leurs partenaires du sud et, le cas échéant, de critiquer les politiques gouvernementales?

Les ONGD sont-elles des partenaires crédibles et fiables des ONG du sud lorsqu'elles dépendent fortement des fonds publics?

1.3. Quelles sont les implications du travail volontaire pour l'identité et la compétence?

2. Libre circulation pour les ONGD: quelles en sont les conséquences?

2.1. Dans la Communauté européenne d'après 1992 la discrimination basée sur la nationalité sera abolie. A l'heure actuelle, pour qu'une ONG puisse bénéficier de plans de cofinancement, son siège social doit être situé dans le pays concerné et/ou les pouvoirs réels de décision doivent être du ressort des ressortissants de ce pays. La libre circulation implique-t-elle que toute ONGD légalement reconnue par un Etat membre doit l'être également par les autres Etats et doit bénéficier des mêmes droits et privilèges que ceux accordés aux ONGD nationales?

2.2. Quelles sont les implications d'un "statut européen" pour les ONGD?

Quels sont les critères de reconnaissance?

Combien de membres nationaux différents seront requis pour assurer une "identité européenne"?

3. Subventions globales: sont-elles souhaitables?

Jouent-elles en faveur de certaines ONG?

4. Financement direct

Les termes de la Recommandation n°D de l'Assemblée générale des ONG (avril 1989) témoignent d'une grande hésitation et préoccupation pour les ONG du sud. Le vote (29 pour, 31 abstentions et 3 contre) suscite l'impression que les ONGD d'Europe considèrent le sujet comme très épineux. Et la réaction des négociateurs sur les pays ACP face aux tentatives d'assurer un rôle défini aux ONG, en vertu de Lomé IV, ne change en rien les hésitations ni les ambiguïtés.

Les différences qui existent parmi les ONG du sud en ce qui concerne leur autonomie, leur capacité et leur rôle accepté dans la société, sont encore plus importantes que celles qui existent parmi les ONG européennes; aussi, tenter de répondre au mieux aux intérêts des ONG du sud ne sera pas chose aisée. La priorité des ONG d'Europe consiste à définir leur attitude face à l'augmentation du financement direct et adopter les ajustements en conséquence. Il ne fait aucun doute que le soutien et la solidarité des ONG du nord deviendra cruciale pour bon nombre d'ONG du sud même si celles-ci auront davantage accès au financement direct. Mais quelles seront les formes

plus appropriées de soutien et les expressions les plus significatives de solidarité?  
Quelles sont les modifications qui s'imposent aux ONGD européennes pour se préparer à cette nouvelle situation? Comment pouvons-nous contribuer à ces modifications?  
Les ONGD européennes peuvent-elles, par leur propre expérience, conseiller leur gouvernement sur les condi-

ions honnêtes du financement direct et sur la façon de juger la véritable nature et l'ampleur d'une ONG qui souhaiterait bénéficier de financement direct?  
5. Communication et relations entre les gouvernements et les ONG ainsi que la coopération parmi les ONG, Est-il nécessaire de développer une meilleure entente et une coopération plus fructueuse?

La Haye, janvier 1990

## Bibliographie

- 1987 CEBEMO *Report on the proceedings of the expert's consultation on "Promotion of autonomous development"*, Oegstgeest.
- 1988 CIDSE *Synthèse sur les politiques de cofinancement et les pratiques en Europe et au Canada*, Bruxelles. Groupe de Travail Cofinancement du Comité de liaison des ONG de développement auprès des Communautés européennes.
- 1987 *Statut légal et avantages fiscaux pour les ONG/CEE*, Bruxelles, non publié.  
**Comité de liaison** des ONG de développement auprès des Communautés européennes.
- 1986 *Les partenaires au développement. Collaboration des ONG, de la CEE et des populations du tiers monde pour une nouvelle solidarité*, Bruxelles.
- 1989 *Rapport final de la XV<sup>e</sup> Assemblée générale des organisations non gouvernementales de développement (ONGD)*, Bruxelles.
- 1988 OCDE *Aide volontaire au développement. Le rôle des Organisations non gouvernementales*, Paris. Verhagen, K.
- 1987 *Self-Help Promotion. A challenge to the NGO Community*, Amsterdam/Oegstgeest.

### Autres sources:

Questionnaire de mars et octobre 1989 distribués aux membres du Groupe de travail cofinancement du comité de liaison. Documents nationaux sur les systèmes de cofinancement.

## ANNEXE 1. Projets de cofinancement et programmes complémentaires pour le cofinancement

### BELGIQUE \*

#### Projets de cofinancement

budget alloué: 1986 19.211.443 ECU  
1987 21.693.583 ECU  
ONG éligibles: toutes les ONG reconnues  
procédures: projet par projet, avec sélection par l'AGCD (Administration générale de la coopération au développement).

#### Aide alimentaire et Fonds de Survie (projets à long terme pour la lutte contre la famine)

budget alloué: 1986 21.528.687 ECU  
1987 49.232.840 ECU  
ONG éligibles: toutes les ONG reconnues  
procédures: projet par projet, approbation par l'AGCD

#### Volontaires

budget alloué: 1986 8.769.000 ECU  
**1987 9.379.656 ECU**  
ONG éligibles: les ONG organisées en Intercodex (± 35)  
procédures: projet par projet, avis de l'Intercodex, accord de l'AGCD, intervention aux coûts spécifiques, par ex. assurances, pensions.

#### Projets et programmes pour la coopération technique bilatérale

En principe, les ONG peuvent pratiquer la sous-traitance pour les projets bilatéraux. Cette pratique n'est cependant qu'à un stade expérimental (un seul projet en 1989).  
budget alloué: 1986 107.040.000 ECU  
1987 101.030.000 ECU  
ONG éligibles: toutes les ONG  
procédures: projet par projet, accord d'une commission mixte du pays hôte et de la Belgique.

**Aide alimentaire**

budget alloué: 1986 10.524.628 ECU  
1987 10.873.510 ECU  
ONG éligibles: ONG organisées en un consortium d'aide d'urgence  
procédures: projet par projet, accord de l'AGCD.

**Education au développement (en Belgique)**

budget alloué : 1986 999.954 ECU  
1987 789.956 ECU  
ONG éligibles : toutes les ONG  
procédures : chaque ONG soumet un budget pour l'éducation et un rapport financier à la fin de chaque année; certains postes reçoivent des subsides.

" En Belgique, une modification significative des réglementations de cofinancement est en cours, qui pourra notamment donner lieu à des procédures totalement différentes. Tout dépendra des résultats des débats parlementaires prévus pour 1990.

DANEMARK

**Projets de cofinancement**

budget alloué : 1987 11.224.276 ECU  
1988 12.610.316 ECU  
ONG éligibles: toutes les ONG reconnues  
procédures : projet par projet

**Fonds pour les victimes de l'apartheid**

budget alloué: 1987 9.131.615 ECU  
1988 6.267.440 ECU  
ONG éligibles: les ONG spécialisées  
procédures : subvention globale

**Programme de volontaires (Service danois de volontaires/Mellemfolkeligt)**

budget alloué : 1987 12.873.040 ECU (frais administratifs inclus)  
1988 132.704.132 ECU  
ONG éligibles : Mellemfolkeligt Samvirke  
procédures : subvention globale

**Programme de volontaires**

budget alloué: 1987 967.576 ECU  
1988 565.767 ECU  
ONG éligibles : autres ONG (volontaires)  
procédures : projet par projet, accord a priori.

**Aide alimentaire et aide d'urgence**

budget alloué: 1987 12.809.011 ECU (canalisés via les ONG)  
1988 14.458.488 ECU  
ONG éligibles : les ONG spécialisées, mais essentiellement Danchurchaid et la Croix Rouge danoise,  
procédures: projet par projet, procédure très rapide.

**Education au développement et coopération culturelle**

budget alloué: 1987 1.319.011 ECU  
1988 1.043.526 ECU  
ONG éligibles: toutes les ONG  
procédures: Commission mixte DANIDA-ONG

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

*Projets de cofinancement*

budget alloué: 1986 237.190.000 ECU  
1988 278.150.000 ECU  
ONG éligibles: toutes les ONG reconnues  
procédures: projet par projet, accord a priori

*Aide alimentaire*

budget alloué: 1986 21.139.965 ECU canalisés via les ONG)  
1988 22.898.185 ECU (*Id.*)  
ONG éligibles: les ONG expérimentées  
procédures: projet par projet, accord a priori

*Education au développement*

budget alloué: 1986 2.348.885 ECU  
1988 2.506.748 ECU  
ONG éligibles: les ONG reconnues  
procédures: projet par projet, contribution maximale par projet: 1000 DM

FRANCE

*Projets de terrain/Education au développement*

budget alloué: 1987 4.329.570 ECU  
1988 4.974.095 ECU  
ONG éligibles: les ONG reconnues  
procédures: projet par projet, accord a priori

*AFVP \* (Association française de volontaires du progrès)*

budget alloué: 1987 11.430.065 ECU  
1988 12.079.945 ECU  
ONG éligibles: AFVP  
procédures: subvention globale

*Volontariat, l'AFVP excl.*

budget alloué: 1987 2.506.748 ECU  
1988 2.424.559 ECU  
ONG éligibles: les ONG volontaires  
procédures: projet par projet, accord a priori.  
intervention pour assurances, sécurité sociale.

\* L'AFVP est une agence créée par le gouvernement français et les ONG qui envoient des volontaires dans les pays en voie de développement. Elle est en grande partie (± 80%) financée par le gouvernement français, qui nomme également les membres du Comité des directeurs (parmi, ceux-ci, des membres du gouvernement).

IRLANDE

*Cofinancement avec les ONG irlandaises*

budget alloué: 1987 2.486.304 ECU  
1988 693.592 ECU  
ONG éligibles: les ONG reconnues  
procédures: projet par projet, accord a priori

*Assistance aux catastrophes*

**budget alloué:** 1987 922.048 ECU  
1988 1.031.364 ECU

ONG éligibles: ONG irlandaises et internationales  
procédures: projet par projet, accord a priori

*Education au développement*

**budget alloué:** 1987 580.310 ECU  
1988 557.422 ECU

ONG éligibles: les ONG reconnues  
procédures: projet par projet, accord a priori.

*Le gouvernement irlandais finance également l'APSO, l'agence pour le personnel outremer, qui contribue jusqu'à 75% aux frais de personnel des ONG irlandaises dans les pays en voie de développement. En 1987, l'APSO disposait d'un budget de 3.127.224 ECU, en 1988 de 3.046.391 ECU. Etant une agence gouvernementale, l'APSO ne peut être appelée ONG.*

ITALIE

*Projets de cofinancement \**

**budget alloué:** 1987 40.140.000 ECU  
1988 87.750.000 ECU

ONG éligibles: les ONG reconnues  
procédures: projet par projet, accord a priori.

*\* Ils incluent les projets pour l'éducation au développement; la participation aux projets gouvernementaux et aux projets d'aide d'urgence sont cofinancés par d'autres lignes budgétaires. Caritas Italia est l'ONG la plus importante pour l'aide d'urgence et a un arrangement avec le gouvernement italien pour bénéficier d'un type de subvention globale.*

LUXEMBOURG

Le cofinancement au Luxembourg n'inclut toujours pas l'éducation au développement, mais à l'avenir, ce poste fera aussi probablement l'objet de cofinancement.

*Projets de cofinancement*

**budget alloué:** 1987 766.780 ECU  
1988 1.251.422 ECU

ONG éligibles: les ONG reconnues  
procédures: projet par projet, accord a priori.

*Volontaires*

**budget alloué:** par an: ± 35000 ECU

ONG éligibles: les ONG reconnues  
procédures: Les ONG doivent soumettre leurs volontaires à l'approbation du gouvernement. La sécurité sociale, les allocations de déplacement, etc. sont cofinancées.

PAYS-BAS

*Projets de cofinancement*

**budget alloué:** 1987 128.520.000 ECU (poste suivant incl.)  
1988 134.910.000 ECU (id.)

**ONG éligibles:** CEBEMO  
HIVOS  
ICCO  
NOVIB

procédures: subventions globales, estimation

*Cofinancement de projets alimentaires (VPO)*

**budget alloué:** 1987 8.570.000 ECU  
1988 8.570.000 ECU

ONG éligibles: Caritas Neerlandica (Mensen in Nood)  
Aide inter-églises néerlandaises (SOH)  
NOVIB

procédures : projet par projet avec sélection du ministère

**Cofinancement de l'assistance personnelle (volontaires)**

budget alloué : 1987 9.853.668 ECU

1988 : 9.850.992 ECU  
ONG éligibles : ONG réunies en PSO

procédures : projet par projet, sélection par PSO, sélection occasionnelle par le ministère.  
Frais spécifique uniquement (formation, sécurité sociale, réadaptation aux Pays-Bas).

**Cofinancement de projets syndicaux**

budget alloué: 1987 4.712.576 ECU

1988 5.139.648 ECU

ONG éligibles : Fédérations syndicales FNV et CNV

procédures: subventions globales, estimation.

**Cofinancement du gouvernement de programmes (sectoriels)**

Il s'agit de programmes bilatéraux du gouvernement néerlandais; les quatre agences de cofinancement peuvent présenter des propositions de projets à inclure dans ces programmes. On estime que en 1987 environ 21.500.000 ECU ont été canalisés par cette voie, en 1989, on a enregistré plus du double (plus de 45.000.000 ECU).

**Programmes nationaux/programmes régionaux**

budget alloué: 1987 568.930.000 ECU

1988 587.200.000 ECU

ONG éligibles: CEBEMO

HIVOS

ICCO

NOVIB

procédures : projet par projet, avec sélection du gouvernement

**Activités spécifiques (les femmes et le développement, communication)**

budget alloué: 1987 19.278.720 ECU

1988 7.709.472 ECU

ONG éligibles: CEBEMO

HIVOS

ICCO

NOVIB

organisations de femmes

fondation pour la communication-développement

procédures : projet par projet, accord a priori

**Aide d'urgence, aide humanitaire**

budget alloué: 1987 23.562.880 ECU

1988 23.556.720 ECU

ONG éligibles: CEBEMO + Caritas Neerlandica

HIVOS

ICCO (également au nom de DIA)

Croix Rouge

autres ONG expérimentées

procédures : projet par projet, accord a priori

**Education au développement**

budget alloué : 1987 5.997.824 ECU NCO

856.832 ECU LNO

1988 6.938.525 ECU NCO

856.608 ECU LNO

ONG éligibles : toutes les ONG, via NCO (Commission nationale pour le développement - Education) et LNO (Réseau national pour le développement éducation dans les écoles)

procédures: projet par projet, avec sélection du NCO (Commission dans laquelle le gouvernement est représenté).

ESPAGNE

*Projets de cofinancement*

budget alloué : 1987 2.442.795 ECU  
1988 3.985.949 ECU  
ONG éligibles : les ONG reconnues  
procédures : projet par projet, accord a priori.

Le gouvernement espagnol prévoit des possibilités de cofinancement complémentaire, comme l'accès pour les ONG à des fonds pour l'éducation au développement et l'aide d'urgence. Toutefois, aucune donnée n'est disponible.

ROYAUME-UNI

Au Royaume-Uni, le cofinancement est en principe réduit au *Joint Funding Scheme*. D'autres possibilités de cofinancement existent en collaboration avec l'ODA (le ministère responsable de la coopération au développement), mais sur base *ad hoc*. Le % de la contribution de l'ODA varie en fonction de la source (caisse sectorielle ou géographique) mais peut être supérieur aux 50% réglementaires du Joint Funding Scheme. Le cofinancement émanant d'autres sources que le Joint Funding Scheme constitue une source importante de revenu pour les ONG britanniques, mais aucun chiffre n'est disponible.

*Joint Funding Scheme*

budget alloué: 1986/87 8.700.000 ECU (année fiscale)  
1987/88 12.600.000 ECU (année fiscale)  
ONG éligibles : les ONG reconnues  
procédures : quatre agences reçoivent une subvention globale (Oxfam, Save the Children Fund, CAFOD, Christian Aid) et ne font pas l'objet d'un examen approfondi par le gouvernement, d'autres ONG bénéficient de cofinancements sur base *ad hoc* avec accord a priori.

LES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Lignes de budget réservées aux ONG :

*art. 9410 Budget CE Contribution communautaire aux projets concernant les pays en voie de développement menés par les ONG*

budget alloué: 1988 79.800.000 ECU  
1989 79.000.000 ECU  
ONG éligibles: les ONG communautaires  
procédures : projet par projet avec accord a priori.

*art. 9411 Budget CE Contribution à l'achat de produits alimentaires et céréalières par des organisations non gouvernementales et internationales*

budget alloué: 1988 4.800.000 ECU  
1989 5.000.000 ECU  
ONG éligibles: ONG communautaires spécialisées dans l'aide d'urgence  
procédures: projet par projet avec accord a priori.  
Contribution communautaire de l'ordre de 25-75%, contribution ONG min. 20.000 ECU.

*an. 992 Budget CE Aide communautaire aux ONG opérant au Chili*

budget alloué : 1988 3.000.000 ECU  
1989 5.000.000 ECU  
ONG éligibles: ONG chiliennes compétentes et ONG européennes  
procédures : projet par projet avec accord a priori  
contribution communautaire jusqu'à 100%.

Lignes de budget ouvertes aux ONG :

*Chapitre 92 Budget CE Aide alimentaire*

budget alloué : 1987 109.400.000 ECU  
1988 109.300.000 ECU  
ONG éligibles: les ONG communautaires expérimentées  
procédures : projet par projet avec accord a priori.  
Financement à 100% excepté pour les frais de distribution locale, applications via EURONAIID.

*Postes 9304 et 9314 Budget Cf. Formation pour les ressortissants des pays en voie de développement d'Asie et d'Amérique latine*

budget alloué: **1989 5.500.000** ECU (poste 9304)  
 1989 4.500.000 ECU (poste 9314)  
 ONG éligibles: les ONG communautaires  
 procédures: projet par projet avec accord a priori.  
 Contribution communautaire jusqu'à 100%.

*art. 936 Budget CE, Aide pour l'auto-suffisance des réfugiés et personnes déplacées dans les pays en voie de développement d'Asie et d'Amérique latine*

budget alloué: 1988 19.000.000 ECU (ONG: 4.200.000 ECU)  
**1989 23.000.000 ECU**  
 ONG éligibles: ONG et agences internationales travaillant déjà avec les réfugiés  
 procédures: projet par projet avec accord a priori.

*art. 946 Budget CE. Ecologie dans les pays en voie de développement*

budget alloué: 1989 6.000.000 ECU  
 ONG éligibles: les ONG communautaires  
 procédures: projet par projet avec accord a priori  
 Contribution communautaire jusqu'à 100%

*art. 949 Budget CE. Programme de coopération Nord-Sud dans le cadre de la campagne anti-drogue*

budget alloué: 1988 5.500.000 ECU  
**1989 5.800.000 ECU**  
 ONG éligibles: les ONG communautaires  
 procédures: projet par projet avec accord a priori.  
 Contribution communautaire jusqu'à 85%

*art. 950 Budget CE et art. 203 Lomé III. Aide d'urgence*

budget alloué: 1988 71.800.000 ECU (ONG: 29.900.000 ECU)  
 1989 20.000.000 ECU (art. 950 Budget CE)  
 1985-90 210.000.000 ECU (art. 203 Lomé III)  
 ONG éligibles: les ONG communautaires expérimentées opérant dans le pays concerné  
 procédures: art. 950 Budget CE: projet par projet avec accord a priori. Dépenses administratives non couvertes.  
 art. 203 Lomé III: comme c'est la règle pour toutes les opérations prévues par Lomé III, la Commission décide de financer les opérations à la demande de l'Etat ACP concerné, ou avec son accord; l'aide d'urgence est directement subventionnée et les opérations sont menées par les ONG (par ex. la Croix Rouge); l'aide peut aussi être directement octroyée à l'Etat ACP concerné.

*Poste 9530 Budget CE. Programme de mesures positives à l'égard de l'Afrique du Sud*

budget alloué: 1988 29.900.000 ECU  
 1989 25.800.000 ECU  
 ONG éligibles: (en Afrique du Sud) South African Council of Churches (SACC), Southern African Catholic Bishops' Conference (SACBC), Kagiso Trust, syndicats; (dans la CE) filiales et autres ONG intéressées par l'expérience en Afrique du Sud.  
 procédures: projet par projet avec accord a priori.  
 Contribution communautaire jusqu'à 100%

*art. 9531 Budget CE. Soutien aux Etats frontaliers et Etats membres SADCC*

budget alloué: 1988 5.000.000 ECU (ONG: 3.000.000 ECU)  
 ONG éligibles: ONG communautaires  
 procédures: projet par projet avec accord a priori.

*art. 966 Budget CE. Assistance financière à la 'West Bank' et à Gaza*

Budget alloué: 1988 3.000.000 ECU  
 1989 5.000.000 ECU  
 ONG éligibles: ONG communautaires  
 procédures: projet par projet avec accord a priori.  
 Cofinancement jusqu'à 100%.

ANNEXE 2. Liste des ministères responsables

B:	ministère des Affaires étrangères, du commerce extérieur et de la coopération au développement - AGCD (Administration générale de la coopération au développement).
DK :	Udenrigsministeriet DANIDA (Danish International Development Agency)
RFA:	Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit
F:	ministère des Affaires étrangères ministère de la Coopération - département de la Coopération non gouvernementale
IT:	Ministero degli affari esteri Comitato direzionale per la cooperazione allo sviluppo
IRL:	Department of Foreign Affairs - Development Cooperation Division
LUX:	ministère des Affaires étrangères, du commerce extérieur et de la coopération.
NL:	Ministerie van Buitenlandse Zaken DGIS/DPO (Directoraat-Generaal Internationale Samenwerking/ Directie Particuliere Activiteiten).
UK:	Overseas Development Administration
CEE:	Commission des Communautés européennes Département VII/D/3 (Directorat-général pour le développement)

ANNEXE 3. Taux des changes

	B/LUX 1000 FB- ... ECU	DK 1000 DKR- ... ECU	RFA 1000 DM- ... ECU	F 1000 FF- ... ECU
1986	22,830	126,008	469,777	147,100
1987	23,234	126,828	482,735	144,319
1988	23,026	125,762	482,067	142,117
	IRL 1000 IRL- ... ECU	IT 1000 LIT-[14] ... ECU	NL 1000 HFL- ... ECU	E 1 000 PTA- ... ECU
1986	1363,847	0,684	416,415	7,275
1987	1289,577	0,669	428,416	7,034
1988	1289,205	0,650	428,304	7,267
	UK 1000 UKL- ... ECU	US 1000 USD- ... ECU		
1986	1489,958	1016,601		
1987	1419,303	866,221		
1988	1505,040	845,680		

Source: Statistiques Financières Eurostat 1989

# UNESCO

## La première consultation régionale des organisations non gouvernementales d'Amérique latine et des Caraïbes

Une première consultation des organisations non gouvernementales de caractère régional et international entretenant des relations officielles ou de travail avec l'Unesco, s'est tenue à Quito, du 19 au 23 mars 1990, en présence de M. Wilfrido Lucero, Président du Congrès National et Président du Parlement Andin, et de nombreuses personnalités du monde de l'éducation, de la science et de la culture.

Cette conférence, qui rassemblait des représentants de quelque 70 ONG, est la première initiative du genre se tenant dans la région. Elle était organisée par le Secrétariat de l'Unesco, en coopération avec le Comité permanent des ONG bénéficiant du statut consultatif auprès de l'Organisation et avec l'appui des Autorités équatoriennes. La réunion a été ouverte par M. Alfredo Vera Arrata, Ministre de l'Éducation et de la Culture, qui, dans son allocution, a rappelé que c'est à la demande personnelle du Directeur Général de l'Unesco, M. Frédéric Mayor, que les Autorités de son pays ont décidé d'accueillir avec enthousiasme cette conférence. Le Ministre a mis en relief les défis du développement socio-économique des pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes, lesquels doivent être relevés par la mise en oeuvre de toutes les ressources disponibles.

Il a ajouté que les organisations non gouvernementales constituent une force mobilisatrice essentielle dans le développement et ce, dans la mesure où elles disposent d'une capacité réelle d'innovation sociale et des méthodes flexibles d'action, notamment en faveur des populations les plus démunies.

La Présidente du Comité Permanent des ONG, Mme. O. Moreau, a indiqué, pour sa part, que la plupart des consultations intersectorielles des organisations non gouvernementales au sujet du programme de l'Unesco s'étaient tenues jusqu'ici au siège de Paris et que le moment était venu d'accompagner la décentralisation d'un nombre croissant d'activités de l'Organisation par un rapprochement et une collaboration accrue entre les organisations non gouvernementales de la région et les unités hors-siège du Secrétariat.

La séance d'ouverture de la consultation a aussi été marquée par la présence de M. Adolfo Perez Esquivel, Prix

Nobel de la Paix, Président du "Servicio Paz y Justicia en America Latina", qui s'est attaché à montrer le rôle essentiel joué par les organisations non gouvernementales dans la promotion et la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que dans l'instauration de la démocratie et de la justice sociale dans la région. Il a souligné qu'en agissant ainsi, ces organisations, issues de la volonté des peuples de s'exprimer et d'agir, contribuent à l'affirmation de la dignité humaine et au maintien de relations pacifiques entre les groupes sociaux. Enfin, s'exprimant au nom du Directeur Général de l'Unesco, M. Gustave Lopez, a souligné que cette réunion s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du Troisième plan à moyen terme de l'Unesco pour 1990-1995, dont les orientations ont été adoptées il y a quelques mois par la Conférence Générale de l'Organisation, à sa 25ème session.

Le Représentant du Directeur Général a souligné que la mise en oeuvre de ce plan de 6 ans, qui vise notamment au renforcement de la capacité catalytique de l'Organisation, impliquera une coopération accrue de l'Unesco avec les organisations professionnelles oeuvrant dans ses différents domaines de compétence, ainsi qu'avec les grands mouvements sociaux et culturels représentatifs des opinions publiques.

Il a également évoqué les grands défis que la région doit relever dans les années 90 et le rôle qu'entend jouer l'Unesco pour soutenir les efforts des Etats-Membres en vue de résoudre les problèmes qui se posent. Il a invité les organisations non gouvernementales à participer à un grand mouvement intellectuel dans la région pour soutenir les processus de démocratisation en cours et promouvoir la modernisation des Etats, la recherche de nouveaux modèles de développement, la protection de l'environnement. Il a aussi indiqué que ces efforts devraient s'articuler avec ceux des autres régions du monde, dans le souci d'instaurer une paix durable.

On trouvera ci-dessous le document de travail établi à l'intention de cette réunion par Guillermo Miranda et Sergio Spoerer, sur base d'un contrat entre l'Unesco et le Comité permanent des ONG.

# First Regional Consultation of Latin American and Caribbean NGOs

Quito, March 19-23 1990  
Working Document (\*)

## Contribution of NGOs to the orientations and activities of UNESCO in Latin America and the Caribbean region

### *NGOs and Latin America.*

#### *The challenges of democratization and social progress*

##### **Presentation**

While the Non-Governmental Organizations — the NGOs — were born out of a number of processes specific to each Latin American and Caribbean country, their origin and their present identity bear common features.

Most of them came out of assistance projects and of emergency responses to more strategic programs and projects which were seeking to broaden popular participation and to improve existing concepts of development at local, national and regional levels.

This general view which we describe hereafter (1) helps us to conceptualize homogeneously the associative life in the continent — ever more active in the last few years. Our basic purpose is to present, in the framework of two FREAL/CREAL projects, and more generally, the regional realities and the most important challenges which NGOs are facing today and will be facing in the near future.

##### *1. The NGOs, their importance*

The Latin American Non-Governmental Organizations are associative institutions which contribute to strengthen society and seek alternate modes of development and social progress.

This document was prepared on the basis of a contract between Unesco and the Standing Committee of NGOs enjoying a consultative status with the Organization.  
(Consultants: Guillermo MIRANDA and Sergio SPOERER)  
(\*) Adapted from the Spanish original

This approach leads us to present one of the most remarkable features of this particular form of associative life: the NGO (2). It covers a broad spectrum of initiatives, independent from the State, pursuing objectives of "common interest" and endeavouring to give to their beneficiaries an active social role, in other words to create participatory citizenship.

Such process of active participation in the conception, administration and implementation of projects or programs in the areas in which they operate — culture, technology, production, education, health, science, art, etc. — constitutes a training ground functioning at different levels of democratic behavior and promoting a stronger civil society, both these elements known to be weak and lacking in density in Latin America, generally speaking. This new "institutionality" in the continent will be more or less apparent and more or less acknowledged depending on the level of democratization in any given country.

Thus the existence of such institutionally, autonomous of governments and of political parties and involving professionals, technicians and intellectuals, makes it possible to find solutions to different social needs, by implementing a methodology aimed at strengthening the social fabric from which the demand has arisen. It also improves the capacity of the social "under" to make proposals, and it broadens its capacity to dialogue with the "above". While this doesn't exclude confrontation, it doesn't limit the role of social organizations to confrontation without alternatives.

This dynamic tie between the social strata and the pol-

tical superstructure corresponds to needs and implies a concern for people's interests. It is not only a channel of social demands directed at the State, it is also a creative action aimed at formulating solutions. Thus, NGOs develop a real capacity to establish relations with other actors and promoters of public interests, while consolidating their own autonomy, whatever the field in which they have been acting.

This faculty to be a democratic actor is inherent to the process of cultural exchanges in which the NGOs are permanently involved. It is a known fact that Latin American and Caribbean NGOs use such external resources which are indispensable to their functioning (3). This results from the existence of a somewhat developed trend of co-operation in the North, which we won't underline here as what is important in this respect is the interaction which it brings about and the mutual learning it promotes.

The NGOs of the continent are party to the establishment of a relationship between the civil society, the state and/or multilateral organs which have a democratic background and are solidarity oriented. This creates the conditions for the reencounter of peoples — a deep concern of Latin American and Caribbean NGOs. This is particularly significant when facing authoritarian and dictatorial regimes.

## **2. Latin American NGOs are becoming an important reference in the field of development and social progress**

a. First of all one should mention international co-operation where the role NGOs play in promoting authentic development has become ever more important. Besides the NGOs of the North, many multilateral and bilateral institutions have been channelling resources through Latin American and Caribbean ONGs.

Programs of the European Economic Community, UNDP, BID, and the specific assistance of the governments of Italy, France and Spain — all illustrate the recognized value of the work of NGOs (5). Not only they have facilitated the introduction of resources in situations of dictatorial ruling and lack of democratic control, without the fear of misuse, but they also have given ample evidence of their real efficiency in the field of democratization and social progress at whatever level they operate.

b. The existing close relationship between NGOs and the beneficiaries is in itself an essential asset in this sphere of co-operation. The formulation of appropriate proposals to solve important problems created by the scarcity of available resources open the way to an incredible variety of pilot programs that no State, however strong its willingness to help, could bring forth.

*In the field of education* from adult literacy to training and retraining of workers, there is a huge amount of programs which are being carried out by NGOs. They have opened the way to the recreation of Popular Education, and experiences of the non-formal, non-governmental sector, are beginning to be adopted, in a positive way, by Formal Education.

*In the field of health*, the creation of centers set upon promoting the awareness of the all-important preventive action has opened the way to access to health institutions, a task which the State was unable to undertake in view of adverse conditions related to the critical reinstatement of

the Continent in the world economy and as a consequence of inefficient adjustment policies.

c. It is worth noting that NGOs response to ever-present emergencies in our continent has opened the way to studies and proposals.

Special attention should be given to the large number of studies related to the medical value of herbs and plants, which have resulted in salvaging cultural traditions in the field of *médecine*. Also worth mentioning are their pedagogic endeavours in favor of prevention, their ability to oppose the introduction of drug surpluses from the North, and the capacity to promote awareness of people's rights in matters of health. These accomplishments have enhanced the importance of NGOs as interlocutors, as made evident by the World Health Organisation's avowed appreciation of their work in Latin America. d. Scientific and technological experience is not absent from these contributions. Unfortunately, Latin American progress in non-classical technologies does not come from university and governmental efforts. NGOs, with their field experience ("research-action"), have accumulated knowledge and made notable progress in such varied matters as non-organic cultivation, biotechnology, protection of natural resources, development, ecology, etc. e. The same process has occurred in Culture and Communication. Research, protection and creation of a "people's memory" and of "know-how" have become essential parts of the struggle for cultural identity, a dynamizing asset in all aspects of man's life. A dominant and classic policy in Latin American States consists in drastically reducing expenditures in these areas.

Research and propagation of indigenous cultures, the creation of audiovisual materials, special ethnic studies and cultural exchange are substantive activities of hundreds of Latin American NGOs.

The creation of communication networks of NGOs throughout Latin America goes together with their enormous efforts in continental and intercontinental communication. From thousands of booklets and more elaborate magazines to radio and alternative TV networks and now through computers and satellites, all illustrate a rich and varied communication panorama.

These aspects of global development illustrate the dynamic devotion of these NGOs to social progress, f. From this point of view NGOs which carry out sound programs and projects are part of a more complex and richest mosaic. They illustrate the value of productive efforts whose financial cost would otherwise be no more than a drop of water in the sea.

If one realizes fully the "citizenship" value of the non-governmental world, and its creativity in spheres of daily life both at the national and regional levels, then one cannot help acknowledging its democratizing role in civil society, its contribution to the social fabric and its stimulating impact on human progress as a whole. Such are the basic values of their associative work, notwithstanding the scarcity of their financial resources and the political and social crisis in the Continent. The NGOs have acquired a high reputation as interlocutors, nationally and internationally. Yet, and what a paradox this is, the main task they face, in the deep Latin American crisis, is to attain an even higher degree of institutionalization, which may be a too ambitious objective for a new actor which, thanks to its dynamism, fills in tremendous gaps in a most heterogeneous society

### 3. NGOs in Central America : *Peace, Democracy and Development*

It has been estimated that in this area over 100 international NGOs coming from almost all parts of Western Europe and North America operate actively and directly and/or through local NGOs.

Their contribution is estimated at some 750 million dollars and some 600 local NGOs are servicing about 5 millions Central Americans (6).

This overall picture of what is the real non-governmental world in Central America underlines the most important role that this actor is called upon to play today in this area.

The already mentioned study shows that in the current crisis in the region — militarization, social disintegration and serious economic problems — the only thriving institutions are the armies... and the NGOs. The study concludes with all reason that this demonstrates the incapacity of the State to face the crisis in Central America. We are, therefore, witnessing in Central America an enormous battle between militarization of the region and the increasing efforts to introduce there a civil attitude and participation of the majority of the people in overcoming this regional crisis.

In this socio-political framework NGOs are called upon to strengthen their contribution as a dynamic actor in civil society.

This phenomenon, which is appearing as part of the third force facing underdevelopment, occurs at a time of deep political, economic and social transformation not only within the area but also in its North-South and South-South relations.

Political events occurred since the signing of the Esquipulas Agreements illustrate the fact that our times demand the mobilization of civil society in favor of a regional project of peace, democracy and development... To the extent that peace may replace war as the dominant factor in Central America, the main objective will be to solve the economic crisis. Nevertheless, both in war and peace the key factor will be man : the logics of the majority will decide on the nature of the future of Central America.

As a consequence, the strengthening of civil society is a decisive element in the process of peace, democracy, reconstruction and regional development. NGOs are capable of promoting initiatives for development, from bottom to top. In the polarized Central American atmosphere, NGOs as agents of change can play a pluralistic role in rebuilding civil society. Furthermore, their own autonomy from the State is a great asset in carrying out of projects of peace, national reconciliation, popular participation and economic self-management (7).

The enormous challenge for the non-governmental world described in the above mentioned study enhances the central role that these institutions are called upon to play at this time.

During the most critical period NGOs of the region have had very many activities, most of the time in emergency situations. Attending populations displaced by the war, working in the field of human rights, promoting emergency production projects, attending masses of peasant and indigenous people victims of the existing climate of violence, etc. have been and are in various parts of the region priority activities of the non-governmental associative world.

The consolidation of non-governmental institutions which attend problems of education and to some extent regional co-ordination is almost incredible, considering the climate of war and insecurity which has prevailed in the region.

### 4. Today's challenges

This very real presence of the NGOs of the region allows us to forecast that they are bound to contribute to the communication flow which will necessarily take place between social organizations view to activate the peace process that governments are involved in with the difficulties we all know.

Because of this, most studies devoted to this question come to the conclusions that at this time two complementary efforts are required: the formulation of a concept of regional integration compatible with the non-governmental potentialities and the strengthening of the institutional capacity of non-governmental institutions involved in the development and democratization of the area.

The logics of regional integration lead the non-governmental sector of the region to believe that there are no solutions to national crises without a regional solution. Our picture of the Central American crisis, of the conditions inherent to governmental policies and of the existence of different types of political regimes indicates that we are facing an unstable and complex panorama with important national differences. Nevertheless it is impossible to conceive an alternative future for any single country of the region before seeking a regional alternative. On the other hand, there will be no solution to the regional crisis if no efforts are made in every single country to face specific national problems... For the popular sector and for the supporting institutions (NGOs), a Central American approach in the condition of survival and an objective to be reached. For the governments of the region it is an unavoidable historic crossroad. There is no intermediary choice (8) ...

There is a need to strengthen the institutional potentialities because of the weakness of Central American civil society and also in view of the polarization of political orientations which makes available a space for the hopes of the large majority of the people to be formulated. The NGOs will play no other role than their's as regards the political orientation of the region. Yet, taking into consideration the dynamism of non-governmental associations as agents of development and the experience they have accumulated, the challenge for the NGOs is how to participate actively in the discussions about the type of society which the existing weak process toward peace may open.

The institutional strengthening of NGOs means the strengthening of the social organizations which promote initiatives: "The autonomy of the NGOs is the diversified factor which makes it possible for them to contribute to peace and development in the midst of the crisis, and it constitutes the central axis of their institutional identity. The challenge for the NGOs is how, from their position as agents and promoters of limited development projects, to become institutions capable of bringing forth new components of development in the new framework of regional reconstruction and integration. It is crucial that NGOs become institutions through which civil society may articulate their demands whatever the governments' own official proposals may be" (9).

**5. The NGOs and Latin America:  
the challenges of democratization**

The apogee of NGOs in Latin America dates from the Seventies, at the time of the arrival to power of authoritarian regimes which suppressed democracy and conditioned the development of NGOs.

According to Sergio Sporer, in his work containing several studies on NGOs in South America and Mexico (10): "Since their birth NGOs appear as being transitoral. They would be no more than modes of a social undertaking in conditions of extreme vulnerability ... They were perceived and, above all, they perceived themselves as forms of political opposition under authoritarian conditions."

This self-perception changed as political systems of the region were recovering democracy. Indeed, the diversity of their fields of action and of their beneficiaries created new challenges and problems for those NGOs.

a. Projects for survival: a constant dimension of a Latin American style of development?

Originally, the survival projects in urban sites (poor urban areas, marginal camps, favelas, etc.) as well as the projects for peasant self-sufficiency were developed as answers to authoritarian regimes devoid of social policies.

Newly born democracies, far from eliminating the inherited serious socio-economic unbalance, still endure situations which appear to be a lasting phenomenon, beyond the dictatorial and authoritarian period.

As a consequence, the experience accumulated by these NGOs happens to be extremely useful in the designing of development strategies geared to satisfy basic needs of the poorest strata of the population.

NGOs not only have a concrete experience with survival projects but they also possess a cultural "know-how" and the experience of working with poverty stricken groups. They are familiar with methodologies for the promotion of people's participation which will result in creating new capabilities for dialogue among beneficiaries, these may evolve from being defensive and opposition groups into social articulate institutions ready to participate in the newly created democratic institutions.

b. NGOs and their accumulation of information for the formulation of questions and proposals regarding development and social progress.

NGOs, as centers for research and training and/or academic centers have gathered scientific and technical knowledge in respect of the most burning issues in Latin America: health, employment, housing, cultural policies, research in decentralization or local development, etc. This gives them operational capabilities for the seeking of democratic consensus among the various social partners concerned: employers, political parties, etc.

The aptitudes that these institutions have acquired in both fields constitute an obligation for them to face the general challenge described above: the institutional and dialoguing know-how which NGOs should aspire to possess in this new stage. In this connection, the comparative study we have mentioned points out that such is NGOs weakest point in South America and Mexico, with some exceptions such as in the case of Peru and Brazil.

NGOs tend to consider as a serious threat the acquisition by other institutions of the legitimacy they have conquered in various social sectors. Yet the author of the comparative study believes that there exists what he defines as a self-limitation: "The reticence expressed by members of these organisations towards formal institutions and established power, such as parties, universities and governmental organs (considered as the most likely to mold society) can be explained by an awareness of the missionary and often not so visible character of their activity: emergency work as an answer to unpopular governments, and the seeking of alternative solutions. All these are elements which explain a real self-limitation of these non-governmental institutions. Nevertheless, more and more organizations wish to inform the rest of society about what their work was and is, the knowledge they possess, methodologies which can be a contribution to democratic states, and their silent or informal diplomatic experience in relations with actors of co-operation in other countries and continents".

## **Possibilities of NGO action in the framework of Unesco's medium-term plan (1990-1995)**

### **About the plan's basic ideas**

Latin American NGOs' experience in the fields of Unesco's competence indicates the need to deepen the identification of the following problems contained in the 1990-1995 Plan:

#### **1- Change, management of the future and uncertainty**

— The rapidity, extensiveness and — relative — imprevisibility in which the world lives today creates a generalized feeling of chaos, anxiety and — in a few cases — despair.

- Change is experienced as a crisis, that is to say as a lack of valid interpretations leading to efficient actions

coherent with new situations. That is why there is talk about crisis of models, paradigmas and meaning.

— The climate of crisis is born out of extremist impulses of different types or out of behaviors unaware of ethics and of social co-existence (cult of money as the sole measure of success, corruption, etc.).

— The management of uncertainty is above all a communicational challenge. In other words, it requires the establishment of conversational networks with contrasting interpretations and thinking about possible new actions. The establishment of an increasing distance between interpretation and action (among analysts and decision makers, says Unesco) is typical of crisis situations, and their convergence is the key to the reduction of such distance. Action stems from attempts at new interpretations of what is possible.

— The future — as the field for human actions — results from the capacity to "listen" to new possibilities born out of differences produced by new interpretative speeches. Prospective practice rests upon this capacity to listen — to be understood as the questioning of interpretations so far considered as inspired by common sense and as the anticipation of the future. Planning doesn't state nor forecasts : it organizes exchanges on forecasting the future (where new possibilities are "listened" to).

— The capacity to innovate is linked to the mentioned capacity to listen and to make oneself listened to (institutionally), that is to say to communicate. Innovate is to create new possibilities for action. It results from technoscientific work and from education which creates the capacity to "think" (to re-interpret and to anticipate) and the specific abilities to act in keeping with the new possibilities.

— To communicate is not to "process" (express and/or receive) information : it is the ability to interpret and coordinate action within new possibilities. To this end what is needed more than data banks and management of flows of information is to communicate, to establish networks of actors in a given field (today it requires — imperatively — computer support). To communicate is also a permanent redesigning of public identity.

— Communication (the management of uncertainty and anticipating the future) is, therefore, the key factor to the new interpretation suggested by Unesco about a "human" and "lasting" development (the theme we refer to in para 1-3).

## **2. Global approach and interdépendance**

— The world is increasingly "Many Voices, One World". The recent evolution in the U.S.S.R. and Eastern Europe creates the conditions of a global market, of one universe of transactions together with a climate of peace between East and West which could accelerate the disarmament negotiations and liberate resources for a new phase of North-South co-operation.

— The varying national factors of development are inseparable from the main international trends of trade, investments, technology and political influence. For a country to be part of these trends is a requisite of national development.

— International relations are acquiring increasing density due to the presence of many actors, one of whose most important conditions of success is to enjoy foreign ties and possess a strong professional identity (trade mark) at world level.

— The will to protect the environment is part of the consciousness of interdépendance and shared responsibility.

— One can foresee a continuing migratory trend from South to North and from East to West which increasingly characterizes plural societies, both ethnically and culturally, and from the standpoint of religion.

— Learning diversity, tolerance, pluralism and mutual understanding will be a major condition of national and international coexistence in a atmosphere of peace excluding every form of discrimination.

## **3. About the "human" and "lasting" dimensions of development**

— As we face the United Nations Fourth Development

Decade (1991-2000) in the framework of the World Decade for Cultural Development (1988-1997), it is necessary to deepen the distinctions between the "human" and the "lasting" character of development.

— "Human" is not only to be considered in relation to the "all man and all men", that fully corresponds to the meaning of the Rights of Man and Peoples (a concept which requires clarification). It should also be looked at from the standpoint of reaching the final goal of development, which is to increase human ability to obtain more and better satisfaction of needs and to produce gains. Productivity, well-being and conviviality are also fields in which the "human" can be evaluated.

— The notion of "lasting development" is, in its present stage, as suggestive as lacking in operational references. It carries the picture of a development model that faces uncertainty with answers which are valid today, but with a mere "vision" of the future. A model which

- generates institutional development (citizen participation and political stability),
- is intimately related to the world through computerized networks of actors who anticipate and act,
- increases continuously its productivity and its capacity of action,
- research, development and education multiply the chances of innovation,
- gives a country coherent international identity,
- takes care of ecological balance,
- takes into consideration — with a sense of ethical responsibility — the rights of future generations,
- potentializes organized participation of public partners (government, parties, parliament, city councils) together with civil elements of society (firms, trade unions, professional associations, churches, NGOs, etc.),
- considers identity as the balance between preservation (memory and identity features) and design (in relation with other traditions, sense of initiative, ability to formulate in connection with the future).

## **4. About the conditions of action in the fields of Unesco's competence**

— The 1990-1995 Plan declaratory aspect is in contrast with the weakness (qualitative and quantitative) of proposals for action. In several cases intentions are formulated without clear commitments as far as their implementation. The limited and uncertain capacity to mobilize extra-budgetary and funds other than those of the Organization tends to make questionable the applicability of the Plan.

— Allusively but recurrently the Plan opens the way to doubts about Unesco's own notion of its functions and institutional profile:

- Information and exchange center
  - Catalyst role
  - Seat of innovation
- these are some illustrations of the new profile of the Organization.

— No precisions are given as to the articulation between the intergovernmental character of Unesco and its declared intention to create openings to civil society; in this connection NGOs are systematically mentioned. This trend contrasts with the attitude regarding firms, whose contribution in the fields of competence of Unesco has increased in recent years.

— The idea to develop "a flexible, decentralized instrument" which will be more inclined to act through networks than through institutions, is seducing but lacks in operational proposals.

### **Latin America in 1990 emergency agenda and strategic challenges for NGOs**

#### **1. NGOs increasingly belong to Latin America's social landscape.**

The organizational fabric which they constitute in very country is broad and diversified. Its social impact is felt principally in urban marginal groups and in situations of rural subsistence economy. Its relations with more structured social actors (trade unions, churches, professional organizations) have involved NGOs in national questions and not any more solely in activities at the rank-and-file level. Still, interrogations and possibilities arise from the experience they have accumulated during all these years.

- a) Contradiction between small scale activity (microprojects) and the need to broaden their coverage. The fragility or the absence of public democratic institutions limit the possibilities of concertation between NGOs and municipal authorities. NGOs themselves, with some exceptions, have failed to develop such capacities which would make for a broader social coverage. They also show a predominant tendency to work away from public institutions.
- b) The conception NGOs have of themselves as "alternate organs" leads them to avoid relations with public institutions and with the political system. At this time of transition they are conscious of the provisional and marginal character with which they were often born. This keeps them aloof of challenges and indifferent to their possibilities.
- c) The NGOs working in the economic field (small production projects) disregard the need to obtain financial autonomy by increasing their productivity. Because of the difficulty of creating new goods, of acceding to the market, of improving their management, all this often leads them to underestimating the value of relations with formal economy and, particularly, with the world of business.

#### **2. NGOs face a crossroad with no more than two openings, generally speaking**

- a) A one-way production line starting from the present and aimed at consolidating its "rank-and-life" activity, and also, probably, at seeking to strengthen their ties with their clientele (the social field they cover). This tends to become a kind of "institutional self-satisfaction" of a corporational type.
- b) An institutional development that allows for considerable growth of their capabilities to produce effective results and to co-ordinate their work with other actors institutionally stronger than they are. Autonomy, concertation and productivity would open the way, in this hypothesis, to the broadening of NGOs social scope and of their economic capabilities.  
Taking Into consideration the Latin American socio-economic crisis and the fragility of its democratic institu-

tions, this second way could be a kind of a second arm of cultural democracy, deeply rooted in civil society and yet proper to potentialize NGOs' political and economic capabilities.

#### **3. In the hypothesis of the development of NGOs along the lines of the second alternative, the demands of co-operation would develop in three broad directions.**

- a) *Extreme poverty and adjustment policies.* It is generally admitted that adjustment policies implemented in the region (suggested or imposed by the IMF) have had a negative impact on social conditions in the continent. One hundred and seventy million poverty stricken people (40% of the population) among whom sixty-one million suffer from extreme poverty (destitution); 44% of the labor force are unemployed or underemployed; these data show the magnitude of the efforts to be undertaken. Aid and political policies can't be dissociated: the weak results of the first are coherent with the considerable impact of the second. To create productive employment and to redistribute income are possible only if aid quickens equitable growth processes along with business creativity and modernized exportation practices. Consequently, the first request of NGOs in the South to the co-operation forces in the North is that aid and economic relations should not be dissociated.
- b) *Political co-operation for democracy.* The strategic purpose of aid is not to satisfy needs but to create capabilities for action. It concentrates on supporting strategies of material and symbolic survival and of defense of human rights. Aid appears to be out of phase in regard of the political needs which the broad if fragile democratic scene poses to NGOs, social actors and political forces.  
Democratic stability and the management feasibility of its institutions require a complex process of political modernization both for public institutions and for the party system. In a democratic set-up parties appear to be of a corporational and client-oriented type lacking in efficiency and social roots.  
This field of international co-operation so far doesn't offer significant experiments.
- c) *Co-operation to increase control capacity over external variables.* The insertion of latin american economies in the world economic system isn't a matter of choice but of reality. Furthermore, without this insertion neither growth nor development are possible. Nevertheless, it is obvious that present conditions of insertion are terribly unfavorable to the developing world. It would be superfluous to dwell at this time on the different aspects of this unbalance. The sole element that needs to be underlined is the marginality — the exclusion — of Latin America from the process of decision-making in respect of matters which determine the course of its economies: prices and volume (protectionism) of its exports, interest rates of this foreign debt, technological trends, armament sales, etc. without forgetting the adjustment policies imposed by the IMF to regulate the balance of macroeconomics. The negotiating capacities of Latin America on this matter are quite marginal. Particularly preoccupying is the fact that this situation is becoming worse because of the increasing exclusion of Latin America from the political themes on the interna-

agenda. Northern countries' reproach of lack of concentration among Latin American countries can't dissimulate their reluctance to recognize our states as valid counterparts to co-ordination organs — sure enough, insufficient — which the region has given itself.

#### **4. NGOs and co-operation: new possibilities ?**

The developed North lives through its own crisis, the impact of which affects co-operation policies: resources are reduced, public opinions express reticence, commercial and political profits are demanded of philanthropic endeavours.

Among the "above" of economic relations and the "under" of aid the articulation isn't obvious : speech covers gaps. Co-operation understood as mutual adaptation of policies, appear not to take place frequently.

In such a climate NGOs from the North note that the margin of their possibilities is narrowing : reduction of resources, pressures from public opinion and institutions, increase of administrative controls, etc. Dialogue, not in terms of good will but of efficient results, is becoming difficult. Quarrels and reproaches are frequent, and so is the lack of confidence. Changing the course of events can be tried out from three angles :

- a) Observe, systematize and potentialize acquired experience. Adequate policies of institutional *evaluation* of programs and projects executed in co-responsibility by North and South NGOs should give positive results when proceeding to redesign existing practices. To create the conditions for professional *consultative* work in this respect would create the conditions to provide accumulated and available expertise to co-operation partners.
- b) To organize concerted activities with new co-operators: city councils, autonomous regions, local collectivities, firms, etc. To get new partners interested, new ways of co-operation should be found which would combine gifts, loans, joint investments, etc. Profit and philanthropic actions should not be conceived as radically opposed. The ethical sense of social profit, of public service isn't necessarily antinomic to sense of business.
- c) Identification of workers, evaluation of experience and innovative experimentation should create the conditions of a dialogue which could open the way to new fields of activity for international co-operation. Above all, such dialogue should be conceived as a permanent, open conversation on new possibilities for action. Then, this dialogue would mean innovation, designing of new practices and not a rhetorical substitute for efficacious activities.

#### **About the possible activities of NGOs in the fields of Unesco's competence**

"Large and diversified", the universe of Latin American NGOs includes all the domains in the 1990-1995 Plan, with the single exception of the science and technology major field in which the dominant organizations are professional associations ("Colleges", professions).

We will now refer to those domains where there is a large convergence between Unesco programs and the NGOs accumulated experience.

#### **1. Education and the future**

In the struggle to eradicate illiteracy and to provide basic education to all, Latin American NGOs have recognized competence, broad coverage and networks throughout the whole continent. NGOs develop adult education ("popular" education) as well as formal education in rural areas or in the under-privileged highly populated suburbs of large cities. Among the people adult education tends to increase citizens' participation, to improve the quality of life and to increase the productivity of the non formal economy sector.

#### **2. Science of the service of progress and environment**

In this field NGOs have concentrated their efforts on introducing technologies appropriate to development, at people's level, with a view to satisfy directly the essential needs of the poor (self-produced low cost goods).

There is an increasing activity of NGOs in the protection of the environment (protection of forests, anti-contamination measures, non renewable energetic resources, etc.).

No examples exist of co-operation between NGOs and the techno-scientific community (professional associations, universities). The notion of "alternate development" has discouraged the attempts at establishing relations with the most modern centers of innovation (research and development divisions in industrial firms) and with State action.

#### **3. Culture: past, present, future**

The theme of the cultural dimension of development (comparable, perhaps, to what A. Hinchman has called "hidden nationalities of social behavior") inspires the whole of NGOs work. Whatever may be the domain in which they deploy their activity, the will to identify and potentialize traditions, motivations, signs of identity, rituals of belonging and celebrating, is ever present in the development projects in which they work. Participation and creativeness of workers involved and preoccupation for people's identity are factors inherent to NGOs activity.

When drafting concrete projects in the framework of the Decade for Cultural Development NGOs' contribution can be considerable together with Unesco's Secretariat and governments.

Activities linked to the Five-Hundredth Anniversary of the Encounter of Two Worlds are another privileged cultural field for NGOs action. This contribution is the more necessary as one notes the existing gap between official activities (National Commissions of the Fifth Hundredth Anniversary) and a fragmentary discussion which mostly underscores an historic quarrel about the meaning and consequences of 1492. An initiative which would associate Unesco, governments and NGOs in Spain, Portugal, Italy and Latin America could open possibilities so far unexplored. Something similar could be promoted in the framework of Amerindia '92 with NGOs working together with the indigenous minorities of several countries.

The nature of NGOs is that of cultural workers at the people's level, ready to contribute to all activities in this field.

#### 4. Communication at the service of humanity

NGOs in every field in which they work are per se communication entities : their capacity to listen and to interpret, their contribution to people's identity and their systematic concertation of activities with social actors make them the true "nervous ends" of the social fabric. Their communication work is not limited to the social base. They are active in media at all levels. They have shown a true innovative capacity in the use of modern communication techniques (audio-visual, computers) and they act as advisers to a broad range of social sectors and even to professionals in this area. As they create ties they build operational networks for the circulation and/or defense of ideas and rights. NGOs are builders of solidarity.

#### 5. Social and human sciences in a changing world

In Latin America many of the main academic centers and/or social progress institutions enjoy the NGO status. The quantity and quality of their production is, undoubtedly, greater than that proceeding from universities. NGO networks in this domain are active and most productive. They play a major international role. Their contribution to the analysis of social change in the region has been decisive and closer to the decision-makers than are other sectors of the scientific community. These centers have produced studies, organized seminars and formulated proposals in such matters as socio-demographic change, family, women and youth, migratory trends, city planning, life styles, social actors, political development and others.

The concertation of activities between Unesco and NGOs in this field could have a positive multiplying effect.

#### 6. Prospective studies and development strategies

In paragraphs 1.1 and 1.3 we have mentioned several questions whose study could well be mentioned here.

##### NOTES

- (1) These studies belong to the PREAL/CREAL program. They are:
  - "Las Organizaciones no Gubernamentales en la Democratización de América Latina" (NGOs in the Democratization of Latin America) by Sergio Spoerer, a working document published by ILET, Chile, 1988.
  - "Instituciones de Apoyo y Centros Académicos Privados en América Latina, un estudio comparado" (Supporting institutions and Private Academic Centres in Latin America, a comparative study), by José Abalos, ILET, Chile, mimeo 1987.
  - "Las ONG y la Crisis Centroamericana" (NGOs and the Central American Crisis), by David Lewis, CRIES, Central America, mimeo 1989.
- (2) The name that these organizations should be given is being debated in Latin America. We have adopted Fernando Barreiro's view, in his paper "La Otra América Latina" (The Other Latin America), published by "Europa-América Latina, el Desafío de la cooperación" (Europe-Latin America, the chal-

The combined experience acquired in working on development projects and on social research gives NGOs some right to be associated to broader studies on the human dimension of development, on the clarification of the idea of a "lasting development" (see 1.3 above) and to prospective studies.

#### 7. Peace, human rights and eradication of all forms of discrimination

Peace — social and at borderlines — and human rights have been, at least during the last 20 years, important themes in NGOs analyses and action. Empirical studies, "doctrine" and accrued practical experience have been significant. Today these subjects have gained importance, they enjoy public consensus and are an essential part of the new democratic culture of the Continent. Contribution of NGOs in this field has been considerable: it can be even greater in the future.

In this sub-chapter 3 we have limited ourselves to underlining the priority areas of co-operation between Unesco and NGOs, in keeping with the orientations of the 1990-1995.

To give the desired efficiency to this co-operation it would be necessary

- a) to give concrete form to the identification of priority areas and programs of mutual interest to Unesco and to NGOs.
- b) to identify the NGOs which would be in each case Unesco's counterparts, and
- c) to prepare a plan of action for the 1990-1995 period which would include an agreement on ways of obtaining the necessary financial resources.

lenge of co-operation) Editorial Pablo Iglesias, Madrid, Spain, PREAL program, 1988.

- (3) More information is to be found in Pierre Galand's article "Las ONG Europeas" (The European NGOs), published in "Europa-América Latina" .... op. cit.
- (4) Id.
- (5) See IBD's contribution to CREAL Symposium "Europa 92 y cooperación con América Latina (Europe 92 and co-operation with Latin America).
- (6) "Las ONG y la Crisis Centroamericana" (NGOs and the Central American crisis) op. cit.
- (7) Id.
- (8) "Relaciones entre ONG y Estado en Centroamérica" (Relations between NGOs and the State in Central America), by Oscar Jara, Director of Alforja, Central America, presented at the FAO consultation in Rio Janeiro, 1987.
- (9) "Las ONG y la Crisis Centroamericana...", op. cit.
- (10) "Las Organizaciones No Gubernamentales ...", op. cit.
- (11) Id.

*Extracts from the address given by  
Mrs Odile Moreau, President of the UNESCO/NGO Standing Committee  
at the 1st UNESCO regional consultation of NGOs in Latin America and the Caribbean*

[...]

Why do we meet to-day?

Many NGOs working throughout this vast Continent and the Caribbean at the grass-roots level, regionally, nationally, locally, are not familiar with the work of UNESCO, because of communication difficulties.

At the international level we have regular intersectorial consultations with UNESCO but these are always held at the headquarters in Paris which means that the NGOs are most of the time, if not always, represented by their members who are closer to Paris, for obvious financial reasons.

This has been a growing concern for the Standing Committee and for UNESCO Secretariat as the regions have much to contribute.

But since UNESCO is putting now more and more emphasis on decentralization (which means giving more importance to the activities in the regions), we thought that if we brought together the NGO representatives from throughout the region and senior UNESCO officials from headquarters and from regional offices, we might get down to some really solid discussions about ways of building effective cooperation at the regional and national levels. A proposal to this effect was made by the standing Committee which had the immediate support of the Director General of UNESCO.

Consequently, a first regional meeting was held in Dakar, West Africa, a meeting which was well received and which made us realize that a need existed for this kind of activity.

And now here we are for this second regional Consultation, but the first one for Central and South America and the Caribbean. We sincerely hope that its purpose will be fulfilled.

We believe that this cooperation between your organizations, UNESCO member states and the National Commissions will create a better understanding of UNESCO's programmes and will result in a more effective planning and implementation of specific programmes at the local level.

Officials of five UNESCO regional offices are participating in this meeting, they will inform on the various fields of activities of UNESCO. I would like to express to them my most sincere appreciation, as I know their presence will contribute to the success of this meeting. So this is one good reason for meeting here, that is NGOs in the region will be given a chance to understand the way UNESCO operates.

NGOs represented here must take the opportunity to collaborate among themselves. Another important result of this Conference will therefore be the opportunity you will have to get acquainted with one another. To facilitate this, we have set aside a few sessions, as you will see on the programme, to allow you to share the activities and experiences of the organizations you represent.

NGOs are engaged in very different activities as they represent professional and technical organizations such as teaching organizations, scientific associations, organizations of journalists, sociologists, philosophers, artists, health organizations. There are also humanitarian organizations and organizations representing broad-based move-

ments such as the unions, women's groups and youth organizations. Organizations such as these give expression to those who do not have the mechanism for being heard.

Let me mention at this point an example of collaboration represented by the gift made by one of our NGOs with Consultative Status with UNESCO. The Union of International Associations has made available for the organizations represented here a copy of the handbook on NGOs which is published every year. This is a very valuable source of information on NGOs which will prove to be very useful for your work. I should like to take this opportunity to thank most sincerely the U.I.A. on your behalf and on behalf of the Standing Committee.

Another reason for this Conference is for us to clarify the role which NGOs can and should play at the local, national, regional and world levels. We have arrived at a time when the UN Agencies and governments recognize that without the help of the NGOs the effectiveness of their programmes is limited. Because of their multiplying effect, the NGOs constitute the appropriate channels through which programmes can be implemented. Since he took office as Director General, Mr. Mayor has given priority to the cooperation between UNESCO and the associations represented by the NGOs, as he feels this cooperation with such a network can help UNESCO extend its activities. In fact UNESCO has always, since its origin, accorded an important place to NGOs. This is not only because of the intention of the founders of the Organization but also because the activities of the NGOs correspond to UNESCO's fields of competence.

I was also pleased to hear, in Jomtien, at the World Conference on « Education for All », many government delegates refer also to NGOs.

If we have at the world level a common goal which is to fight for peace, against injustice and poverty and defend those who are denied human rights, the ways and means by which we act are certainly different in the various parts of the world. Therefore, we have to reflect on how, in this part of the world, your organizations can best help UNESCO. For this purpose, the standing Committee had a work document prepared which you will find in your folders; it certainly does not reflect all the reality but we hope it will help the discussion.

The sexennial report, a copy of which you also have in your folders can serve as background document as the resolution it contains and which was approved by the last General Conference, gives many indications on the ways NGOs can cooperate with UNESCO.

Today as we go along, we are faced with difficulties. First there are major economic problems. There are also cooperations mainly concerned with making a profit and influential groups, oblivious NGOs therefore have another important role to play in denouncing such behaviours and in making as many people as possible aware of these issues.

It is only if we work **hand in hand, all of us, with UNESCO, the governments, the national commissions, bringing our skills, our vitality, our imagination and our dedication** to bear on what we do, that we **may be able to make this change.**

*La charte africaine dont on trouvera le contenu ci-dessous est remarquable à plus d'un titre. Adoptée conjointement par des associations africaines et internationales, par les gouvernements africains et par les organismes de Nations Unies, elle marque la reconnaissance et la consécration du rôle que tes ONG locales internationales et transnationales sont appelées à jouer dans le redressement de l'Afrique.*

*Au double constat d'échec, politique et économique, auquel étaient parvenus ses signataires, la charte répond par la proposition d'un développement qui passe à la fois par la démocratisation des institutions africaines et par la participation active de la société civile, par la voie notamment de ses réseaux associatifs.*

# Charte africaine de la participation populaire au développement et à la transformation

*Adaptée à la Conférence internationale sur la participation populaire dans le processus de redressement et de développement en Afrique, Arusha (Tanzanie), 12-16 février 1990.*

## **Préambule**

**1. La Conférence internationale sur la participation populaire dans le processus de redressement et de développement en Afrique s'est tenue à Arusha (République-Unie de Tanzanie) du 12 au 16 février 1990, constituant un effort de collaboration exceptionnel entre les organisations populaires africaines, les gouvernements africains, les organisations non gouvernementales et les organismes des Nations Unies, visant à rechercher une compréhension collective du rôle de la participation populaire dans le développement et la transformation de la région. Cette conférence a également fourni l'occasion d'articuler et de recibler les notions de développement démocratique, de solidarité populaire, de créativité et d'autosuffisance et de formuler des recommandations générales à l'intention des gouvernements, des organisations populaires et de la communauté internationale en vue de renforcer les processus participatifs et les schémas de développement. Il s'agissait de la troisième d'une série de grandes conférences internationales organisées par la Commission économique pour l'Afrique, en collaboration avec le reste du système des Nations Unies, pour contribuer à l'application du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990 (PANUREDA). Elle faisait suite à la Conférence internationale d'Abuja sur l'Afrique : le défi du redressement économique et du développement accéléré, tenue en 1987, et à la Conférence internationale de Khartoum de 1988 sur la dimension humaine du redressement économique et du développement de l'Afrique. Il convient de noter que l'initiative de la Conférence est venue d'une proposition soumise par les ONG en septembre 1988 au Comité préparatoire plénier chargé de l'examen et de l'évaluation à mi-parcours du PANUREDA.**

**2. La Conférence a été organisée sous les auspices de l'Equipe spéciale interinstitutions des Nations Unies chargée du suivi de l'application du Programme d'action des Nations Unies au niveau régional. A sa ving-quatrième session, la Conférence des ministres de la CEA responsables du développement économique et de la planification a adopté la résolution 664 (XXIV), par laquelle elle appuyait la Conférence et priait instamment les Etats membres de la Commission, la communauté internationale, les ONG et le système des Nations Unies de la soutenir et d'y participer activement. Ont participé à la Conférence plus de 500 représentants d'un large éventail d'organisations populaires africaines — dont notamment des organisations non gouvernementales, des organisations de base, des organisations et associations de paysans, de femmes et de jeunes et des syndicats — ainsi que des représentants de gouvernements africains, d'organismes du système des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales non africaines, d'organisations régionales, sous-régionales et intergouvernementales, de donateurs bilatéraux d'organisations multilatérales, ainsi que des spécialistes africains et non africains. La Conférence a été ouverte par Son excellence M. Ali Hassan Mwinyi, président de la République-Unie de Tanzanie. Ont également fait des déclarations liminaires le représentant du secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, le représentant du secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, le secrétaire général de l'Organisation des syndicats africains, ainsi que des représentants des organisations non gouvernementales, des organisations féminines africaines et du Mouvement panafricain de la jeunesse. Les participants à la Conférence tiennent à exprimer leur gratitude au gouvernement et au peuple de la République-Unie de Tanzanie pour tout leur appui et leur chaleureuse hospitalité.**

3. A l'origine de l'organisation de la Conférence se trouvait la préoccupation devant la grave détérioration des conditions humaines et économiques en Afrique pendant les années 80 et la constatation de l'absence de progrès dans la réalisation de la participation populaire ainsi que la méconnaissance du rôle que joue la participation populaire dans le redressement et le développement.

4. Les objectifs de la Conférence étaient les suivants:

a) Reconnaître le rôle de la participation populaire dans les efforts de redressement et le développement de l'Afrique;

b) Sensibiliser les gouvernements et la communauté internationale aux dimensions, à la dynamique, aux processus et au potentiel d'une approche de développement fondée sur l'initiative populaire et les efforts d'autosuffisance;

c) Définir les obstacles à la participation populaire au développement ainsi que des approches appropriées en vue de la promotion de la participation populaire à la formulation des politiques, à la planification, à l'exécution et au suivi et à l'évaluation des programmes de développement;

d) Recommander, à l'intention des gouvernements, du système des Nations Unies ainsi que des organismes donateurs publics et privés des mesures propres à instaurer un climat propice à une authentique participation populaire au développement, en encourageant les peuples et les organisations populaires à prendre des initiatives de développement autonome;

e) Faciliter l'échange d'informations, de données d'expérience et de connaissances aux fins d'un appui mutuel entre les populations et les organisations; et

f) Proposer des indicateurs en vue du suivi des progrès accomplis dans la promotion de la participation populaire au développement de l'Afrique.

5. Nous, le peuple ici assemblé, avons consacré nos débats et un dialogue à ces questions au cours de quatre séances plénières et de 14 ateliers pendant les cinq jours qu'a duré la Conférence. Sur la base de nos délibérations, nous avons décidé de faire connaître notre analyse, nos conclusions collectives, nos recommandations de politique générale et nos propositions d'action afin qu'elles soient examinées par les peuples, les gouvernements africains et la communauté internationale.

### *I. Importance de la participation populaire*

6. Nous partageons tous la conviction que la crise qui embrase actuellement l'Afrique est en même temps d'ordre économique, humain, juridique, politique et social. C'est une crise de dimensions sans précédent et inacceptable qui se manifeste non seulement par une chute effroyable des indicateurs et des tendances économiques, mais aussi et surtout, tragiquement et de façon flagrante, par les souffrances, les énormes difficultés et l'appauvrissement de la vaste majorité des peuples africains. Dans le même temps, le contexte politique du développement socio-économique est souvent caractérisé par une centralisation excessive du pouvoir et des obstacles à la participation effective de la majorité écrasante du peuple au développement économique, politique et social. En conséquence, la majorité des Africains ont quasiment perdu toute motivation, ainsi que leurs organisations, pour contribuer de leur mieux au processus de développement et à l'amélioration de leur propre bien-être; ils n'ont prati-

quement plus voix au chapitre dans le développement national et leur créativité collective et individuelle s'est trouvée sous-estimée et sous-utilisée.

7. Nous affirmons que l'on ne peut construire une nation sans l'appui populaire et la pleine participation du peuple, pas plus que l'on ne peut résoudre les crises économiques et améliorer les conditions humaines et économiques sans toute la contribution, toute la créativité et tout l'enthousiasme de la vaste majorité de la population. Après tout, n'est-ce pas à la population que doit profiter le développement? Nous sommes persuadés que faute d'une modification judicieuse de la structure, du schéma et du cadre politique du développement socio-économique, les crises économiques persistantes de l'Afrique ne pourront être surmontées et que l'Afrique et sa population en pourront envisager des jours meilleurs.

8. Nous sommes de ce fait convaincus que les objectifs de développement doivent être axés sur le but final et primordial d'un développement axé sur l'homme qui assure le bien-être général des peuples par l'amélioration soutenue de leur niveau de vie et leur pleine et entière participation à l'orientation de leurs politiques, programmes et processus de développement et à leur exécution. Nous constatons de surcroît que, compte tenu de la situation politique et économique mondiale, l'Afrique est de plus en plus marginalisée dans les affaires mondiales, tant sur le plan géopolitique que sur le plan économique. Les pays africains doivent admettre que, plus que jamais, leurs principales ressources sont en fait leurs populations et que c'est leur participation pleine et active qui pourra surmonter les difficultés qui les attendent.

9. Nous sommes convaincus que la réalisation de cet objectif exigera une réorientation des ressources pour satisfaire en premier lieu les besoins fondamentaux des populations, réaliser la justice économique et sociale et mettre au premier plan l'autosuffisance, d'une part, et, d'autre part, doter les populations du pouvoir de déterminer l'orientation et le contenu du développement et de contribuer efficacement à l'amélioration de la production et de la productivité. Ayant ces éléments présents à l'esprit, et ayant analysé soigneusement la structure des économies africaines, les causes profondes des crises économiques répétées ainsi que les stratégies et programmes appliqués jusque-là pour les résoudre, nous avons la conviction que l'Afrique n'a d'autre choix que de s'atteler immédiatement à la transformation de la structure de ses économies pour réaliser une croissance à long terme entretenue et un développement qui soit à la fois axé sur l'homme et participatif. En outre, la solution de la grave crise écologique de l'Afrique passe par un développement durable qui exige le plein appui et la participation totale des populations. A cet égard, nous sommes persuadés que le Cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel en vue du redressement et de la transformation socio-économiques (CARPAS), adopté par la vingt-cinquième Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine, tenue en juillet 1989, par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés tenue à Belgrade en septembre 1989 et par la vingt-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui a invité la communauté internationale et notamment les institutions multilatérales de financement et de développement à considérer ce Cadre comme la base d'un dialogue constructif et de consulta-

tions fructueuses, constitue le meilleur cadre pour une telle approche. Nous tenons à affirmer notre désapprobation de tous programmes économiques, tels que les programmes d'ajustement structurel orthodoxes, qui méprisent la condition humaine et négligent le potentiel et le rôle de la participation populaire au développement auto-entretenu.

10. Nous croyons sincèrement que la participation populaire est à la fois un moyen et une fin. En tant qu'instrument de développement, la participation populaire constitue le moteur de l'engagement collectif à orienter correctement et en l'axant sur le peuple le développement ainsi que de la disposition des populations à accepter des sacrifices et à déployer leurs énergies pour le réaliser. En tant que fin en soi, la participation populaire est le droit fondamental du peuple à une participation pleine et efficace au choix des décisions qui touchent sa vie à tous les niveaux et à tout moment.

## *II. Promotion de la participation populaire*

11. Nous croyons fermement que, par essence, la participation populaire consiste à habiliter le peuple à s'impliquer dans la mise sur pied de structures et la conception de politiques et de programmes qui servent les intérêts de tous ainsi qu'à contribuer efficacement au développement et à en partager équitablement les avantages. De ce fait, les mécanismes politiques doivent s'ouvrir pour la liberté d'opinion, tolérer les différences, accepter le consensus sur les différents problèmes et assurer la participation effective des populations et de leurs organisations et associations. Pour ce faire, c'est d'abord et avant tout le peuple lui-même qui doit agir. Toutefois, il est tout aussi important que l'Etat et la communauté internationale s'emploient également à créer les conditions nécessaires à cette habilitation et à faciliter une véritable participation populaire à la vie sociale et économique. Pour ce faire, il faut que le système politique évolue de façon à permettre la démocratie et la pleine participation de tous les groupes de la société.

12. Compte tenu de la contribution vitale des femmes aux sociétés et aux économies africaines et de la subordination et de la discrimination extrêmes dont elles souffrent, les participants se sont accordés à penser que la réalisation de l'égalité des droits pour les femmes dans les domaines social, économique et politique doit être au centre d'une structure de développement démocratique et participative. En outre, l'avis unanime de la Conférence est que la société dans son ensemble et les gouvernements africains en particulier doivent accorder la priorité absolue à la pleine participation des femmes. Il importe que la société, les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations de développement volontaires (ODV) africaines et non africaines, les gouvernements et le système des Nations Unies luttent pour ce droit et le défendent, eu égard au rôle primordial que les femmes jouent actuellement ainsi qu'au cours du redressement et de la transformation de l'Afrique pour améliorer la qualité de la vie.

### *Rôle des populations*

13. Nous tenons à insister sur le fait élémentaire que le rôle des populations et de leurs organisations est au centre de la réalisation de la participation populaire. Lutter pour obtenir une participation démocratique à tous les niveaux des

prises de décisions est à la fois un droit et un devoir civiques. Elles doivent être pleinement impliquées et engagées et en fait prendre l'initiative. A cet égard, il est indispensable qu'elles créent des organisations populaires indépendantes à différents niveaux qui soient véritablement à la base, volontaires, gérées démocratiquement et autosuffisantes et qui aient leurs racines dans la tradition et la culture de la société, afin d'assumer l'habilitation et le développement endogène des collectivités. Il faudrait mettre sur pied des mécanismes consultatifs à divers niveaux avec les gouvernements concernant plusieurs aspects de la participation démocratique. Il est primordial que les populations et leurs organisations établissent des liens transfrontières pour promouvoir la coopération et des interactions sur une base sous-régionale, régionale, Sud-Sud et Sud-Nord. Cela permettra d'échanger des données d'expérience, de développer la solidarité et d'améliorer la sensibilisation politique à la participation démocratique.

14. Etant donné le rôle vital et central que jouent les femmes dans le bien-être et l'entretien de la famille, leur attachement spécial à la survie, à la protection et à l'épanouissement des enfants et à la survie de la société, ainsi que le rôle important qu'elles peuvent jouer dans le redressement et la reconstruction de l'Afrique, tous les peuples doivent s'attacher en particulier à éliminer les préjugés, surtout s'agissant de réduire la charge de travail des femmes, et à prendre des mesures pour assurer leur pleine égalité et leur participation effective au développement.

15. Cela dit, il nous faut souligner que la participation populaire doit commencer de façon authentique au niveau de la famille, le foyer étant la base du développement. La participation doit également être une réalité sur le lieu de travail dans toutes les organisations et dans tous les domaines.

### *Rôle des gouvernements africains*

16. Nous sommes convaincus que la participation populaire dépend de la nature de l'Etat lui-même et de la capacité du gouvernement de répondre aux demandes populaires. Les gouvernements africains ayant un rôle vital à jouer dans la promotion de la participation populaire, ils doivent laisser de la place au peuple, sans quoi la participation populaire sera difficile à réaliser. Trop souvent, la base sociale du pouvoir et de la prise de décision est trop étroite, d'où la nécessité de l'élargir pour stimuler et mettre à profit l'énergie et l'engagement des populations et promouvoir la responsabilité politique de l'Etat envers le peuple. C'est pourquoi il est impératif d'établir sans retard un nouveau partenariat entre les gouvernements africains et les populations dans l'intérêt commun du développement de la société et du développement socio-économique accéléré. Ce nouveau partenariat doit non seulement reconnaître l'importance des questions liées au sexe, mais aussi assurer la participation des femmes à tous les niveaux de décision. En particulier, les gouvernements devraient se fixer des objectifs précis pour nommer des femmes à des postes de responsabilité dans tous les secteurs de l'Etat.

17. Nous croyons que pour que le peuple participe effectivement à son propre développement, il faut que sa liberté d'expression soit garantie et qu'il soit libéré de toute crainte, ce que seuls peuvent assurer le développement et la protection des droits de l'homme fondamentaux. Nous engageons tous les gouvernements à appliquer strictement la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, la

Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention sur les droits de l'enfant, la Convention n° 87 de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la liberté d'association, et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

18. Nous croyons également que l'une des conditions préalables à la participation populaire sur l'ensemble du continent est la cessation de toutes les guerres et de tous les conflits armés. Les millions de réfugiés et de personnes déplacées en Afrique ont le moins de chance de participer à l'orientation de leur avenir. Nous exhortons les gouvernements et toutes les parties aux conflits d'Afrique, internes et externes, à rechercher d'autres moyens de régler leurs différends et d'instaurer la paix dans toute l'Afrique. Dans les situations de conflit armé, nous soutenons le droit des civils à l'alimentation et aux autres besoins de base et affirmons que la communauté internationale doit user de son autorité morale pour assurer le respect de ce droit.

19. Nous ne saurions trop insister sur les avantages que l'on pourrait retirer si, avec l'élimination des troubles internes et des conflits entre pays, les ressources consacrées à la défense étaient réaffectées à des activités productives et à des services sociaux. Ainsi qu'il est indiqué à juste titre dans le Cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel en vue du redressement et de la transformation socio-économiques, il n'est pas difficile d'imaginer ce que cela signifierait pour le bien-être social en Afrique, avec tous ses effets multiplicateurs, si l'on pouvait réaliser des économies dans les dépenses militaires et non productives. Nous sommes convaincus que nos gouvernements peuvent réaliser pareilles économies et nous les exhortons à le faire d'urgence.

20. Nous avons cependant conscience de certaines situations, en particulier dans les Etats de la ligne de front qui continuent d'être victimes des actes de déstabilisation du régime d'apartheid sud-africain. Cette déstabilisation entraîne un détournement affaiblissant de ressources qui auraient pu servir à satisfaire les besoins fondamentaux des populations de ces pays.

#### *Rôle de la communauté internationale*

21. Nous lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle fasse son bilan en matière de participation populaire et encourage les efforts autochtones visant à instaurer un environnement démocratique et à faciliter la participation effective et l'habilitation des populations dans la vie politique de leur pays.

22. Nous lançons également un appel au système des Nations Unies pour qu'il redouble d'efforts afin de favoriser la justice dans les relations économiques internationales, la défense des droits de l'homme, le maintien de la paix et le désarmement et pour qu'il aide les pays et les organisations populaires d'Afrique à mettre en valeur les ressources humaines et économiques. Nous exhortons en outre le système des Nations Unies à appliquer sa propre décision d'attribuer au moins 30 % de ses postes supérieurs à des femmes. Il faut déployer des efforts particuliers pour que les Africaines soient suffisamment représentées aux échelons supérieurs des organismes de l'ONU, surtout ceux qui opèrent en Afrique.

## **II. La participation populaire au développement**

23. Sur la base de ce qui précède, nous énonçons les stratégies, modalités et mesures ci-après pour assurer une véritable participation au développement.

### **A. Au niveau des gouvernements**

1. Les gouvernements africains doivent adopter des stratégies, approches et programmes de développement dont le contenu et les paramètres soient conformes aux intérêts et aux aspirations des peuples et qui intègrent, au lieu de les aliéner, les valeurs et réalités économiques, sociales, culturelles, politiques et écologiques de l'Afrique.
2. Nous engageons vivement les gouvernements africains à promouvoir la formulation et l'exécution de programmes nationaux de développement dans le cadre des aspirations, des intérêts et des réalités susmentionnés, émanant de la participation populaire et qui visent la transformation des économies africaines afin d'assurer un développement autonome, auto-entretenu et axé sur le peuple, sur la base de la participation populaire et du consensus démocratique.
3. Pour appliquer ces stratégies de développement endogène et axé sur le peuple, il importe de créer un environnement propice à une participation massive au développement, dans un cadre décentralisé. Cet environnement est un préalable à la stimulation des initiatives et de la créativité et à l'amélioration de la production et de la productivité, par des mesures telles que:
  - i) L'augmentation du pouvoir économique des populations par une répartition équitable des revenus, l'appui à leur capacité de production grâce à un meilleur accès aux moyens de production tels que la terre, le crédit, la technologie et de façon à tenir compte du rôle central que jouent les femmes dans l'économie;
  - ii) La promotion de l'alphabétisation des masses et de la formation professionnelle en particulier et la mise en valeur des ressources humaines en général;
  - iii) Une plus grande participation et l'instauration d'un consensus pour ce qui est de la formulation et de l'application des politiques économiques et sociales à tous les niveaux, et notamment l'identification des lois et procédures démocratiques qui font obstacle à la participation populaire;
  - iv) L'amélioration des possibilités d'emploi pour les populations pauvres des zones rurales et urbaines, ainsi que des possibilités de commercialisation, et de meilleures chances offertes à celles-ci de contribuer à la production et à l'accroissement de la productivité, au profit des producteurs;
  - v) Le renforcement des moyens de communication, aux fins du développement rural, de l'alphabétisation des masses, etc.
4. Les petites entreprises autochtones et les coopératives de producteurs, formes de développement participatif productif, devraient être encouragées et il faudrait prendre des mesures pour accroître leur productivité.
5. L'intensification des efforts pour réaliser la coopération et l'intégration économiques sous-régionales et régionales et développer le commerce intra-africain.

**B. Au niveau du peuple  
et des organisations populaires**

Pour promouvoir la participation et le développement démocratique, les populations et leurs organisations devraient :

1. Créer des organisations de base autonomes afin de promouvoir le développement participatif auto-entretenu et augmenter la production et la productivité des masses.
2. Développer leur capacité de participation aux débats sur la politique économique et les questions de développement. A cet effet, il faut doter les populations de la capacité de formuler et d'analyser des programmes et approches de développement.
3. Promouvoir l'éducation, l'alphabétisation, la formation professionnelle et la mise en valeur des ressources humaines pour améliorer la participation populaire.
4. Secouer la léthargie et éliminer les croyances traditionnelles qui font obstacle au développement, en particulier les coutumes et les pratiques culturelles qui nuisent à la condition de la femme, tout en valorisant les croyances et pratiques qui contribuent au développement.
5. Il conviendrait d'encourager les organisations populaires rurales et urbaines — ouvriers, paysans, femmes, jeunes, étudiants, etc. — à appliquer des stratégies propres à renforcer leur productivité et à satisfaire leurs besoins fondamentaux.
6. Des efforts concertés devraient être déployés pour modifier les attitudes générales à l'égard des handicapés de façon à les intégrer au courant du développement.
7. La création et le développement de réseaux et de relations de collaboration entre les organisations populaires, ce qui entraînera une participation sociale capable d'apporter un changement social; et
8. Les organisations populaires devraient appuyer vigoureusement en y participant les efforts visant à promouvoir une coopération et une intégration économiques sous-régionales et régionales effectives ainsi que le commerce intra-africain.

**C. Au niveau de la communauté internationale**

Nous lançons aussi un appel à la communauté internationale pour qu'elle appuie la participation populaire en Afrique de la manière suivante:

1. Aider les pays africains dans leurs efforts pour interioriser le processus de développement et de transformation. Le FMI, la Banque mondiale, et les autres donateurs bilatéraux et multilatéraux sont instamment priés d'accepter et d'appuyer les initiatives africaines tendant à formuler et à appliquer des programmes de développement et de transformation de conception endogène.
2. Orienter avant tout les programmes d'assistance technique vers le renforcement des capacités nationales en matière d'analyse et la conception et l'exécution de programmes de réforme et de développement économiques.
3. Encourager la démocratisation du développement dans les pays africains en favorisant la décentralisation des processus de développement, la participation active des populations et de leurs organisations à la formula-

tionne stratégies de développement et de programmes de réforme économique ainsi qu'à un débat ouvert et à la constitution d'un consensus sur les questions de développement et de réforme.

4. La libération de ressources pour le développement sur une base participative exigera le renversement du flux net de ressources financières d'Afrique vers les institutions financières multilatérales et les pays donateurs et leur utilisation aux fins de développement et au profit des populations.
5. Réduire radicalement le volume de la dette de l'Afrique et de ses obligations au titre du service de la dette et instaurer un moratoire de longue durée pour les obligations restantes afin de libérer des ressources pour financer le développement et la transformation sur une base participative.
6. Placer la dimension humaine au centre des programmes d'ajustement, lesquels doivent être compatibles avec les objectifs et les aspirations des populations africaines et avec les réalités africaines et doivent être conçus et élaborés par les pays africains eux-mêmes dans le cadre des objectifs à long terme du développement et de la transformation.
7. Aider les ONG, les organisations de base, féminines et de jeunes et les syndicats d'Afrique dans des activités telles que la formation, la constitution de réseaux, la documentation et la large diffusion de leurs données d'expérience.

**D. Au niveau des ONG et ODV**

Les ONG et ODV africaines ont un rôle non négligeable à jouer en appuyant les efforts de redressement et de développement et les initiatives et organisations de participation populaire en Afrique. Elles sont instamment invitées à prendre les mesures suivantes:

1. Les ONG et ODV africains et leurs partenaires devraient être entièrement participatives, démocratiques et responsables.
2. Les ONG, ODV et organisations de base africaines devraient établir ou renforcer des structures institutionnelles aux niveaux régional, sous-régional et régional, telles que la FAVDO, pour se rapprocher.
3. Les ONG africaines devraient diffuser davantage les expériences réussies de participation populaire et d'opérations à la base à travers tout le continent et procéder à un échange de données d'expérience à ce sujet pour créer un effet multiplicateur et sensibiliser les dirigeants.
4. La Conférence internationale sur la participation populaire reconnaît clairement la valeur de la contribution des organisations de base et des ONG au développement de l'Afrique et apporte la preuve qu'un dialogue authentique entre gouvernements, ONG et organisations de base est possible et précieux. La Conférence recommande que des centres de discussion nationaux soient créés pour permettre un dialogue franc et ouvert entre les gouvernements africains, les organisations de base et les ONG afin que l'élaboration des politiques nationales puisse s'inspirer de l'expérience du développement participatif à la base.
5. Les ONG et ODV non africaines devraient accroître leur appui et axer leurs opérations dans le cadre de stratégies économiques et programmes de réformes nationales visant à transformer les structures des économies

africaines afin d'intérioriser le processus de développement et d'en assurer la durabilité en mettant particulièrement l'accent sur la dimension humaine et la participation populaire.

6. Les ONG et ODV non africaines devraient reconnaître à part entière les ONG africaines et les initiatives de développement participatif et auto-entretenu prises par les organisations de base africaines.
7. Les ONG et ODV non africaines devraient utiliser dans toute la mesure du possible les compétences africaines pour ce qui est de leurs activités de développement en Afrique et des campagnes de promotion au niveau international.
8. Les ONG non africaines devraient renforcer leur action de promotion au niveau international et dans leur propre pays en ce qui concerne les donateurs bilatéraux et le système multilatéral, en suivant de près leur réaction à la crise de l'Afrique et en tenant les gouvernements et organismes donateurs responsables de leurs politiques et de leurs opérations. En particulier, les ONG non africaines et africaines devraient formuler un programme d'action fondé sur leur participation la plus complète possible à l'examen final du PANUREDA.
9. La coopération et le dialogue entre les ONG et ODV africaines et non africaines devraient être resserrés afin d'améliorer l'efficacité de leurs interventions au niveau communautaire et sensibiliser davantage l'opinion publique internationale aux causes réelles de la crise socio-économique et aux mesures à prendre pour s'attaquer à ses causes profondes.
10. Les ONG non africaines reconnaissent que leur influence en tant que donateurs empêche souvent un véritable partenariat avec les ONG, ODV et organisations de base africaines et entrave l'instauration d'un climat propice à la participation populaire à cet égard, la coopération sous toutes ses formes doit être transparente et refléter les priorités africaines.
11. En plus de leurs activités humanitaires traditionnelles, les ONG et ODV africaines et non africaines devraient appuyer de plus en plus la capacité de production des populations africaines pauvres ainsi que des structures de développement local qui ne nuisent pas à l'environnement.

#### *E. Au niveau des médias et de la communication*

1. Les médias nationaux et régionaux devraient avant tout défendre leur liberté à tout prix et redoubler d'efforts pour défendre la cause de la participation populaire et en faire connaître les activités et programmes et, d'une manière générale, permettre la diffusion d'informations et de programmes éducatifs sur la participation populaire.
2. En combinant les réseaux autochtones de communication et de la technologie moderne peu onéreuse, les communautés, ONG, ODV et syndicats d'Afrique doivent renforcer leurs moyens de communication en faveur du développement. Les ONG régionales et nationales devraient participer à l'évaluation des besoins de l'Afrique en matière de communication à l'appui du développement, qui doit être effectuée sous les auspices du Comité directeur des Nations Unies et du Groupe spécial interinstitutions chargé de l'évaluation du PANUREDA.

#### *F. Au niveau des organisations féminines*

Afin d'assurer la promotion de la participation des femmes au développement, les organisations féminines populaires devraient:

1. Continuer de renforcer leur capacité d'établissement de la confiance entre femmes.
2. Lutter pour la réalisation de politiques et de programmes reflétant dûment les rôles des femmes en tant que productrices, mères, mobilisatrices de la communauté et détentrices de la culture.
3. Sensibiliser pleinement les hommes en particulier et la société en général au rôle des femmes dans le redressement et la transformation de l'Afrique de façon qu'hommes et femmes puissent ensemble articuler et suivre des lignes de conduite appropriées.
4. Prendre des mesures pour réduire la charge qui pèse sur les femmes: a) en sensibilisant la société et notamment les pouvoirs centraux et locaux à l'importance du partage des tâches au foyer et au niveau de la collectivité, en particulier dans les domaines de l'approvisionnement en eau et en bois, de l'éducation des enfants, etc.; b) en promouvant l'établissement et la bonne gestion de garderies communautaires dans toutes les collectivités; et c) en s'efforçant de réaliser l'égalité sur le plan économique en défendant les droits des femmes à la terre et un meilleur accès au crédit.
5. Faire en sorte d'être démocratiques, autonomes et responsables.

#### *G. Au niveau des organisations de travailleurs*

Les syndicats devraient :

1. Être des organisations démocratiques, volontaires, autonomes et responsables.
2. Lancer, animer et promouvoir des programmes d'alphabétisation et de formation des masses.
3. Organiser et mobiliser les travailleurs ruraux conformément à la convention 141 de l'OIT, que les gouvernements africains sont priés instamment de ratifier.
4. Défendre les droits syndicaux, en particulier le droit de grève.
5. Aider à la création de coopératives de travailleurs.
6. Aider les chômeurs à s'organiser pour mener des activités productives, telles que l'établissement de petites et moyennes entreprises.
7. Accorder une attention particulière à la participation effective et démocratique des femmes à tous les niveaux des syndicats.
8. Promouvoir la démocratie sur le lieu du travail en défendant la protection des droits des travailleurs à la liberté d'association, aux négociations collectives et à la gestion participative.

#### *H. Au niveau des jeunes, des étudiants et de leurs organisations*

Compte tenu du rôle central des jeunes et des étudiants dans la population africaine et dans le redressement et le développement, il conviendrait de prendre les mesures suivantes :

1. Elaborer et adopter une Charte africaine des droits des jeunes et des étudiants, notamment le droit de s'organiser, le droit à l'éducation, le droit à l'emploi et la liberté d'expression.

2. La pleine participation démocratique des jeunes et des étudiants à la société africaine exige des mesures immédiates de la part des gouvernements, des organisations populaires, des parents et des jeunes eux-mêmes afin de lever les principaux obstacles à la participation des jeunes, tels que l'interdiction fréquente des organisations de jeunes et d'étudiants, les brutalités policières contre le jeunes manifestants sans défense, les arrestations et les tracasseries sur les campus, les renvois et la fermeture fréquente et arbitraire d'établissements d'enseignement.
3. Les jeunes, les étudiants, les gouvernements et la communauté internationale doivent d'urgence joindre leurs efforts pour lutter contre le problème de plus en plus grave du trafic et de l'abus des drogues. Nous engageons également les gouvernements à signer et à ratifier la Convention internationale sur le trafic illicite des drogues et des substances psychotropes.
4. La promotion de la participation des jeunes au développement exige également que les mineurs d'Afrique soient à l'abri de l'incorporation forcée dans les forces armées, qu'il s'agisse des forces nationales ou de groupes d'insurgés ou de rebelles.
5. Les jeunes et les étudiants africains devraient organiser des associations nationales autonomes afin de participer et de contribuer à des activités et programmes de développement dans les domaines tels que l'alphabétisation, le reboisement, l'agriculture et la protection de l'environnement.
6. Les organisations d'étudiants et de jeunes doivent également s'efforcer d'être démocratiques, responsables, volontaires et autonomes et devraient coordonner leurs activités avec celles des organisations de travailleurs, de femmes et de paysans.
7. Les organisations nationales de jeunes et d'étudiants devraient d'urgence s'employer à renforcer et à démocratiser davantage les organisations panafricaines existantes de jeunes et d'étudiants pour qu'ils puissent jouer un rôle plus efficace dans le développement de l'Afrique.

#### *IV. Le suivi de la participation populaire*

24. Nous proclamons la nécessité urgente d'impliquer le peuple dans le suivi de la participation populaire en Afrique sur le base d'indicateurs convenus et nous proposons l'utilisation des indicateurs suivants — dont la liste n'est pas nécessairement exhaustive — pour mesurer les progrès accomplis dans l'application des recommandations de la Charte.

1. Le taux d'alphabétisation, qui est un indice de la capacité de participation des masses au débat public, à la prise de décisions et au développement en général.
2. La liberté d'association, surtout d'association politique, et la présence d'institutions démocratiques telles que partis politiques, syndicats, organisations populaires de base et associations professionnelles, et la garantie des droits constitutionnels.
3. La représentation du peuple et de ses organisations au sein des organes nationaux.
4. La prévalence du droit et de la justice sociale et économique, notamment une répartition équitable des revenus et la création d'emplois.
5. La protection de l'environnement écologique, humain et juridique.
6. La liberté de la presse et des médias afin de faciliter le débat public sur les grands problèmes.
7. Le nombre et l'importance des organisations de base

participant effectivement aux activités de développement, de coopératives de producteurs et de consommateurs et de projets communautaires.

8. Le niveau d'application dans chaque pays de la Déclaration d'Abuja sur les femmes de 1989.
9. La responsabilité politique des dirigeants à tous les niveaux, mesurée en fonction de l'utilisation de contrôles et de bilans.
10. La décentralisation des processus et institutions de prise de décisions.
25. Nous sommes convaincus de la nécessité impérieuse de suivre et de surveiller l'application de la présente Charte et de faire périodiquement rapport sur les progrès accomplis ainsi que sur les problèmes rencontrés. En conséquence, nous recommandons la constitution au niveau national d'un mécanisme de suivi dont feront partie des représentants de haut niveau du gouvernement, des syndicats, des ONG, des ODV et des organisations de base, de jeunes et d'étudiants.
26. Au niveau régional, nous proposons la mise en place d'un mécanisme régional de suivi mixte CEA-OUA dont ferait partie, outre des représentants de ces deux organisations, des représentants du réseau des organisations susmentionnées. Ce groupe chargé du suivi au niveau régional présentera des rapports intermédiaires biennaux sur l'application de la Charte à la Conférence des ministres de la CEA et à l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA.

#### *Conclusion*

27. Cette conférence s'est tenue à un moment où le monde continue d'assister à des changements tumultueux en Europe de l'Est. Plus spectaculaire encore, cette conférence a eu lieu la semaine même où la libération de Nelson Mandela a enthousiasmé toute l'Afrique et galvanisé la communauté internationale.

28. Il existe une continuité incontestable entre ces événements et notre conférence; c'est le pouvoir du peuple d'opérer des changements radicaux. A aucun autre moment de l'après-guerre la participation populaire n'a eu un impact aussi extraordinaire et aussi profond.

29. L'histoire et l'expérience nous ont appris que le monde n'est pas compartimenté. Les forces de la liberté et de la démocratie sont contagieuses. Inévitablement et inamuablement, la participation populaire aura un rôle vital à jouer en Afrique, et nous jouerons ce rôle.

30. Il est en effet absolument inacceptable que le développement et la transformation en Afrique puissent se faire sans la pleine participation de son peuple. Il est en effet absolument inacceptable que le peuple et les organisations populaires soient exclus du processus de prise de décisions. Il est en effet absolument inacceptable que la participation populaire ne soit pas considérée comme le fer de lance de la lutte pour la justice économique et sociale pour tous.

31. S'agissant de la promotion de la participation populaire, il importe d'admettre la nécessité d'instaurer un nouveau partenariat et un pacte entre tous les ACTEURS du changement social, politique et économique. Faute de cette détermination collective, la participation populaire ne sera pas possible et ne pourra porter ses fruits. En conséquence, nous nous engageons à œuvrer de concert pour promouvoir la participation pleine et effective des masses, aux côtés des gouvernements, au redressement et au développement de l'Afrique.

32. Nous, le peuple ici assemblé, savons très bien que la Charte ne sera pas adoptée sans réserve du jour au lendemain par tous ceux à qui elle s'adresse. Mais nous ne doutons pas un seul instant que ce document ne constitue une étape indispensable sur la voie du meilleur avenir que nous puissions souhaiter pour le peuple d'Afrique.

# Lobbying in the European Communities A Booming Business

by Guido Naets \*

**Brussels nowadays seems to be populated by four categories of people: EC officials, other foreigners, the local townspeople and lobbyists. Of these, the omnipresence of the lobbyists leaves one with the distinct impression that they are the fastest growing sector of the city's population.**

Euro-lobbying is a booming business. As Europe counts down to « 1992 », the number of lobbyists invading the Berlaymont (Commission), Belliard (Parliament) and Charlemagne (Council) buildings is increasing daily. Coffee is often served in the Berlaymont to twice as many people as are on the payroll. And if you take a look around you during a performance at the Theatre de la Monnaie opera house in Brussels, in restaurants or the hospitality tents at sports events, sure enough the lobbyists and their guests will also be there.

## **From Washington DC to Brussels DE**

Although lobbying started with the «mother of Parliaments» in London, it developed into a highly sophisticated set of practices and skills in Washington DC. It is no longer the mere «*frequenting of the lobby of a legislative chamber to influence the members*», as defined by the Random House Dictionary of the English Language. Nowadays, lobbying is carried out as much, if not more, in the executive.

But if Washington is where lobbying developed, Brussels is quickly catching up. It would be a mistake, however to believe that American lobbying practices can simply be transferred to the European scene.

In Washington lobbying started with the Houses of Congress; in Brussels it started the other way around with the administration — the European Commission.

What makes the European Communities a more difficult body to lobby than the US legislator/administration, is the fact that its mechanics are not as well defined. Europe is more complicated and the relationship between the «federal» and state levels in the EC is of a different nature from the one between the federal and state levels in the USA. The European institutional environment has not yet

\* Guido Naets is a former free lance journalist and writer on European Affairs (1962-1980). He is presently Press Director of the European Parliament. He is writing in his own name and his opinions do not necessarily reflect those of the Parliament. Emiel Weizenbach (Erasmus University) investigated some aspects of Euro-lobbying while working with the author.

This article is reproduced with permission from *Business Journal*, February 1990,

been fully synthesised and is still very much in the laboratory stage.

The Single European Act under which most of the Community legislation has been passed since July 1, 1987 marks another step in the transition of the Community into an ad hoc federal structure.

The new intergovernmental conference agreed upon at the Strasbourg European Council in December, 1989 will almost certainly lead to another kind of Single European Act — alleviating the decision making process and paving the road to a European Union (in the words of Churchill «*A kind of United States of Europe*»). Now that the Berlin Wall and the Iron Curtain have been torn down, this is the main goal for this generation of Europeans.

A Washington lobbyist would be surprised by one major advantage of the EC environment: the Community has no spoil system. Everybody seems to remain quite stably installed and a lobbyist can go away for half a decade and find most of his interlocutors in the Commission, good and bad, still in charge when he returns to the scene.

However, in the European Parliament there was a 50 per cent turnover at the 1989 elections and even if most of the 518 members were to remain in office for a full period of five years, the chairmanship of the 18 committees and the 26 delegations will change half way through the mandate.

## **Nil Novi Sub Sole**

Anyone who, like myself, started working on EC matters in the early sixties will realise that «lobbying» is somewhat recent newspeak in the Communities. One did not «lobby» Albert Coppé in the High Authority of the Coal and Steel Community in Luxembourg, nor Sicco Mansholt's DG VI, nor Helmut Schmidt or Francois Mitterrand who were then members of the European Parliament. Those who did were spoken of as «pressure groups» — but lobbyists they really were.

The founding fathers of the Communities sometimes helped them into existence: the trade unions even succeeded in getting a full member in the High Authority (in the sense of German «*Mitbestimmung*»), official consultative committees were created for almost every sector of activ-

ity and some public interest groups were heavily subsidised.

The European institutions now deal with several hundred business federations, ranging from the powerful COPA (the confederation of farmer's unions) to the more modest oil seed crushers' federation. There are the public interest groups like Animal Welfare, or ad hoc bodies such as the Round Table of European Industrialists. There are, in addition hundreds (approximately 500) of representatives of individual companies, self-employed consultants, and employees of powerful consultancy bureaux, law firms and accounting companies.

Now, after almost four decades of EC activity, the lobbying scene in Brussels is beginning to resemble the scene in Washington. Lobbying is, rightly, considered inevitable and beneficial on both sides of the fence.

Washington still has the lead but Brussels is learning quickly. A business coalition inspired by the Belgian publication Trends Magazine is even dreaming of «Brussels DE ».—De meaning « District of Europe ».

#### **The Case for Greater Transparency**

Speaking in Antwerp at a conference on Euro-lobbying, organised by the MBA Associations of the Universities of Antwerp and Louvain on May 18, 1989, I pleaded for creating some order in the chaos of Euro-lobbying. Indeed, bona fide consultants and lobbyists in Brussels sometimes complain about unfair practices by unprofessional competitors. These practices generate a loss of credibility for the profession as a whole and make both the institutions and the lobbyists lose a great deal of time.

Registration, recognition or accreditation of the kind required of diplomats, journalists and business federations should be a minimum requirement. A laissez - passer would give cardholders specific rights and impose on the lobbyist specific obligations. A self-imposed code of conduct would protect the institutions (and bona fide lobbyists alike) against unfair practices and would avoid the imposition of such a code by law. These proposals have met with widespread approval and several consultants have since been working on the idea of registration and a code of conduct.

In November 1989 the Dutch socialist MEP, Alman Metten put written questions to the Commission and President of Parliament. Mr Metten asked the two institutions if they were ready to register lobbyists, along the lines of the US Federal Regulation of Lobbying Act and suggested that registration would imply conforming to a code of conduction which the two institutions would have to consult each other. The European Parliament College of Quaestors is already looking into this.

Mr Metten also wants the Commission to indicate in its proposals for legislations, the persons and organisations consulted — either on the Commission's or lobbyists' initiative. In another question to the Commission he suggests a code of conduct, inspired by the US Ethics in Government Act, aiming at preventing former Commission officials from lobbying their former colleagues.

Bearing in mind a basic rule of lobbying (« if you cannot convince them, become one of them »), the European Parliament has introduced two rules for its members:

- MEPs who have a private interest in a matter under discussion are requested to make a declaration to that effect. There is, however, no guarantee that all members participating in a debate would have no interest at stake, or would make such a declaration.
- MEPs can, once and for all, register their business connections' interests but what is registered is, it seems, mostly irrelevant, if at all readable. The College of Quaestors will also have to take a look into this matter, in the interests of the Parliament.

This might be the quid pro quo for a code of conduct imposed upon the profession.

The European Communities have become a major lobbying scene. Nineteen ninety - two and the Single European Act have boosted the business of Euro-lobbying. But this is only the beginning.

In addition to the hundreds of industrial federations who started in the fifties and sixties, there are now increasing numbers of European affairs representatives of individual companies or public interest groups, as well as general practitioners in the business of consulting and lobbying.

One should not overlook the fact that the number of member states has doubled within twelve years and that in the future another dozen states may join either the inner («federal») circle or the outer («confederal») circle. A massive increase in the number of on-lookers, by-standers, consultants, liaison officers, European affairs managers etc. is therefore to be expected.

After decades of paying almost exclusive attention to Ministers, Commissioners and their staff, the lobbyists are now increasingly focusing their attention on Parliament and its members. This means that a few hundred representatives of business now follow the Parliament on its journeys between Brussels and Strasbourg.

Lobbying oils the system. It is necessary for the interests represented. It is necessary for shaping good policy.

But some regulation is unavoidable. And if the profession does not take the initiative for it, it will be imposed upon them.

# Les réunions internationales en 1989

par Ghislaine de Coninck \*

## Introduction

Pour la 41<sup>e</sup> année consécutive, l'Union des associations internationales (UAI) a établi à l'intention de ses membres, un relevé statistique des réunions internationales tenues, à travers le monde, dans l'année écoulée. Le relevé détaillé pour l'année 1989 vient de leur être adressé et voici quelques commentaires complémentaires.

Il est à noter que dans ces statistiques sont prises en considération les réunions organisées et/ou patronnées par les organisations internationales reprises dans le *Yearbook of International Organizations* et dans l'*International Congress Calendar*, c'est-à-dire les assises de leurs principaux organes, congrès, sessions régionales (groupant plusieurs pays), symposia, colloques, etc. ainsi que certaines réunions d'organisations nationales à très large participation internationale, ce que nous avons intitulé "ass. nat" dans les tableaux ci-dessous.

Sont exclues des statistiques: les réunions nationales, les cérémonies/manifestations internationales à caractère essentiellement religieux, didactique (cours), politique, commercial (foires, salons), sportif (compétitions, tournois...) ainsi que les réunions très limitées dans la participation ou spécifiques: sessions régulières de comités, groupes d'experts, etc. particulièrement nombreuses au niveau intergouvernemental; ces réunions se tiennent

généralement au siège même des grandes organisations intergouvernementales à New York, Genève, Bruxelles, Rome, Vienne...

## Perspective générale

Dans l'ensemble, l'année 1989 a vu une consolidation et une stabilisation des résultats très positifs atteints en 1988, le léger tassement enregistré, de - 1,99%, semble être l'ajustement de cette augmentation assez spectaculaire de 1988 (+ 13,9%). Celle-ci était due notamment à l'organisation de quelques grands congrès scientifiques (triennaux, quadriennaux) qui devaient engendrer un grand nombre de réunions "satellites".

Alors que les Amériques, Nord et Sud confondus, enregistrent une augmentation de 1,50% du total mondial par rapport à 1988, l'Europe, l'Asie et l'Afrique subissent un tassement marginal, celui-ci est plus important — bien que tout à fait logique — en Océanie pour les raisons indiquées plus haut.

Les différents tableaux font la distinction entre les réunions nationales à large participation internationale et les réunions patronnées et/ou organisées par les associations internationales reprises dans le *Yearbook of International Organizations* publié par l'UAI.

Tableau 1. Répartition des variations enregistrées en 1989 par rapport à 1988

Continent	Total	Réunions d'ass. int.	Réunions nat. part. int.
		Meetings of int. org.	Meetings of nat. org.
North America	+ 0.96%	+ 0.64%	+ 0.32%
South America	+ 0.52%	- 0.07%	+ 0.59%
Europe	- 0.66%	- 0.22%	- 0.44%
Asia	- 0.42%	- 0.17%	- 0.25%
Africa	- 0.10%	- 0.11%	+ 0.01%
Australasia	- 2.29%	- 1.66%	- 0.63%
	- 1.99%	- 1.59%	- 0.40%

(\*) Chef du département Congrès de l'UAI.

Tableau 2. Répartition des variations enregistrées en 1989 par rapport à 1987

Continent	Total	Réunions d'ass. int.	Réunions nat. part. int.
		Meetings of int. org.	Meetings of nat. org.
North America	+ 1.16%	+ 0.34%	+ 0.82%
South America	+ 1.02%	+ 0.68%	+ 0.34%
Europe	+ 7.49%	+ 7.33%	+ 0.16%
Asia	+ 1.23%	+ 1.53%	- 0.30%
Africa	+ 0.50%	+ 0.44%	+ 0.06%
Australasia	+ 0.51%	+ 0.54%	+ 0.03%
	+ 11.91%	+ 10.86%	+ 1.05%

En comparant les tableaux 1 et 2 l'on constate qu'en 1989, par rapport à 1987, l'augmentation est générale : + 11.90%. Ce chiffre confirme bien le fait que 1989 a été une année de consolidation.

Tableau 3. Répartition mondiale du nombre total de réunions internationales en 1989

Continent	Total	Réunions d'ass. int.	Réunions nat. part. int.
		Meetings of int. org.	Meetings of nat. org.
Europe	60.50%	41.70%	18.80%
North America	15.00%	11.00%	4.00%
Asia	12.50%	8.80%	3.70%
South America	5.40%	4.00%	1.40%
Africa	4.40%	4.10%	0.30%
Australasia	2.20%	1.70%	0.50%
	100.00	- 71.30	+ 28.70%

Par rapport à 1988, il n'y a pas de changement notable entre la quote part des réunions d'associations internationales et des réunions nationales à participation internationale - plus de septante pourcent.

Le pourcentage du marché mondial perdu par l'Océanie a été récupéré par l'Amérique du Nord qui passe de 13.25% à 15.00% du marché mondial.

Tableau 4. Variation 1989 versus 1988 — Continent par Continent

Continent	Total	Réunions d'ass. int.	Réunions nat. part. int.
		Meetings of int. org.	Meetings of nat. org.
Europe	- 1.10%	- 0.40%	- 0.70%
North America	+ 7.10%	+ 4.70%	+ 2.40%
	- 3.40%	- 1.40%	- 2.00%
	+ 11.00%	- 1.50%	+ 12.50%
	- 2.50%	- 2.70%	+ 0.20%
Australasia	- 52.00%	- 38.00%	- 14.00%

L'analyse par pays donne les résultats suivants en ce qui concerne les principaux pays hôtes des réunions internationales.

Tableau 5. Principaux pays hôtes des réunions d'organisations internationales en 1989. % du total mondial

Pays *	Réunions d'ass. int. *	Réunions d'ass. nat.	Total
Country *	Meetings of int. org. *	Meetings of of nat. org.	
USA	8.70%	3.20%	11.90%
France	5.85%	3.10%	8.95%
UK	5.25%	3.35%	8.60%
Germany FR	3.65%	2.50%	6.15%
Switzerland	3.30%	0.30%	3.60%
Italy	3.20%	1.00%	4.20%
Netherlands	2.50%	2.00%	4.50%
Belgium	2.45%	1.00%	3.45%
Spain	2.00%	1.40%	3.40%
Austria	1.90%	0.50%	2.40%
Canada	1.80%	0.50%	2.30%
Finland	1.45%	0.55%	2.00%
Sweden	1.35%	0.35%	1.70%
Japan	1.30%	1.10%	2.40%
Denmark	1.05%	0.60%	1.65%
Australia	1.00%	0.50%	1.50%

\* Autre classement si effectué sur base du chiffre "total".

La comparaison de ce tableau par rapport à 1988 indique que la quote part totale des pays suivants est en augmentation: USA, France, République Fédérale d'Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Espagne, Canada, Japon, Autriche, Suède et Danemark.

Les autres pays sont soit statu quo ou ont perdu quelques points par rapport à leurs performances antérieures.

Il est également intéressant de noter qu'il n'y pas de nouveaux venus dans cette liste des principaux pays; que

la France occupe maintenant la seconde place et que l'Autriche fait partie du groupe des 10 premiers.

Les autres pays, occupant une place significative au niveau mondial, sont dans l'ordre: Singapour, Inde, URSS, Chine, Israël, Brésil, Tchécoslovaquie, Portugal, Grèce, Norvège, Yougoslavie, Thaïlande, Hongrie, Pologne, Argentine, Corée, Philippines, Irlande et Hong Kong.

Au niveau mondial, le classement des villes hôtes des réunions internationales est le suivant:

Tableau 5. Principales villes hôtes des réunions d'organisations internationales

es. % du total mondial

Ville *	Réunions d'ass. int. *	Réunions d'ass. nat.	Total
Town *	Meetings of int. org. *	Meetings of of nat. org.	
Paris	2.75%	2.00%	4.75%
London	1.95%	1.25%	3.20%
Geneva	1.95%	0.10%	2.05%
Brussels	1.60%	0.40%	2.00%
Wien	1.30%	0.30%	1.60%
Washington	1.30%	0.20%	1.50%
Rome	1.05%	0.25%	1.30%
Singapore	0.95%	0.40%	1.35%
Strasbourg	0.85%	0.15%	1.00%
New York	0.80%	0.10%	0.90%
Berlin West	0.75%	1.20%	1.95%
Madrid	0.70%	1.00%	1.70%
Stockholm	0.70%	0.20%	0.90%
Helsinki	0.65%	0.10%	0.75%
Amsterdam	0.65%	0.55%	1.20%
Tokyo	0.60%	0.25%	0.85%
Bangkok	0.55%	0.10%	0.65%
Copenhagen	0.50%	0.35%	0.85%
Den Haag	0.50%	0.15%	0.65%
Budapest	0.50%	0.10%	0.60%

\* Autre classement si effectué sur base du chiffre "total".

Paris, Genève, Bruxelles, Vienne, Washington, Singapour, Berlin Ouest, Amsterdam ont un chiffre total en augmentation sur 1988. Les autres villes sont soit statu quo ou en baisse.

Au classement total Amsterdam se hisse à la dixième place.

#### Analyse par continent et par pays

##### AFRIQUE

La position de l'Afrique dans le marché mondial est stable et a suivi l'évolution de façon progressive.

La quote part du marché mondial est de 4.40% contre 4.38 en 1988.

Les principaux pays hôtes sont:

Egypte: 10.65% du marché africain, en augmentation constante.

Kenya: 8.70%

viennent ensuite le Zimbabwe 6.15%, Maroc 5.6%, Nigeria, Tunisie, Sénégal et Tanzanie avec 5% du marché africain.

##### AMÉRIQUE DU NORD

Au plan mondial, c'est en Amérique du Nord que la hausse la plus importante a été enregistrée en 1989 et ceci après, à l'inverse des autres régions du monde qui étaient en progression, une année 1988 qui avait été stagnante.

La quote part du marché mondial du continent nord-américain est donc en augmentation avec, en 1989, 15% du marché mondial contre 13.25% en 1988.

Comme les années précédentes, il y a lieu de noter que les réunions qui font l'objet de la présente analyse, sont en majeure partie des réunions d'organisations internationales non gouvernementales; il est bien entendu que le nombre de réunions nationales est beaucoup plus élevé que celui indiqué dans les différents tableaux, spécialement dans cette région du monde. Ce domaine spécifique ne relève pas du champ d'études de l'UAI.

Les Etats-Unis confirment leur position de leader de notre classement par pays avec 11.90% du marché mondial. La quote part du Canada est de 2.3% inchangée par rapport à 1988.

##### AMÉRIQUE DU SUD

Situation également en hausse dans cette partie du monde, qui consolide sa quote part du marché mondial avec 5.40% du marché contre 5.20% en 1988.

En comparant la situation régionale de 1989 par rapport à 1988 l'on constate une augmentation de 11%, due aux bons résultats obtenus principalement en Argentine, au Chili. La situation est statu quo au Brésil, qui occupe avec 27% le rang de pays leader dans cette région, suivi dans l'ordre par: Argentine 18% (+ 5%), Cuba 7%, Mexique et Colombie 6% et Uruguay 5%.

##### ASIE

L'Asie occupe toujours la troisième place au niveau mondial derrière l'Europe et l'Amérique du Nord avec un pourcentage à peu près identique 12.50% contre 12.70% en 1988.

Par rapport à 1988 une diminution régionale de 3.40% a été enregistrée. Il y a lieu toutefois de modérer cette

contre-performance par le fait que 1988 avait connu une augmentation importante.

Des hausses notables sont enregistrées à Hong Kong et en Israël, tandis que le phénomène inverse s'est produit en Inde, en Indonésie, en Thaïlande et en Corée; la situation dans ce pays s'explique par le fait que de nombreuses réunions s'y étaient tenues parallèlement aux jeux olympiques. Les autres pays sont soit en faible hausse ou statu quo.

Le Japon occupe la première place du classement régional avec 19%, viennent ensuite Singapour 11%, Israël 9%, Inde 8.5%, Chine 8%, Hong Kong 7.5%, Thaïlande et Philippines 6%, Corée 5.5%.

Le classement de la Chine est donné sous réserve, des réunions prises en considération ayant peut-être été annulées du fait des événements qui s'y sont déroulés durant l'été.

##### Océan Ie

Comme prévu la hausse exceptionnelle enregistrée en 1988 ne s'est pas maintenue, ce qui est tout à fait logique car celle-ci était due à l'organisation en Australie d'un important congrès scientifique qui avait entraîné des dizaines de réunions satellites à travers tout le pays. Il y a toutefois lieu de remarquer par rapport à 1987 une légère augmentation.

##### EUROPE

Comme indiqué au Tableau 1, le nombre de réunions internationales a faiblement diminué en 1989 par rapport à 1988 (- 0.66%). Il est à noter (Tableau 2) que comparativement à 1987, l'augmentation est toujours importante + 7.49%.

Soixante et demi pourcent des réunions analysées ont eu lieu en Europe; plus des 2/3 de celles-ci ont été organisées/patronnées par des associations internationales.

La France vient, cette année, en tête du classement par pays avec respectivement 8.95% du marché mondial et 14.85% du marché européen. Ceci s'explique sans doute par le grand nombre d'événements associés aux célébrations anniversaires de la révolution française. Viennent ensuite UK 14.15% du marché européen, la République Fédérale d'Allemagne 10.2%, Pays-Bas 7.4%, Italie 6.95%, Suisse 5.90%, Belgique 5.75%, Espagne 5.5%.

Parmi les pays ayant augmenté de façon significative, figurent outre la France, Autriche, République Fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas, Portugal et l'URSS et Tchécoslovaquie, Monaco, Chypres et Turquie.

La situation est inversée en Hongrie, Grèce, Irlande, Italie, Norvège et Grande-Bretagne.

Les autres pays sont à peu près statu quo.

#### Répartition par villes

Le Tableau 6 reprend la liste des principales villes hôtes de réunions internationales.

Le classement de tête n'a pas changé de façon significative; Paris est toujours en tête suivi de Londres, Genève et Bruxelles.

En ce qui concerne les réunions d'organisations internationales, le classement des villes par continent s'établit de la façon suivante:

Afrique: Le Caire, Nairobi, Harare.

Amérique du Nord: Washington, New York, Montréal, Toronto, Chicago.  
 Amérique du Sud: Buenos-Aires, Rio de Janeiro, Sao Paulo.  
 Asie: Singapour, Tokyo, Bangkok, Séoul, New Delhi, Jérusalem, Pékin, Manille, Kuala Lumpur.  
 Océanie: Sydney, Melbourne, Brisbane, Auckland.  
 Europe: Paris, Londres, Genève, Bruxelles, Vienne, Rome, Strasbourg, Berlin Ouest, Madrid, Stockholm, Helsinki, Amsterdam, Copenhague.

Novembre	9.00%
•Avril	8.90%
Juillet	7.60%
Août	7.30%
Mars	6.30%
Février	3.95%
Décembre	3.70%
Janvier	3.30%

Comparé aux résultats de 1988, le mois d'octobre a augmenté de 1.50% et vient en deuxième place.

#### Participants

L'analyse des informations relatives au nombre de participants confirme les données antérieures à savoir une majorité des réunions ayant

- entre 100 et 500 participants: 57%; statu quo.
- entre 501 et 1000 participants: 17%; + 7% par rapport à 1988.

#### Expositions

Le nombre d'expositions organisées conjointement aux réunions internationales ne cesse d'augmenter.

Sur le total des réunions prises en considération, 10.5% indiquent la tenue d'une exposition conjointe; en 1988 ce chiffre était de 6.80%.

#### Répartition mensuelle

Au point de vue de la répartition mensuelle, l'ensemble des réunions analysées s'est réparti de la façon suivante:

Septembre	14.20%
Octobre	13.20%
Juin	11.45%
Mai 11.10%	

#### Conclusions et perspectives d'avenir

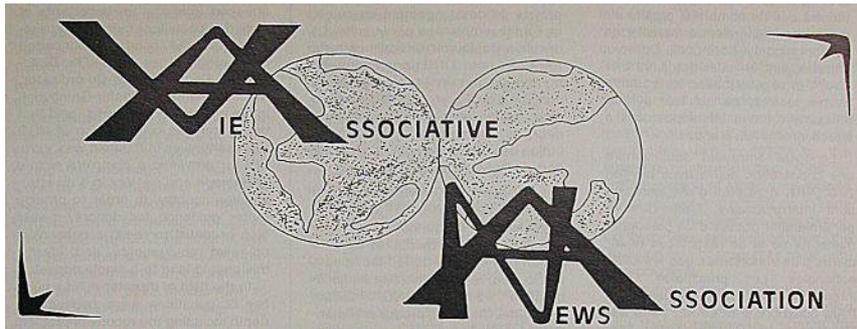
Comme indiqué au début de cette analyse, après la forte augmentation de 1988, le marché des réunions internationales s'est stabilisé en 1989. Les faibles contre-performances constatées ici et là ne sont pas le reflet de "bouleversements" importants mais plutôt d'une consolidation des scores de 1988.

Au niveau des classements par continents, pays et villes pas de grands changements.

Une certaine augmentation du nombre de réunions ayant entre 500 et 1000 participants est à noter; le nombre d'expositions conjointes est également en progression.

Comme toujours, il y a lieu de noter que de grands événements occasionnels entraînent des mouvements de hausse dans les pays/régions où ces événements se sont produits.

Les perspectives pour 1990 sont bonnes et permettent d'augurer la poursuite du développement constant de cet important phénomène sociologique et économique.



### Gypsies: Citizens of Europe

Gypsy judges from Czechoslovakia, gypsy academics from America, gypsy radio journalists from Yugoslavia, gypsy nuclear scientists from Romania, gypsy airline stewards from Finland: the diversity of the delegates at the World Romany Congress outside Warsaw should have convinced anyone that not all gypsies are alike. Some had earnest discussions on linguistics while others sold carpets outside. Romany, the gypsy language, echoed in all 17 of its dialects. The fourth such meeting, this was the first to be held in Eastern Europe.

For gypsies, too, the revolution in Eastern Europe, where three-quarters of the world's 10m or so gypsies live, has opened up new vistas. Gypsies in Czechoslovakia have formed a party to contest the free election in June. Gypsies also hope to benefit from the opening of the European Community's borders (they are, after all, among the continent's few true pan-Europeans). The European Commission is examining ways of helping gypsies eight centuries of poverty. Mr Juan de Dios Ramirez Heredia, a gypsy and a Spanish Euro-MP, wants other European countries to emulate Yugoslavia, whose gypsies have been recognised as a nationality.

The International Romany Union,

the umbrella group represented at the conference, hopes that, if it can raise the money, a cultural centre and a political headquarters can be set up in future.

(The Economist, April 21, 1990).

### La monétisation de l'aide alimentaire par les ONG appuie le développement rural en Afrique

Africare, l'une des dernières organisations bénévoles privées des Etats-Unis à s'intéresser à l'utilisation de l'aide alimentaire en Afrique, étudie actuellement comment cette aide et les fonds générés par les ventes de produits peuvent aider les gouvernements à réaliser leurs programmes d'ajustement structurel. En Guinée-Bissau, le programme d'aide alimentaire monétisée d'Africare a été conçu de manière à secondariser les efforts entrepris par le gouvernement pour libéraliser le commerce intérieur, développer le secteur privé, réorienter les ressources vers les zones rurales et réduire les dépenses publiques. Dans le cadre du programme d'assistance d'Africare, les denrées seront vendues à des commerçants privés qui à leur tour vendront au détail sur le marché. Alors que les produits alimentaires continueront à être disponibles dans les zones urbaines qui en

ont le plus besoin, les fonds de contrepartie seront investis dans le développement rural, conformément à l'objectif prioritaire du programme d'ajustement structurel: réorienter les ressources nationales à la production en zones rurales.

### Consultative Meeting on UNDR/NGO Coopération

The importance of a co-ordinated and effective strategy for disaster relief and disaster mitigation was stressed at a meeting of Non-Governmental Organisations convened in Geneva by the Office of the United Nations Disaster Relief Co-ordinator, UNDR, on 1st and 2nd March 1990.

In his opening address, the Co-ordinator, Mr. M'hamed Essaafi, underscored the importance of increasing cooperation between NGOs and UNDR in order better to achieve their common humanitarian objectives. The «Consultative Meeting on UNDR/NGO Coopération» was intended, he said, not to set up a new mechanism but to refine, develop and improve the existing cooperation. « We cannot fully accomplish our task without your collaboration and that of all those who are involved in emergency management, » Mr. Essaafi said.

Participants at the meeting con-

### Le PAM renforce sa coopération avec les organisations non gouvernementales

L'examen de la coopération entre le PAM et les ONG achevé en 1989 a montré que de nombreux projets alimentaires gagneraient à travailler en collaboration avec les ONG. Celles-ci entretiennent en effet des liens très étroits et réguliers avec les communautés locales, ce qui leur permet d'assurer que le développement a effectivement lieu à la base.

Le PAM entretient actuellement une coopération active avec environ 270 ONG, dont plus d'une centaine sont internationales. Celles-ci sont généralement dotées d'un personnel mieux formé et de ressources financières plus importantes que les ONG nationales. Les principales ONG internationales avec lesquelles le PAM collabore sont CARE, Save the Children Fund, Catholic Relief Services (CRS), Caritas, Fédération luthérienne mondiale, Médecins sans frontières, Oxfam, World Vision, Africare, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Comité international de la Croix-Rouge et Norwegian Church Aid.

De nouvelles directives ont été publiées pour améliorer la coopération entre le Programme et les ONG. Grâce à une procédure simple et rapide, elles permettent aux bureaux de terrain du PAM de mettre directement de petites quantités de vivres à la disposition de projets assistés par les ONG dont les objectifs et groupes cibles sont semblables à ceux des projets du PAM. Le coût de l'aide alimentaire fournie ne peut dépasser soit 200 000 dollars, soit cinq pour cent de la valeur totale des engagements alimentaires en faveur du projet; dans tous les cas, on préférera l'alternative la moins coûteuse. Les denrées fournies aux ONG sui-

vant ces procédures seront prélevées sur les quantités destinées aux projets de développement en cours, et seront remplacées par la suite. La décision de fournir des aliments du PAM à une ONG appartient au bureau de terrain et dépend de la confiance qu'il porte à l'ONG. Celle-ci sera responsable du transport intérieur, de l'entreposage et de la distribution des denrées et devra faire rapport au PAM de leur utilisation.

La coopération PAM/ONG permet souvent d'adopter des approches novatrices en ce qui concerne l'utilisation de l'aide alimentaire. Dans la région des collines de la Mer Rouge, au Soudan, le PAM travaille en collaboration avec l'ONG Oxfam (Royaume-Uni); les produits alimentaires servent à aider les nomades Beja, qui ont perdu 90 pour cent de leur bétail lors de la sécheresse de 1984, à reconstruire leurs troupeaux. Les vivres distribués aux nomades — au nombre de 370000 en 1989 — permettent de les dépanner jusqu'à ce que leurs troupeaux atteignent de nouveau un niveau suffisant. Sans cette aide alimentaire, les nomades auraient dû tuer le peu d'animaux qu'il leur restait pour se nourrir, ou les vendre pour acheter des vivres. Des prises de vue aériennes et des relevés sur le terrain ont été entrepris en 1989 en coopération avec Oxfam pour déterminer le degré de reconstitution des troupeaux et localiser d'autres groupes de population dans le besoin. Une enquête socio-économique sera effectuée parallèlement pour déterminer le meilleur moyen d'aider les nomades à long terme.

(Programme alimentaire mondial (PAM), 29<sup>e</sup> session, CPA, Rome, 4-7 juin 1990).

sidered the conclusions and recommendations reached at a meeting of officials in charge of National Emergency Relief Services (NERS III), convened by UNDR last October, which stressed, inter alia, the importance of unified appeals for emergency assistance and the need for concerted relief programmes. UNDR's Director and Deputy to the Co-ordinator Mr. Ferdinand Mayrhofer-Grunbuhel, in his introductory remarks, said that the systematic collaboration of NGO representatives in the field was « crucial for providing a complete picture of damage and needs » in a disaster-stricken country. In order to provide better guidance for donors, it was also essential to reach a consensus on relief requirements, and, ideally, this should lead to a single appeal.

In the field of disaster relief a number of questions were reviewed in depth including the recurrent problem of unsolicited emergency supplies, the local purchasing of relief goods and the usefulness of emergency stockpiles. With regard to the latter, UNDR was asked to draw up an inventory of existing stockpiles, with a view to enabling organizations to borrow from one another in case of need. There was general agreement that to the extent possible, relief supplies should be purchased in the disaster-stricken country or neighbouring countries. In this regard it was also suggested that UNDR could seek to obtain favourable exchange rates and, generally, better working conditions for humanitarian organizations operating in the field.

At UNDR's request, a presentation of the Non-Governmental Organisations' views with regard to UNDR's activities was made by Mr. Robert Rossborough, Secretary of the LICROSS/VOLAGS Steering



8 septembre 1990  
25ème Journée mondiale de l'alphabétisation

L'emblème de l'Année internationale d'alphabétisation a été dessiné par Kohichi Imakita, graphiste japonais. Celui-ci explique que l'emblème représente l'humaine en tram de lire. Le dessin de M. Imakita a été choisi parmi les œuvres de 300 candidats originaires de 82 pays pour un concours organisé par l'Association internationale des arts plastiques.

1 78 ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES, 3/1990

Association News

endorsed the use of "disaster management teams" in disaster-prone countries to provide collective judgement on damage and relief requirements, stressed the need to communicate with the mass media at an early stage of any disaster relief operation, and made a number of suggestions concerning the contents and format of UNDRO "Situation Reports" -

On UNDRO's part it was indicated that full consideration would be given to these and other suggestions made during the meeting. This was followed by a presentation on UNDRO's electronic communications network, UNIENET, by a consultant, Mr. Giles Whitcomb. UNDRO's efforts to improve further the flow of information and its means of communications as "the best mechanism to ensure co-ordination" were discussed.

On the second day of the meeting, UNDRO/NGO cooperation in disaster mitigation was reviewed in some detail and, finally, the "paramount" role which NGOs are expected to play in helping to achieve the objectives of the International Decade for Natural Disaster Reduction, IDNDR (1990-2000), was described by Mr. Filippo Alessi, Officer-in-Charge of the IDNDR Secretariat, which operates in close association with UNDRO.

Underscoring the spirit of cooperation and partnership which characterized the gathering, the meeting was chaired jointly by the Executive Director of the International Council of Voluntary Agencies, Mr. Anthony Kozlowski, and by the UNDRO Director. Delegates from 30 organisations, including the International Committee of the Red Cross, the League of Red Cross and Red Crescent Societies, and the International Civil Defense Organisation took part in the meeting.

(Press Release ND/270, U.N. Information Service, 5 March 1990).

**A Memorandum of understanding**

has been signed between UNESCO, the Union of International Technical Associations (UITA) and the World Federation of Engineering Organizations (WFEO)

Whereas :

1. It is the policy of UNESCO to promote and encourage the use of

science and its applications to fulfil its missions and objectives, and

2. UITA (Union of International Technical Associations) and WFEO (World Federation of Engineering Organizations) represent the worldwide community of engineers, through their JEC (Joint executive Committee), and

3. WFEO and UITA have agreed to cooperate in engineering activities of common interest for the public welfare and to ameliorate global problems the resolutions of which requires engineering skills and experience, and

4. For this purpose, UITA and WFEO have created a Joint Executive Committee empowered to act for both organizations and to manage activities utilizing resources and capabilities of both organisms, and

5. The convergence and cooperation between UITA and WFEO have been encouraged by UNESCO as a necessary precondition for more effective application of engineering capabilities with UNESCO's plan and programmes, and

6. Political leaders and public opinion increasingly realize that many major world-wide problems transcend national boundaries, the amelioration of which requires reinforced partnership between scientist and engineers, and

7. UNESCO recognizes that engineering sciences and their applications are central to many of its established programmes, such as natural disaster mitigation, human resources development, environmental protection, sustained development, and other vital and urgent concerns of UNESCO and its member countries, particularly developing countries.

Therefore :

UNESCO and UITA/WFEO, through their Joint Executive Committee, have agreed to strengthen the common engineering objectives within the framework of UNESCO's programmes and its Third Medium-Term Plan. Specific projects will be designed and agreed, to which UITA/WFEO will bring the requisite engineering skills and management.

(UATI Bulletin, n° 1, 1990)

**Assistance to NGOs**

The Asia and Pacific NGO Forum '90, held March 6-9 in Kyoto, Japan ended with participants calling for an

increase in official development assistance in the form of grants to non-governmental agencies (NGOs) in recipient countries.

In a joint recommendation dubbed the "Kyoto Declaration '90", the 36 representatives of NGOs in nine countries also urged a bigger say for NGOs in the policy dialogue, consultations and evaluation of the official development assistance.

The participants welcomed the recent initiation of the small-scale grant assistance to NGOs by the Japanese government but called for further revision of Japan's assistance policy as loans still take up a large proportion of Japanese assistance. Concern was also voiced over the declining flow of resources to developing countries.

The forum was organized by the Kansai NGO Council in cooperation with the Japanese NGO Center for International Cooperation (JANIC). The meeting was also supported by the Japanese Foreign Ministry. It attracted NGO representatives from Bangladesh, India, Indonesia, Japan, Laos, Nepal, Papua New Guinea, the Philippines and Thailand.

The main objectives of the Asia and Pacific Forum '90 were as follows:

- 1) To discuss plans for future cooperation between Japanese NGOs and their counterparts in Asia and the Pacific based on a shared understanding of problems confronting NGOs in developing countries.
- 2) To establish mutual cooperation ties between Japanese NGOs and their counterparts in Asia and the Pacific.

In a joint statement, forum participants stressed that NGOs grew out of the common struggle for survival, justice and dignity by people around the world and as such are "people-oriented and accountable to people as a matter of course."

The statement went on to say, "In Asia and the Pacific, NGOs are coming of age, emerging as an alternative system to the bureaucratic system of government and the corporate system of business enterprises."

The meeting ended with recommendations for the Asia and Pacific NGO Forum to be held every two years for the assessment of future programs and the coordination of joint actions.

(JOICFP News, April 1990).

Vie Associative

ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES, 3/1990 1 79

**New... Plans... Creations... New... Plans... Creations... New... Plans... Creations... New...**

There is no political organisation of the Pacific yet, but a beginning may have been made. In November 1989 a Ministerial Meeting was held at the initiative of the Australian Prime Minister, Bob Hawke, to which 12 countries sent Ministers (including three

Cabinet members from the United States, but none from Hongkong, Taiwan and China). Institutional issues were discussed. While no new institutional design was agreed to, a repetitive process was inaugurated called Asia Pacific Economic Cooperation

(APEC), whose next two Ministerial Meetings have been fixed to take place in Singapore on 30 and 31 July 1990 and in Korea in 1991. An inter-governmental network has been established to prepare for these meetings.

(*The World Today*, June 90)

Madame Simone Veil, former President of the European Parliament and also former Health Minister of France, is to head WHO'S high-powered think tank on Health and Environment.

The primary objective of the Commission on Health and Environment is to prepare an assessment of the current scientific knowledge on the consequences to human health of present and foreseen environmental

factors linked to socioeconomic development. It is expected that the Commission will come up with an authoritative statement on Health, Environment and Development, emphasising not only the importance but also the priorities as well as the ways of tackling those global issues.

The Commission will have 23 members representing both developed and developing countries. It will be assisted by 4 panels, each composed of about 10 experts, dealing with the 4 themes which summarize in a nutshell what is known as the «developmental driving forces»: Energy, Urbanization, Food and Agriculture (including water resources management), and Industry. The role of the panels is to provide the expertise and background information necessary for the work of the Commission.

The Commission will analyse the impact of the environmental determinants on human health and their relationship with major forces behind socioeconomic development. Special attention will be paid to the environmental constraints, which developing countries increasingly face, and to their possible impact on health and economic development. The Commission will also identify future development trends and what impact they may have on human health.

Another important aspect of the Commission's efforts is to identify the areas in which further research is necessary to bridge gaps in scientific knowledge. The Commission will also concern itself with the review of the ways and means of mitigating and preventing the adverse effects to human health stemming from current or anticipated man-made environmental factors.

The work, which will involve numerous WHO Collaborating Centres around the world, should be completed in time for the 1992 United Nations Conference on Environment and Development.

(*WHO Press*, 6 April 1990)

La 276<sup>e</sup> session plénière du Comité économique et social des Communautés européennes, tenue à Bruxelles les 25 et 26 avril 1990, a approuvé la proposition de règlement du Conseil créant une Fondation européenne de formation. Les promoteurs souhaitent par là encourager les rencontres entre citoyens d'Europe orientale et occidentale et favoriser la participation des associations d'employeurs, des syndicats et des autres milieux intéressés par la formation professionnelle.

(*Informations brèves*, CEE, 26 avril 90)

#### **Forthcoming topics in *Transnational Associations*:**

##### ***Associations transnationales traitera prochainement des thèmes suivants:***

- Transnational student movements in Western Countries  
*Les mouvements étudiants transnationaux dans les pays occidentaux*
- Towards global policies for development  
*Vers une politique de développement planétaire*
- Evaluation of INGO achievement  
*Evaluation des réalisations des OING*
- Cooperation between INGOs IGOs (EEC, OECD, World Bank)  
*Coopération entre OING et OIG (CEE, OECDE, Banque mondiale)*
- Europe 1933
- Linguistic communication problems in international relations  
*Les problèmes de la communication langagière dans les relations internationales*
- Social change in Eastern Europe  
*Le changement social en Europe de l'Est*

*Nongovernmental organisations and ideas of human rights, (\*)*

by Lowell W. Livezey. Princeton, NJ : Center of International Studies, Princeton University. 1988. 198 pp.

For many people, including the victims of human rights violations, nongovernmental organizations (NGOs) are the most familiar and most effective institutions working in the field of human rights. Amnesty International undoubtedly rates higher in the public consciousness than the UN Sub-Commission and it is widely perceived to have done more good. In spite of this there has been little consideration of the contribution of NGOs, other than descriptive accounts of their campaigns and ambitions.

This alone would be a reason for welcoming Dr Livezey's book. His concern is with NGOs based in the United States. Out of a formidable number of them he looks in some detail at about 20 to discover their ideas of human rights and the strategies they adopt to pursue them. Even though many of them take the «International Bill of Rights» as a convenient statement of the content of human rights, he notes that practically all the organizations, by necessity and by inclination, have to

adopt a narrower range of concerns than the full panoply of rights enumerated in the international covenants. It is no surprise to find a greater range of involvement with civil and political rights than with social and economic ones. Indeed the activities of some organizations which could be regarded as furthering the latter, such as food aid and medical assistance, are differentiated from the organization's human rights programme and are regarded as humanitarian assistance or charitable relief. Even when dealing with first generation human rights, the interpretation of them and the assessment of priorities among them are heavily influenced by other characteristics of the NGOs. Of Freedom House Livezey writes that «it assumes that it is simply calling on America to live by its own best values». The interpretation of the right to life adopted by Roman Catholic agencies is influenced by the teachings of the Church, and many of the bodies take a view of self-determination which has little to do with international

understandings of that idea. There are great differences between the NGOs on the causes of human rights violations and their cures. Many in the United States can be assigned to one or other of the factions which either attribute the problem mainly to the excesses of communist governments and their influence or ascribe responsibility to US governmental and corporate support for corrupt authoritarian, often military, regimes.

Whatever their cause, all the NGOs seem to believe that the US government can do *something* about human rights violations. Certainly there is plenty of opportunity for direct involvement in the governmental process by way of presenting evidence to Congress, lobbying the executive and, though he does not touch much on this, using the domestic judicial process. Dr Livezey says that this book is not his last word on this topic. A suitable line of further enquiry would be to see whether and how all this activity influences American policy.  
University of Durham Colin Warbrick

(\*) This review first appeared in vol. 65 no. 3 of *International Affairs*, London, and is reproduced by permission.

*The External Debt, Development and International Cooperation,*

Edition L'Harmattan, 5-7, rue de L'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris, 1988, 253 p.

The Third World's foreign debt, shouldered by the poor and a major threat to development projects, is no longer the domaine of the international experts. Today, it is an issue which has been taken on by the people and their representative organisations. For it is the women, the children and the poor of these countries who are the victims of the measures taken to surmount this economic crisis.

The close relationship between the debt, development and democracy

has become increasingly evident and was the theme of the Conference held in the capital of Peru in January 1988. This meeting, which was organised by European and Peruvian development Non Governmental Organisations (NGOs), assembled representatives of trade union organisations, people's movements, the Churches, lawyers and economists from all over the world. All agreed on the need to establish a New International Economic Order which would better serve the developing countries

and be based on internal structural changes and on the democratisation of North-South relations.

The Conference reflects the wish of development NGOs to meet the needs, and echo the demands, of those who are today in the front line of this battle for survival against the economic, social and political consequences of the debt crisis and seeks alternative development models for the people, is a valuable contribution to the studies already undertaken there-on.

# YEARBOOK OF

# INTERNATIONAL ORGANIZATIONS

26<sup>th</sup> edition 1989 / 90

## Changes of address

REF	NAME	ADDRESS
.....	.....	.....
.....	.....	.....
CC5294	International Corrosion Council (ICO)	SG: Prof David Pearl, School of Law, University of East Anglia, Norwich NR4 7TJ, UK. T. +44 603 5616.
CC5847	International Federation for Cervical Pathology and Colposcopy (IFCPC)	Prés: Alberto de las Carreras, OPIC, Lima 87 3er piso, 1073 Buenos Aires, Argentina. Secretariat: Surfhouse, Box 2318, Palm Beach FL 33480, USA. T. (1 305) 832 6750. Tx 4938592 moipbch. Fax (1 407) 697 4410.
CC5996	International Society on Family Law (ISFL)	Contact: Miriam Balaban, PO Box 2039, Rehovot 76120, Israel.
CC6198	International Heat Secretariat (IMS)	SG: Prof Armando Moreno, 4230 Stansbury Avenue, Apt 150, Sherman Oaks CA 91423, USA. T. (1 818) 789 7596. Fax (1 818) 784 9141.
EC7900	International Surfing League (ISL)	Exec Vice-Pres: Dr Rufus R Hessberg, 320 So Henry Street, Alexandria VA 22314, USA. T. (1 703) 739 2240.
CC9303	International Federation of Scientific Editors' Associations (IFSEA)	Pres: Roland Droguet, 47 bvd Berthier, F-75017 Paris, France. T. (33 1) 43 60 60 75. Tx 643919. Fax (33 1) 42 27 82 72).
CC9756	International Federation of Festival Organizations	SG: Dr Antonio Stempel Paris, Temfstocles 78, Col Polanco, CP 011560, Mexico 5 DF, Mexico. T. (52 5) 531 70 08 - (52 5) 250 62 22.
DD0009	Aerospace Medical Association (ASHA)	Exec Dir: Barrett L Brick, PO Box 18961, Washington DC 20036, USA.
DD0030	European Toy Confederation	SG: Dr Peter Pfitzer, Zentrum für Pathologie und Biophysik, Abteilung Cytopathologie, Heinrich-Heine-Universität, Moorenstrasse 5, D-4000 Düsseldorf, Germany FR. T. (49 221) 311 2524. Tx 858 7348. Fax (49 221) 34 22 29.
DD0031	Agency for the Prohibition of Nuclear Weapons in Latin America and the Caribbean	SG: H Charpentier, 5 rue Bellini, F-92800 Puteaux, France. T. (33 1) 47 67 06 36.
DD0051	World Congress of Gay and Lesbian Jewish Organizations /	Sec-Treas: Kwang-Sae Lee, Dept of Philosophy, Kent State University, Kent OH, USA.
DD0056	European Federation of Cytology Societies (EFCS)	
DD0057	International Federation of Engine Reconditioners	

REF NAME.....

DD0099 International Mushroom Society for the Tropics

DD0108 International Society for Experimental Hematology

DD0110 Federation of the Asian Master Tailors

DD0121 Scandinavian Society for Clinical Chemistry

DD0124 European Union of Tourist Officers (EUTO)

DD0137 French-Language Association for Research on Diabetes  
and Metabolic Diseases

DD0156 Circum-Pacific Council on Energy and Mineral  
Resources

DD0162 International Traditional Karate Federation

DD0169 Inter-American Organization for Higher Education  
(IOHE)

DD0175 International Society for Optical Engineering (SPIE)

DD0197 International Association of Consulting Actuaries  
(IACA)

DD0223 Catholic Latin American Press Union

DD0231 Nordic Union of Radio Dealers

DD0253 International Society for Educational Planning  
(ISEP)

DD0270 International Association for Impact Assessment  
(IALA)

DD0273 International Association of Synthesis of Knowledge

CD0278 International Association of Women in Radio and  
Television (IAWRT)

DD0285 International regeneration Society (ICS)

DD0286 Nordic Chess Federation

DD0305 Nordic Association for Study and Vocational Guidance

DD0311 Committee of National Institutes of Patent Agents  
(CNIPA)

DD0329 African Union of Housing Finance Institutions

DD0334 Nordic Actors' Council

DD0373 Commonwealth Chess Association (CCA)

DD0383 European Deaf Sports Organization (EDSO)

DD0428 International Christian Chamber of Commerce (ICCC)

DD0432 European Society for Medical Treatment and Recovery

DD0434 Women's International Tennis Association (WITA)

DD0444 European Environmental Mutagen Society (EEMS)

DD0446 Society of Economic Geology (SEG)

DD0466 European Rubber Reclaimers' Association

DD0474 World Communication Association (WCA)

ADDRESS.....

**Pres: Prof S T Chang, c/o Dept of Biology, Chinese Univ of  
Hong Kong, Sha Tin NT, Hong Kong. T. (852 0) 6952286 C.  
SINOVERSIY. Tx 50301 CUHK HX. Fax (852 0) 6014446.**

**Sec: Dr T P McDonald, UT College of Veterinary Medicine PO  
Box 1071, Knoxville TN 37901, USA. T. (1 615) 5469230.**

Last known address: Seoul, Korea Rep.

**SG: Sverre Landaas, Central Laboratory Ullevaal University  
Hospital, 0407 Oslo 4, Norway. T. (47 2) 11 94 75.**

**SG: Henk Schüller, c/o Streek-VW Amstelland en de  
Meerlanden, PO Box 540, 1180 AM Amstelveen Netherlands T  
(31 20) 46 43 50. Fax (31 20) 47 02 88.**

**Pres: Prof M Leutenegger, Hôpital Robert Debré, F-51092  
Reims CEDEX, France.**

**Chairman: Michel T Halbouty, 5100 Westheimer Road Houston  
TX 77056, USA. T. (1 713) 622 1130. Tx (910) 8314599.**

**Exec Dir: Hidetaka Nishiyama, 1930 Wilshire Blvd Suite  
1208, Los Angeles CA 90057, USA. T. (1 213) 483 0261.**

**Exec Dir: Pierre Van Der Donckt, 3460 rue de la Pérade  
Suite 1-10, Sainte-Foy G1X 3Y5, Canada. T. (1 418) 644 6910.  
Tx 051-31503. Fax (1 418) 646 3039.**

**Secretariat: PO Box 10, 1022 19th Street, Bellingham WA  
98227, USA. T. (1 206) 876 32 90. Tx 467053.**

**Sec Treas: Richard D Moore, c/o Bacon and Woodrow, -40 Queen  
Square, Bristol BS1 4QP, UK. T. (44 272) 298188. Fax (44  
272) 298060.**

**Pres: Fr Cláudio Nagati, R Benedito Hipólito 01, 20211 Rio  
de Janeiro RJ, Brazil.**

**Contact: Radiobranchen, Christians Brygge 24, DK-1559  
København V, Denmark.**

**Sec-Treas: Robert K Beach, PO Box Q, University of Alabama,  
Tuscaloosa AL 35487, USA. T. (1 205) 348 6060.**

**Exec Dir: Maurice E Voland, PO Box 70, Belhaven NC 27810,  
USA. T. (1 919) 964 2338. fax (1 919) 964 2211.**

**Pres: M de Zago, Via XX Settembre 87, I-10122 Torino, Italy.**

**Sec-Treas: Klara Poor, Hungarian Television, Szabadsag Ter  
17, Budapest 1810, Hungary.**

Last known address: Arlington VA, USA.

**SG: Steen Juul Mortensen, Marieves 7, Snebjerg, 7400  
Herning, Denmark. T. (45 97) 16 21 67.**

**Secretariat: Stig Persson, Stensotegangen 134, S-135 35  
Tyreso, Sweden.**

**SG: Elisabeth Juna, Clemensstrasse 30, D-8000 Munich 40,  
Germany FR. T. (49 89) 399 239.**

**SG: Sharon Trail, PO Box 30350, Lilongwe 3, Malawi. T. (265)  
733192, Tx 4627 EHEMBLL.**

**Pres: Tomas Bolme, c/o Svenska Teaterförbundet,  
Hantverkargatan 4, s-112 21 Stockholm, Sweden. T. (46 8) 785  
03 30. Fax (46 8) 785 03 30.**

**Pres: Dr Nathan Divinsky, 5689 McMaster Road, Vancouver BC**

V6T1K1, Canada. T. (1 604) 228 01 52. Fax (1 604) 228 60  
74.

Contact: Werner Kiewer, Adolfstrasse 3, D-4300 Essen 1,  
Germany FR.

Last known address: Bruxelles, Belgium.

Last known address: Wiesbaden, Germany FR.

Mng Dir: Jane G Brown, 100 Park Ave, 2nd Floor, New York NY  
10017, USA. T. (1 212) 878 2250.

Registered Office: D M Vaughan and Co, 3 Howe Street,  
Edinburgh EH3 6TE, UK. T. (44 31) 557 2342.

Exec Sec: Dr J F Murphy, PO Box 571, Golden CO 80402, USA.

Last known address: Manchester, UK.

SG: Dr Ronald L Applbaum, Pan American Univ, Edinburg TX  
78539, USA. T. (1512) 381 2111.

**REF NAME**.....

DD0477 Latin American Blind Union

DD0482 Latin American Association for Asian and African Studies

DD0488 International Neuropsychological Society

DD0495 Commonwealth Association for the Education and Training of Adults (CAETA)

DD0503 Union of Black Writers

DD0517 European Council for the Village and Small Town (ECOVAST)

DD0524 International Veterinary Academy on Disaster Medicine

DD0556 International Society on Comparative Physical Education and Sport (ISCPEs)

BD0537 International Sport for All Federation

DD0538 Europa Nostra - International Federation of Non-Governmental Associations for the Protection of Europe's Cultural and Natural Heritage

DD0554 European Association for Personnel Management (EAPM)

DD0560 European Association for the Study of the Liver (EASL)

DD0566 European Association of Exploration Geophysicists (EAGE)

DD0580 European Association of Senior Hospital Physicians

DD0583 European Association of Teachers (EAT)

DD0588 European Atherosclerosis Society (EAS)

DD0591 European Baptist Federation (EBF)

DD0595 European Brain and Behaviour Society (EBBS)

DD0607 International Council of Accrediting Agencies (ICAA)

DD0643 European Committee of Machinery Manufacturers for the Plastics and Rubber Industries (EUROMAP)

DD0644 European Committee of Manufacturers of Air Handling Equipment

DD0647 European Committee of Manufacturers of Refrigeration Equipment

DD0648 International Federation of Classification Societies

DD0653 European Committee of Sugar Manufacturers

DD0669 Association of Manufacturers of Animal-Derived Food Enzymes (AMAFE)

DD0712 European Evangelical Alliance

DD0722 European Federation of Psychologists Associations

**ADDRESS**.....

Pres: Adilson Ventura, Rua Bento Goncalves 6, Coixa Postal 784, 88020 Florianopolis SC, Brazil.

**SG: Prof Jorge Silva** Castillo, El Colegio de Mexico Camino al Ajuste 20, Mexico OF 10740, Mexico. T. (52 5) 568 6033 - (52 5) 568 6921.

**Exec Sec:** K M Adams, Div of Neuropsychology K11, po Box 2911, Ann Arbor MI 48106, USA. T. (1 313) 994 34 72.

**SG: Prof Paul Fordham**, Dept of Continuing Education University of Warwick, Coventry CV4 7AL UK. T. (44203) 523839. Tx 317472 UNIREG. Fax (44 203) 524019.

Pres: Atukwe Amah, PO Box 935, Abeokuta (Ogun State) Nigeria.

**SG: Bernard Mignon**, 121 rue de Gembloux, B-5002 Namur Belgium. T. (32 81) 73 06 89

**Sec: Dr O H Stalheim**, 1918 George Allen Drive, Ames 1A 50010, USA. T. (1 515) 232 1882.

**Pres: Dr Eric F Broom**, School of Physical Educ and Recreation, Univ of British Columbia, 6081 University Blvd Vancouver V6T 1W5, Canada. T. (1 604) 228 4764.

**Secretariat:** 2 rue du Maire Kuss, F-67000 Strasbourg, France.

**SG: Dr Maurice Lindsay**, 35 Lange Voorhout, NL-2514 EC Den Haag, Netherlands.

**SG: Biran Ward-Liley**, Camp Road, Wimbledon, London SW19 4UX, UK. T. (44 1) 946 9100.

**Sec: Prof Dr J Reichen**, Dept of Clinical Pharmacology, University of Berne, Murtenstrasse 35, CH-3010 Berne, Switzerland. T. (41 31) 64 35 70. Fax (41 31) 25 47 13.

**Business Manager:** E van der Gaag, PO Box 298, 3700 AG Zeist, Netherlands. T. (31 3404) 56997. Tx 33480 call nl. Fax (31 3404) 62640.

**Pres: Pr Franco Perraro**, Primario Divisione Medicina d'Urgenza, 1-33100 Udine, Italy.

**Contact:** Koningsholster 64, 6573 W Beek-Ubbergen, Netherlands.

**Sec: Dr David J Galton**, St Bartholomew Hospital, Medical School, Dept of Internal Medicine, London EC1A 7BE, UK.

**Sec-Treas:** Karl-Heinz Walter, Albertinenhaus, Sunteilstrasse II, D-2000 Hamburg 61, Germany FR.

**SG: Dr Terje Sagvolden**, University of Oslo, Inst of Neurophysiology, Karl Johans gt 47, 0162 Oslo, Norway. Fax (47 2) 42 86 83.

**Interim Exec Sec: Dr Roger Kemp**, NSW Baptist Theological College, 120 Herring Rd, Eastwood NSW 2122, Australia. T. (61 47) 51 722. Fax (61 47) 515 792.

**Gen Secretariat:** c/o VSM, Kirchenweg 4, CH-8032 Zurich, Switzerland.

**SG: Michel van der Horst**, Rue des Drapiers 21, B-1050 Bruxelles, Belgium. T. (32 2) 510 23 11. Tx 21078. Fax (32 2) 510 23 01.

SG: Michel van der Horst, 21 rue des Drapiers, B-1050  
Bruxelles, Belgium. T. (32 2) 510 23 11. Tx 21078 FABRIM B.  
Fax (32 2) 510 23 01.

Sec-Treas: Pierre Legendre, Université de Montréal, Faculté  
des arts et des sciences, dept de sciences biologiques, CP  
6128 - Succursale A, Montréal H3C 3J7, Canada. T. (1 514)  
343 7591. Fax (1 514) 343 7482.

SG: Daniel Gueguen, Ave de Tervuren 182, B-1150 Bruxelles,  
Belgium. T. (32 2) 762 07 60. Tx 63788. Fax (32 2) 771 00  
26.

SG: Poul Johnt, c/o Chr Hansen's Laboratorium A/S, Boege  
Allée 10-12, DK 2970 Horsholm, Denmark. T. (45 32) 767 676.  
Tx 19 184 nansn dk. Fax (45 32) 765 576.

Sec: Karl-Wilhelm Mees, Sehtenbachstrasse 11, D-5230  
Altenkirchen, Germany FR. T. (49 2681) 3022.

Secretariat: Norsk Pskologforening, Prof Dahlsgt 18, N-0353  
Oslo 3, Norway.

REF NAME.....	ADDRESS.....
DD0730 European Triathlon Union	Last known address: Almere, Netherlands.
DD0740 Nordic Society of Hematology	Contact: Jan Westin, Hematologsektionen, Sahlgrenska Sjukhuset, S-413 45 Göteborg, Sweden.
DD0743 European Federation of Outdoor Advertising	Contact: Ms Nadine, 4 Blvd Malesherbes, F-75008 Paris France.
DD0751 European Federation of Building Societies (EFBS)	Managing Dir: Dr Holger Berndt, Postfach 14 29, Buchstrasse 32, D-5300 Bonn 1, Germany FR. T. (49 228) 20 44 10 - (49 228) 20 44 93. Tx 08 86 709. Fax (49 228) 20 44 22.
ED0755 Nordic Monetary Committee	Secretariat: Kjell Peter Söderlund, Suomen Pankki - Finland Bank, P.O. Box 160, SF-00101 Helsinki, Finland T. (358 0) 1831. Tx 121224 spfb sf. Fax (358 0) 624762.
CD0767 International Federation of Air Line Dispatchers' Associations (IFALDA)	Pres: Juergen-Peter Schuetz, 6135 Chatam Drive Aliquippa PA 15001, USA. T. (1 412) 378 8808. Sec: Willem H Prins, Netherlands Fertilizer Institute, badhuisweg 139, 2597 JN Den Haag, Netherlands. T. (3170) 52 50 71. Fax (3170) 521451.
DD0775 European Grassland Federation	Exec Sec: Dorothy Sisk, College of Education, Room 211, Lamar University, PO Box 10034, Beaumont TX 77710 USA T. (1 409) 880 8046.
DD0805 World Council for Gifted and Talented Children	Pres: Bjorn Schullstrom, PO Box 182, Kvanvagen 17 S-71 324 Nora, Sweden. Près and Mail: L G Margrave, 145 Calliope Road, Stanley Bay, Auckland 9, New Zealand.
DD0815 European Shooting Confederation	SG: Amanda Courtney, CMDS Ltd, 7 Epinus Road, London SW6 7UR, UK. T. (44 1) 385 1158. Fax (44) 381 9610.
DD0825 Oceania Judo Union (OJU)	Sec: Prof I A Hughes, Dept of Paediatrics, Addenbrooke's Hospital, Level 8, Hills Road, Cambridge CB2 2XX, UK. T. (44 223) 336885 - (44 223) 336886.
DD0845 European Salmonid Producers Federation	SG: Dr Michael Winterborn, Paediatric Nephrology, East Birmingham Hospital, Bordesley Green East, Birmingham B9 5ST, UK.
DD0854 European Society for Pédiatrie Endocrinology (ESPE)	Sec: P Uttitz, Forschungsgesellschaft für Agrarpolitik und Agrarsoziologie, Meckenheimer Allee 125, D-5300 Bonn 1, Germany FR. SG: Prof Dr A.L. Baert, Dept of Radiology, University Hospitals KUL, Herestraat 49, 8-3000 Leuven, Belgium. T. (32 16) 21 37 71. Sec: John Gérard, Falckensteinstrasse 5, D-1000 Berlin 36, Germany FR.
DD0855 European Society for Paediatric Nephrology / Pédiatrie Nephrology (ESPN)	Sec Treas: Prof A Burger, Unité de Thyroïde, Lab 4-767, Hôpital Cantonal Universitaire, CH-1211 Genève 4, Switzerland.
DD0857 European Society for Rural Sociology (ESRS)	Pres: R Harris, PB 87761, 2508 DD S'Gravenhagen, Netherlands. T. (31 70) 54 66 47. Fax (32 70) 51 26 20.
DD0865 European Association of Radiology (EAR)	Sec: Or Birgit Krauskopf, Bayer AG, PF-AT Biolog Forschung, Pflanzenschutzzentrum Monheim, D-5090 Leverkusen, Germany FR. T. (49 2175) 384548.
DD0867 International Association of Hand Papermakers and Paper Artists (IAPMA)	Secretariat: 29 rue Fortuny, F-75017 Paris, France. T. (33 1) 46 22 93 80. Fax (33 1) U 40 48 62.
DD0877 European Thyroid Association (ETA)	Pres: M Sonolet, Ave Hoche 28, F-75008 Paris, France. T. (32 2) 511 70 25. Tx 21 598. Fax (32 2) 511 51 74.
DD0898 European Union of the Potato Processing Industry	SG: Christian C Bourgyer, 78 Boulevard Pereire, F-75017 Paris, France. T. (33 1) 46 22 26 99.
DD0904 European Weed Research Society (EWS)	Sec: J Palka, Medical Academy of Bialystok, Dept of Biochemistry, ul Michiewiczza 2, 15 230 Bialystok 8, Poland. T. (48 85) 247 81.
DD0905 European Wholesale Heat Trade Association	Last known address: Paris, France. Pres: Dr G J McGarrity, c/o Coriell Inst, Copewood Street, Camden NJ 08103, USA. T. (1 609) 966 7377 - (1 215) 627 4855. C. INMEDRES.
DD0913 European Federation for Office Furniture	Sec: Dr J R Edmondson, Department of Botany, Liverpool Museum, William Brown Street, Liverpool L3 8EN, UK. T. (44 51) 207 0001 Ext 209. Fax (44 51) 207 3759.
DD0929 Federation of Associations of Technicians in the Paint, Varnish, Enamel, and Printing-ink Industries of Continental Europe	Exec Sec: Kathy H Johnson, Biochemistry Dept, Univ of Georgia, Athens GA 30602, USA. T. (1 404) 542 2086 - (1 404) 542 3239. Tx 4900006590 (LSD), Dialcom UGA415.
DD0937 Federation of European Connective Tissue Societies (FECTS)	
DD0964 Permanent Council of European Translators	
DD0966 International Association for Cell Culture (IACC)	
DD0968 Flora Europaea Organization (FEO)	
DD0975 International Society of Plant Molecular Biology (ISPMB)	

REF NAME.....	ADDRESS.....
DD0982 French-Speaking Ergonomics Society	SG: Prof René Batesson, SISH, Univ Libre de Bruxelles Rue des Canonniers 2, B-1400 Nivelles, Belgium. T. (32 2) 642 33
DD0989 International Polychaetology Association	Pres: Dr David George, Dept of Zoology, British Museum (Natural History), Cromwell Road, London SW7 5BD, UK.
ED0993 Latin-Ibero American Society of Operations'Research	Vice-Prés: Xavier Marquez, Ins Mexicano de Sistemas, Callejon de Pino II bis, Coyoacan, Mexico OFCP 04000, Mexico.
DD1001 African Association for International Law	Last known address: Genève, Switzerland.
DD1017 Ibero-American Social Security Organization	Secretariat: Padre Damian no 4 y 6, 28036 Madrid, Spain. T (34 1) 345 72 15. C. OISMAD. Tx 47298 OISS-E.
ED1020 Society of African Physicists and Mathematicians (SAPAM)	Pres: Prof Francis K A Allotey, Faculty of Science, Univ of Science and Technology, Kumasi, Ghana. T. (233) 5351. c KUMASITECH. Tx 3036 Bth 10GH.
DD1034 Scandinavian Association of Directory Publishers (SADP)	Pres: P H Kristiansen, Sogmsveien 75A, 0805 Oslo 8, Norway T. (47 2) 18 36 90. Fax (47 2) 39 41 79.
DD1047 Inter-American Association of Gastroenterology	Last known address: Guatemala, Guatemala.
DD1055 Association of Christian Democratic Latin Americans in Europe	Last known address: Louvain-la-Neuve, Belgium.
DD1080 International Federation of Exhibition Services (IFES)	Gen Sec: Ms H Steppe, Steenweg op Ruishbroek 89, B-1600 St Pieters Leeuw, Belgium. T. (32 2) 376 96 62. Fax (32 2) 378 12 75.
DD1083 European Fishing Tackle Trade Association (EFFTA)	SG: Caroline Thomas, 102 Old Street. London EC1V 9AY, UK T (44 1) 251 3438. Fax (44 1) 250 4164.
DD1098 European Federation of Waste Management	SG: D Vogt, Avenue des Nerviens 147 - Bte 9, B-1040 Bruxelles, Belgium.
DD1106 European Logistics Association	Secretariat: c/o NEVEM, Postbus 90 730, NL-2509 LS Den Haag, Netherlands.
DD1123 Scandinavian Union for Non-Alcoholic Traffic	Last known address: Oslo, Norway.
DD1136 Nordic Watchmakers' Association	Last known address: Oslo, Norway.
DD1210 Nordic Group of Automobile Parts Wholesalers	Last known address: Helsinki, Finland.
DD1217 Scandinavian Association for Scolioses	SG: Dr Espen Berntsen, Orthopaedic Dept, Odense Hospital, DK-5000 Odense C, Denmark.
DD1224 Latin American Association of Paleobotany and Palynology	Secretariat: Dr F Fair-child, Inst de Geociencias, USP, Caixa Postal 20899, Sao Paulo, Brazil.
DD1248 International Association of Ropeway Manufacturers (IARM)	Last known address: London, UK.
DD1257 Southeast Asian Mathematical Society (SEAMS)	Pres: Dr Achmad Arifin, Dept of Mathematics, Nat University of Singapore, Singapore 0511, Singapore. T. 7722764. Tx UNISPO RS33943. Fax 774279.
DD1267 International Cardiovascular Society	Secretariat: 13 Elm Street, Manchester MA 01944, USA.
DD1275 Scandinavian Society for Antimicrobial Chemotherapy (SSAC)	SG: Prof Tom Bergan, Dept Microbiology, Inst of Pharmacy, University of Oslo, PO Box 1108 Blindern, 0317 Oslo 3, Norway. T. (947 2) 454654.
DD1278 Women's International Professional Tennis Council (UIPTC)	Contact: 100 Park Ave, Second Floor, New York NY 10017, USA. T. (212) 878 2250.
DD1281 Committee of Youth Hostel Organizations in the Nordic Countries	SG: Flemming Stegmann, Landsforeningen Danmarks Vandrehjem, Vesterbrogade 39, DK-162 Kobenhavn V, Denmark.
DD1293 European Federation of the Mars	Contact: Henri de Vriendt, Zuidkaai 39, B-9000 Gent, Belgium.
DD1305 International Linguistic Association	Sec: Dr Edward G Fichtner, Dept of Gmc, Slvc and E Eur Langs, Queens College, City University of New York, Flushing NY 11367-0904, USA.
CD1316 International Association for Regional and Urban Statistics (IARUS)	!!! NO ADDRESS !!!
DD1365 International Association of Piano Builders and Technicians	Pres: Charles P Hueter, c/o Piano Technicians Guild, 4510 Belleview, Suite 100, Kansas City MO 64111, USA. T. (1 816) 753 7747.
DD1370 Oriented Polypropylene Film Manufacturers' Associations (OPMA)	Secretariat: Cécile Vitell, Fides Trust Company, Bleicherweg 33, CH-8027 Zurich 2, Switzerland. T. (41 1) 29 21 21. Tx 815 602. Fax (41 1) 249 21 21.
DD1371 Association des établissements d'enseignement vétérinaire totalement ou partiellement de langue française (AEEVTFLEF)	Coordinator: Charles Pilet, Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, 7 avenue Maisons-Alfort CEDEX, France. T. (33)43759211. Tx ECALFOR 213 863 F.
DD1373 International Society for Reef Studies (ISRS)	Sec: Dr Elizabeth H Gladfelter, West Indies Laboratory, Fairleigh Dickinson University, Christiansted, St Croix VI 00820, USA. T. (1 809) 773 9339.

REF NAME.....	ADDRESS.....
DD1384 Scandinavian Neurological Association	Pres: Prof Olaf B Paulson, Dept of Neurology Rigshospitalet, DK-2100 Kobenhavn K, Denmark T. (45 1) 38
DD1394 International Federation of Widows' and Widowers' Associations	Sec: Suzana Szabo, 10 rue Cambacérés, F-75008 Paris, France.
DD1407 Association of Nordic Paper Historians	Pres: Jan Olof Ruden, St Eriksgatan 130 C, 3rd Floor S-113 43 Stockholm, Sweden. T. (46 8) 30 83 60
DD1408 International Federation of Endodontic Associations (IPEA)	Sec-Treas: Dr Jean-Marie Laurichesse, c/o I World Endodontic Congress, Esquivel Montes 87, 16000 Mexico DF, Mexico T. (905) 566 0656 - (905) 566 6133.
DD1430 Scandinavian Society of Periodontology	SG: Hans E Andersen, Peter Bangsvej 53, DK-2000 Fredensberg, Denmark.
DD1442 International Society for Medical and Applied Malacology	Latin American Contact: A Cruz-Reyes, Apartado Postal 21-360, Coyoacan, CP 04000, Mexico DF, Mexico.
DD1469 Oceania National Olympic Committees (ONOC)	Pres: C Lance S Cross, PO Box 10 150, Wellington, New Zealand, T. (64 4) 886590. Tx 074 30113 PERTEX NZ.
DD1476 International Association for Intercultural Education (IAIE)	SG: Pieter H S Batelaan, c/o APbO, Sumatralaan 37 1217 GP Hilversum, Netherlands, T. (31 35) 47375.
DD1480 International Association for the Study of Dialectical Philosophy	Pres: Doménico Losurdo, Localita Monte, I-61022 Colbordolo Italy.
DD1482 University Women of Europe (UWE)	Sec: U A Syme, 12 Victoria Crescent Road, Glasgow G12 9DB, UK.
DD1493 Association of Exploration Geochemists (AEG)	Sec: Dr S P Marsh, US Geological Survey, Federal Cnt, MS 973, Denver CO 80225, USA.
DD1501 International Federation of Reproduction Rights Organizations (IFRRO)	Sec-Treas: Joseph S Allen, Copyright Clearance Cnt, 27 Congress St, Salem MA 01970, USA, T. (1 508) 744 1350. Fax (1 508) 741 2318.
DD1502 Nordic Society for Rehabilitation	Pres: Stig Engström, c/o SVCR, Box 510, S-162 15 Vällingby, Sweden, T. (46 8) 620 18 56.
DD1503 International Federation Music Hope	Secretariat: 8-10 rue Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, F-75006 Paris, France. T. (33 1) 40 56 08 79.
DD1509 International Federation for Tropical Medicine	SG: Dr William A Sodeman, LSU Medical Center, PO Box 33932, Chreveport LA 71130-3932, USA.
DD1512 International Headache Society (IHS)	SG: J Schoenen, Neurology Dept, Hôpital de la Citadelle, Bd du 12 de Ligne 1, B-4000 Liège, Belgium.
DD1521 International Commission for Alpine Rescue (ICAR)	Prés: Martin Schori, Im Hegliacher 4, CH-8309 Birchwil, Switzerland, T. (41 1) 836 78 44.
DD1540 International Commission for the Protection of the Rhine Against Pollution (ICPRP)	SG: J M Goppel, Postfach 309, D-5400 Koblenz, Germany FR, T. (49 261) 12495, Fax (49 261) 36572.
DD1550 European Confederation of Roller Skating	Pres: Joël Retureau, 62 rue Edgar Quinet, F-44100 Nantes, France.
DD1558 International Association of University Students	Last known address: Riverdale MD, USA.
DD1561 International Federation of Musical Societies	Pres: Frederick Weyermuller, 15 Wallpachgasse, A-6020 Innsbruck, Austria.
DD1582 International Documentary Association (IDA)	Exec Dir: Mary Bahny Fredrick, 1551 S Robertson Blvd, Los Angeles CA 90035, USA, T. (1 213) 284 8422.
DD1585 Federation of African Media Women (FAMU)	Contact: PO Box 4234, Dakar, Senegal.
DD1589 Asian-Australian Association of Animal Production Societies (AAAP)	SG: L C Hsia, c/o Pig Research Institute, PO Box 23, Chunan, Miaoli 350 ROC, Taiwan (Rep of China).
DD1612 Disabled Peoples' International (DPI)	Head of Secretariat: Yutta Fricke, 504-352 Donald Street, Winnipeg R3B 2H8, Canada, T. (1 204) 942 3604 - (1 204) 942 4414.Tx (23) 7601197DPI UC. Fax (1 204) 947 2638.
DD1621 European Flexible Intermediate Bulk Container Association (EFIBCA)	Gen Dir: H M Speirs, 140 Camphill Road, Broughty Ferry, Dundee DD5 2NF, UK.
DD1637 International Committee on Rheology (ICR)	Sec: Prof David F James, Dept of Mechanical Engineering, University of Toronto, Toronto M5S 1A4, Canada, T. (1 416) 978 3049. Fax (1 416) 978 7753.
DD1650 International Confederation for Small-scale Credit	<b>Brussels Office: CICP, Square de Meeus 25, B-1040 Bruxelles, Belgium. T. (32 2) 513 39 52 - (32 2) 513 14 59. Fax (32 2) 511 03 46.</b>
DD1656 International Confederation of Art Dealers	Pres: Günther Abels, stadtwaldgürtel 32A, D-5000 Köln 41, Germany FR.
DD1658 ASEAN Federation for Psychiatric and Mental Health (AFPMPH)	SG: Dr s Jeyarajah, c/o Dept of Psychological Medicine, Faculty of Medicine, University of Malaya, 59100 Kuala Lumpur, Malaysia. T. (60 3) 750 2068 - (60 3) 755 6477. C.
	UNIVSEL, Tx UNIMAL MA 39854, Fax (60 3) 757 3661.

REF NAME....."....."

DD1662 Nordic Society for Thermal Analysis and Calorimetry (NOSTAC)

DD1676 International Association of Bryologists

DD16S6 Nordic League for Mentally Handicap

DD1701 International Chemometrics Society

DD1705 Nordic Commission on Walking

DD1730 Nordic Wrestling Association

DD1733 Arab Union of Youth Scientific Clubs

DD1756 Head and Neck European Society

DD1778 Nordic Gymnastics Union

DD1794 International Bartenders Association (IBA)

DD1820 International Fossil Algae Association

**DD1830 International Society for the Prevention and Mitigation of Natural Hazards (NHS)**

DD1834 Ibero-American Association for the Study of Alcohol and Drug Problems

ED1836 Nordic Committee of Young Women's Christian Associations

DD1852 Nordic Union for Forest Drainage

ED1854 Nordic Joint Group for Forest Production Research

DD1860 International Federation of Associations of Textile Chemists and Colourists

CD1906 International Federation of Chief Editors

DD1907 Nordic Vocational Training Committee

DD1956 Nordic Engineer Officers' Federation

DD1968 International Stress Management Association (ISMA)

DD1975 Confederation of Medical Associations in Asia and Oceania (CMAAO)

DD1995 International Federation of Societies and Institutes for the Study of the Renaissance

DD2001 Nordic Housewives Association

DD2025 Cardiovascular System Dynamics Society

DD2029 International Federation of the Socialist and Democratic Press (IFSDF)

DD2259 European Federation of Investment Funds and Companies

ED2291 International Society for Phenomenology and Literature (ISPL)

DD2427 International Union of Associations of Mountain Guides

DD2529 International Society of Balloonpost Specialists

DD2618 European Laser Association (ELA)

ADDRESS.....

Councillor: Prof Markku Ieskela, Dept of Chemistry, University of Turku, SF-205 00 Turku, Finland,

Alberta, Edmonton T6G 2E9, Canada.

Secretariat: Landskuulafyriritingin, Falkavegur 6, PO BOX 379, Torshavn, Faeroe Islands.

Exec Officer: Prof D I Massart, Farmaceutisch Instituut VUB Laarbeeklaan 103, B-1090 Bruxelles, Belgium.

!!! NO ADDRESS !!!

Pres: Allan Jakobsen, Dansk Atlet-Union, Postboks 183, DK-3520 Farum, Denmark. T. (45 2) 95 53 40. C. Difsport. Tx 33 111 idraet.dk.

Secretariat: Abdelhamid Fekih, 105 Avenue de la Liberté, Tunis, Tunisia. T. (216 1) 23 16 89.

Secretariat: Prof Wilbrand, Dept of Radiology, University Hospital, S-751 85 Uppsala, Sweden.

Secretariat: Haugelei Skovelei 1, N-1351 Rud, Norway.

Last known address: Paris, France.

Pres: Prof Filippo Barattolo, Dip di Paleontologia, largo s Marcellino 10, I-80138 Napoli, Italy.

Sec: T S Murty, Natural Hazards Soc, PO Box 6000, Sidney BC V8L 4B2, Canada.

Secretariat: Casilla de Correo 164, 5000 Cordoba, Argentina.

SG: Anna Thise Pederjen, Amaliengade 24, 1256 København K, Denmark.

Contact: c/o SNS, Centralskogsnamnden Skogskultur, Simonsgatan 12 B, SF-00100 Helsinki, Finland. T. (358 0) 694 5044. Fax (358 0) 694 8046.

Contact: Dr Helge Bryndum, Skovbrynet 16, DK-2800 Lyngby, Denmark.

Sec: Dr P Albrecht, Hollenweg 8A, CH-4153 Reinach, Switzerland.

Last known address: Paris, France.

Last known address: København V, Denmark.

Pres: Alf Suominen, Skarpansvägen 19, B 17, SF-22100 Mariehamn, Finland.

Chairman: J MacDonald Wallace, 14 Cranleigh Avenue, Rottingdean, Brighton BN2 7GT, UK. T. (44 273) 304779.

Sec-Treas: Dr Primitivo D Chua, Cnfed of Medical Associations in Asia and Oceania, 862 Guillermo Masangkay St., Binondo, Manila 1006, Philippines. T. (63 2) 21 64 05. C. CMAAO MANILA.

Sec: Prof J H de Bujanda, Centre d'études de la Renaissance, Univ de Sherbrooke, Sherbrooke J1K 2R1, Canada.

Pres: Ethel Florén-Winther, Toresundsvägen 2, S-125 40 Alvsjö, Sweden. T. (46 8) 47 01 72.

Sec: Prof J Yasha Kresh, Cardiothoracic Research, Likoff Cardiovascular Institute, Hahnemann University, Broad and Vine Streets Mail Stop 470, Philadelphia PA 19102-1192, USA.

T. (1 215) 448 1703 - (1 215) 448 7314.

Last known address: Milano, Italy.

SG: Prof Dott Cammarano, c/o ASSOFONDI, via in Lucina 17,  
I-00186 Roma, Italy. T. (39 6) 679 28 03 - (39 6) 679 36 29.  
Tx 63 02 74. Fax (39 6) 676 74 57.

Program Coordinator: **Prof Anna-Teresa Tymieniecka, WPI 348  
Payson Rd, Belmont MA 02178, USA.**

SG: Bernard Truffer, Uorieu, CH-1958 St Leonard,  
Switzerland. T. (41 27) 31 15 64.

**Last known address: Den Haag, Netherlands.**

Sec: Dr J A S Carruth, Southampton Laser Unit, Royal South  
Hants Hospital, Southampton, UK.

REF	NAME.....	ADDRESS.....
DD2622	International Society for Heart Research	SG: Prof D J Hearse, Cardiovascular Research, The Rayne Institute, St Thomas' Hospital, London SE1 7EH, UK.
DD2650	International Association of Women Philosophers	Exec Officer: Ulrike Ramming, Bürkner Strasse 24, D-1000 Berlin 44, Germany FR.
DD2735	International Federation of Vintage Automobiles	SG: Carl Henrik Stormer, Asgerds Vei 20, N-1454 Hellvik, Norway. T. (47 2) 60 86 02. Tx 79009 AUBRS-N.
DD2739	Union internationale des entrepreneurs de peinture (UNIEP)	Presidency: UNIEP, c/o Maler- und Lackiererinng Hamburg, Holstenwall 12, D-2000 Hamburg 36, Germany FR. T. (49 40) 34  Last known address: Ahlen, Germany FR.
DD2749	Association of the European Manufacturers of Vitreous Enamelled Hollow Ware	Pres: Or Gaston F Harnois, 6875 LaSalle Blvd, Montreal H4H 1R3, Canada. T. (1 514) 762 3006 - (1 514) 761 3817.
DD2756	World Association for Psychosocial Rehabilitation (WAPR)	Exec Dir: Or Meredith L Snader, Rural Drive 1, Chester Springs PA 19425, USA. T. (1 215) 827 7742.
DD2801	International Veterinary Association for Animal Production (IVAAP)	Contact: Dr Estrella Avila, Apdo Postal 101-56, Mexico DF 04530, Mexico.
DD2862	Latin American Association of Societies of Nuclear Biology and Medicine	Secretariat: c/o Dansk Journalistforbund, Garmel Strand 46 Postbox 2246, DK-1019 Kobenhavn K, Denmark. T. (45 1) 14 23
DD2978	Nordic Union of Journalists	Secretariat 1989-90: Sweden Post, Int Relations Secretariat S-105 00 Stockholm, Sweden. T. (46 8) 781 1600. Tx 13356 postgen S. Fax (46 8) 21 96.
DD2994	Nordic Postal Union (NPU)	Exec Dir: Gregorio Arevalo Molina, Avda Olimpica 26-40, Apartado Postal 621, San Salvador, El Salvador.  Pres: William E Sorrel, 263 West End Avenue, New York NY 10023, USA. T. (1 212) 362 0159.
DD3014	Odontological Federation of Central America and Panama	Secretariat: 15 av 9-06 zona 13, Guatemala, Guatemala.
DD3067	Pan American Medical Association (PAMA)	Pres: Archduke Dr Otto von Habsburg Karlstrasse 57 III, D-8000 München 2, Germany FR. T. (49 89) 55 74 75.
DD3069	Pan American Federation of Pharmacy and Biochemistry	Sec: Eric Walker, Downham Beach Cottage, Nacton, Ipswich IP10 0JZ, UK.
DD3079	Pan European Union	Contact: Or Teodora Tomasevic-Buck, Bahnhofplatz 7, CH-4410 Liestal, Switzerland.
DD3150	Quaker Esperanto Society	SG: Ottar Jamt, Okernveien 145, N-0580 Oslo 1, Norway. T. (47 2) 64 72 70.
DD3156	Association of Roman Ceramic Archaeologists	Pres: Thelma Navarrete-Clemente, 14 Kamias Road, PO Box 10091, Quezono City, METRO Manila, Philippines.
DD3174	Scandinavian Agricultural Research Workers' Association	SG: Atanraoi Baiteke, SPC, Anse Vata, Post Box D5, Nouméa CEDEX New Caledonia. T. (687) 26 20 00 - (687) 26 20 11. C. SOUTHPAOCM NOUMEA. Tx 3139 NM SOPACOM. Fax (687) 26 38 18.
DD3214	Asian Hospital Federation (AHF)	Contact: Dr M L Castillo de Sanchez, Paseo de la Reforma 2503, Dieg Miguel Hidalgo, 11000 Mexico DF, Mexico.  Last known address: Liège, Belgium.
DD3274	Latin American Confederation of Clinical Biochemistry	Chairman: Curt Berg, Sparrisbacken 63, S-162 37 Vällingby, Sweden.
DD3299	Studies and Expansion Society (SES)	Pres: Paul Oh Sae Wan, Catholic Center 6F, 1-2-ga Myong-Long, Chung-gu, Seoul, Korea Rep.
DD3317	Theosophical Society in Europe	Sec: Ir J F Zantinge, NV Sep. Postbus 575, NL - 6800 AN Arnhem, Netherlands. T. (31 85) 72 14 36. Tx 45031 sep nl. Fax (31 85) 45 69 56.
DD3335	East Asia Catholic Press Association (EACPA)	Pres: Anjou P T Soares, Catechetical Center, 104 Mohan Terrace, Farr Street, Karachi 74400, Pakistan.
DD3336	Union for the Coordination of Production and Transmission of Electricity	Pres: Ms Theresa Ee Chool, Catholic Research Center, 528 Jalan Bukit Nana, Kuala Lumpur, Malaysia.
DD3345	South Asian Catholic Press Association (SACPA)	SG: Dr Jose Luis Soberanes, Apartado Postal 70232, Ciudad Universitaria 04510 Mexico DF Mexico. T. (52 5) 548 97 86 - (52 5) 548 02 69. C. Uqual. Tx 1764112 UUALME.
DD3350	South East Asian Catholic Press Association (SEACPA)	SG: Gunter Pauli, UPEPE, Hilton Tower - 24th Fl, Bd de Waterloo 39, Boite 4, B-1000 Bruxelles, Belgium.
DD3357	Union of Latin American Universities	Sec: Dr Vanderlei P Carhos, FundaçãoSao André Tosello, R Latino Coelho 1301, Caixa Postal 1889, 013 085 Campinas, Brazil. Dialcom42 CDT0094.
DD3366	European Business and Financial Press Association	Last known address: Paris, France.
DD3396	World Federation for Culture Collections (WFCC)	Secretariat: Le relais de Poste, F-77570 Chateau-Landon, France.
DD3437	Women's International Cultural Federation	
DD3560	International Union of European Guides and Scouts	

REF	NAME.....	ADDRESS.....
DD3683	European Power Tool Association (EPTA)	Last known address: Stuttgart, Germany FR.
DD3672	European Conference of Associations of Telecommunication Cables Industries (EUROTELCAB)	Sec: T Neesen, Pipinstrasse 16, D-5000 Köln 1, Germany FR T. (49 221) 204 6210. Tx 8881342. Fax (49 221) 204 6248.
DD3747	Atlantic Gas Research Exchange (ACRE)	Sec: Dr Barry Goalby, British Gas Plc, 148 Grosvenor Road, London SW1V 3JL, UK.
ED3794	Joint Committee for European Affairs	Contact: c/o FIM, Hofackerstrasse 7, CH-8032 Zurich, Switzerland. T. (41 1) 55 66 11. C. INTMUSFED. Fax (41 1) 55
DD3799	Society of Exploration Geologists (SEG)	Sec: J F Murphy, P O Box 571, Golden CO 80402, USA.
DD3875	Arab States Broadcasting Union (ASBU)	Dir Gen: Raouf Al-Basty, 17 rue El Mansoura, El-Manzah XIV 1014 BP 65, Tunis, Tunisia. T. (216 1) 23 68 16 - (216 1) 23 68 28. C. ASBU TUNIS. Tx 13398 TN.
CD3916	International Secretariat of Christian Artists (ISCA)	English-Speaking Region: Michael Hattrell, 29 Trott Street London SW11 3DS, UK. T. (44 1) 228 1672.
ED3923	North Sea Hydrographic Commission (NSHC)	Contact: The Hydrographer of the Navy, Taunton TA1 2DN, UK.
ED3929	Nordic Institute of Asian Studies (NIAS)	Contact: 84 Njalsgade, DK-2300 København S, Denmark. T. (45) 31 54 88 44. C. SIASNOR. Fax (45) 31 54 88 44.
DD3935	International Society of Friendship and Good Will (ISFGW)	SG: Conrad Fisher, PO Box 2637, Gastonia NC 28053-2637, USA T. (1 704) 854 7306.
DD3963	International Union for Applied Ornithology	Contact: Prof Herbert Bruns, Weiherallee 29, D-6229 Schlangenbad, Germany FR. T. (49 6129) 8747.
DD3972	European Association for Gastroenterology and Endoscopy (EAGE)	Sec: Prof Dr Günter J Krejs, Medizinische Klinik, Karl-Franzens- Univ Graz, Auenbruggerplatz 15, A-8036 Graz, Austria. T. (43 316) 385 23 63.
DD3990	Asian Pan-Pacific Society for Paediatric Gastroenterology and Nutrition (APPSGAN)	Pres: Dr Michael Gracey, c/o Princess Margaret Hospital for Children, GPO Box D184, Perth 6001, Australia.
DD4008	World Conference on Religion and Peace (WCRP)	SG: Dr John B Taylor, 777 United Nations Plaza, New York NY 10017, USA. T. (1 212) 687 2163.
DD4013	International Committee of Cellulose Film Producers	Last known address: Paris, France.
DD4024	Caribbean Food Crops Society (CPCS)	Sec: Kofi Boateng, Univ Virgin Islands, RR 2, Box 10 000, St Croix VI 00850, USA.
ED4086	International Liaison Committee on Cooperative Thrift and Credit	Pres: G A Charbonneau, World Council of Credit Unions, PO Box 2982, Madison WI 53701-2982, USA. T. (1 608) 231 7130. Tx 467918. Fax (1 608) 231 1869.
DD4099	International Society for the Study of the Origin of Life (ISSOL)	Sec: Dr D L Vincenzi, Ms 239-11, Hasa-Armes, Research Centre, Moffett Field CA 94035, USA.
DD4154	International Powered Access Federation (IPAF)	Sec: P A Adorian, Paul Adorian Associates, PO Box 101, Carlisle CA1 1JJ, UK. T. (44 228) 75313. Fax (44 228) 75362.
DD4186	Western Pacific Orthopaedic Association (WPOA)	Exec Sec: Jenny Ho, c/o MacLhose Medical Rehab Centre, 7 Sha Wan Drive, Sandy Bay, Hong Kong.
DD4226	European Amateur Boxing Association (EABA)	Contact: Francis House, Francis Street, London SW1P 1DE, UK, T. (44 1) 828 8568 - (44 1) 828 8571. Tx 8956058 ccprg. Fax (44 1) 6308820.
DD4258	Catholic Bishops' Conference of Malaysia-Singapore-Brunei (CBC-MSB)	SG: Rt Rev James Chan, Bishop of Melaka-Johor. PO Box 319, Johor Bahru, Johor, Malaysia. T. (60 7) 248500.
DD4281	European High Pressure Research Group (EHPRG)	Sec: Prof Heiner Vollstädt, High Pressure Institute, Academy of Sciences of GDR, Telegrafenberg, 1561 Potsdam, German DR.
DD4351	Nordic Tourist Board	Sec: Havard Saune, c/o NORTRA, Havnlageret, Langkaia 1, PO Box 498 Sentrum, 0105 Oslo 1, Norway. T. (47 2) 42 70 44. Tx 78582 nta n. Fax (47 2) 33 69 98.
DD4352	Nordic Wood Preservation Council (NWPC)	Chairman: Karl Morkved, Norwegian Inst of Wood Technology, PO Box 113, Blindern, N-0314 Oslo 3, Norway. T. (47 2) 46 98 80. Fax (47 2) 60 42 91.
ED4363	International Catholic Association of Teachers and Research Fellows in the Sciences and Techniques of Information	Pres: Louis Bosshart, Institut de Journalisme, Université, CH-1701 Fribourg, Switzerland.
DD4379	Benelux Phlebiology Society	Contact: Dr J van der Stricht, Ave Henri Jaspar 114, Boite 18, B-1060 Bruxelles, Belgium.
DD4393	Association of European Open Air Museums (AECOM)	Pres: Christopher Zeuner, Weald and Downland open Air Museum, Singleton, Chichester P018 0EU, UK. T. (44 24363)
DD4445	Nordic Council for Wildlife Research	Chairman: Jan-Olof Pettersson, NKV, Vretarna, S-773 00 Fagersta, Sweden. T. (46 223) 35073 - (46 8) 236340.
DD4455	General Council of the Assemblies of God	Contact: Sec of Foreign Missions Relations, Div of Foreign Missions, 1445 Boonville Avenue, Springfield HO 65802-9986, USA. T. (1 417) 862 2781.

ADDRESS.....

Secretariat, Madouplein 1 B-1030 Bruxelles, Belgium T. (32 2) 220 31 11. Tx 20308 Fax (32 2) 219 46.

Lost known address: Orly-Aérogare, France.

SG: Hugo von Sydow, c/o Sveriges Skogsvårdsförbund, PO Box 500, S-182 15 Danderyd, Sweden. T. (46 8) 753 03 90.

Exec Sec: Marilyn Edwards, 103 N Main Street PO Box 89 Bluffton OH 45817, USA. T. (1 419) 358 8555.

Pres: Prof Dr T A Sears, Sobell Dept of Neurophysiology National Hospital, Queen Square, London WC1N 3BG, UK.

Sec Treas: Robert G McKinnell, Dept Genetics and Cell Biology, 750 Biological Sciences Cnt University of Minnesota, St Paul MN 55108-1095, USA. T. (1 612) 624 2285.

SG: Basil Hermon, 69 Evans Lane, Kindlington, Oxford OX5 2JA,

uk. T. (44 8675) 2769

Registrar: S A Esezobor, PO Box 125, Accra, Ghana.

Chairman: Gudjon Olafsson, 1422 Euclid Ave, Suite 333, Cleveland OH 44115, USA. T. <1 216> 781 6400.

Contact: Prof Ulf Tylan, Dept of Diagnostic Radiology Sahlgrenska Hospital Sjukhuset, S-413 45 Göteborg, Sweden.

Chairman: Raymond Tan, c/o Yayasan Sabah, PO Box 11623 Likas Bay, 88817 Kota Kinabalu, Sabah, Malaysia.

Secretariat: Abende-Brazilian Assn of Nondestructive Testing, Rua Luis Goes 2341, 04043 S&Sao Paulo, Brazil. T. (55 11) 578 6677. Tx 53881 AEND BR.

Secretariat: 01311 Av Paulista, Suite 1313, 7 Andar, Conjunto 703, S&Sao Paulo, Brazil. Tx 011-22061.

Contact: Sveriges leg Optikers Riksforbund, Årstaängsvägen 1C, S-117 43 Stockholm, Sweden.

Sec-Treas: Morten Knudsen, Teknologisk Institut, Postboks 141, Gregersensvej, DK-2630 Tastrup, Denmark.

Secretariat: Nurburgring GmbH, D-5489 Nurnberg, Germany FR. T. (49 2691) 30 21 61.

Pres: Prof Roberto Togni, Corso di Porta Nuova 44, I-20121 Milano, Italy.

Pres: Margaret L Arnott, c/o Wilson Museum, Castine HE 04421, USA.

Exec Officer: George Black, BRM Int Division, Poppye Tyson Inc, 201 Littleton Rd, Morris Plain NJ 07950, USA. T. (1 201) 539 0300. Tx 138 518. Fax (1 201) 539 4050.

General Secretariat: Lutherstrasse 27, D-4100 Duisburg 1, Germany FR. T. (49 203) 33 40 87. Fax (49 203) 33 40 88.

Contact: Via Petitti 16, I-20149 Milano, Italy. T. (39 2) 32 48 46. Tx 331098. Fax (39 2) 39 28 19.

Pres: Bernard Porte, Bayard Presse, 3-5 rue Bayard, F-75393 Paris CEDEX 08, France.

Last known address: Tokyo, Japan.

Contact: Sajjad Al-Ghazi, 14 Ramadhan St, PO Box 6017, Hansour, Bagdad, Iraq.

Hon Exec Sec: Ms Eunice Warner, University of West Indies, 16 Rowland Road, West Moorings, Trinidad-Tobago.

SG: Dr Peter Sykes, Wilmington Lodge, 19 Dunstable Street, Amptill MK45 2NJ, UK.

Head Office: 42 Weymouth Street, London WIN 3LQ UK T (44 1) 499 8422 C LEADO LONDON. Tx 261286. Fax (44 1) 493 1555.

Coordinating Sec: Sirkka Potila Nordisk Ministerråd Store Strandstræde 18, Kobenhavn K, Denmark. T. (45 33) 11 47 11. Tx 155 44 nordmr dk.

• Secretariat: 16 High Street, Glen Iris 3146, Australia. T. (61 3) 885 6586. Fax (61 3) 885 5974.

REF NAME.....

DD4460 Oil Companies' European Organization for Environmental and Health Protection (CONCAWE)

DD4472 European Flight Engineers Organization (EFEO)

DD44SS Nordic Forestry Federation

DD453S International Brotherhood of Magicians (IBM)

DD4548 European Neuroscience Association (ENA)

CD4562 International Society of Differentiation (ISD)

CD4597 International Federation of Hospital Engineering (IFHE)

DD4624 West African Examinations Council (WAEC)

DD4677 North Atlantic Seafood Association (NASA)

DD4697 European Society of Cardio-Vascular Radiology and Interventional Radiology

DD4700 Southeast Asia Lumber Producers' Association (SEALPA)

DD4702 International Committee on Non-Destructive Testing (ICNDT)

DD4704 Latin American Association of Electrical and Electronic Industries

DD4706 Nordic Optical Council

DD4829 Federation of European Industrial Cooperative Research Organisations (FEICRO)

DD4850 Circuits International

DD4872 International Association of Agricultural Museums

DD4878 International Committee for the Anthropology of Food and Food Habits (ICAFPH)

DD4905 International Chain of Industrial Technical Advertising Agencies (ICITA)

DD4940 International Skibob Federation

DD4949 European Federation of Toy Manufacturers' Associations

DD4951 International Federation of Dailies

DD4957 Asia Electronics Union (AEU)  
DD4959 Federation of Arab Journalists (FAJ)  
**DD5030 Caribbean Association of Nutritionists and  
Dietitians (CANDI)**  
DD5040 **International Federation of Dental Anesthesiology  
Societies (IFDAS)**  
DD5150 Lead Development Association (LDA)  
DD5162 Nordic Committee on Food Questions  
DD5167 International Federation of Associations of Computer  
Users in Engineering, Architecture and Related  
Fields (FACE)  
DD5218 International Catholic Conference of Guiding (ICCG)

ASSOCIATION  
S  
TRANSNATIO  
NALES, 3/1990  
191

**REF NAME.....**

DD5259 Federation of European Manufacturers of Friction  
Materials (FEMFM)  
DD5260 International Association of Orientalist Librarians  
(IAOL)  
DD5277 European Society for Artificial Organs (ESAO)  
  
DD5282 African Judo Union  
DD5298 African Insurance Organization (AIO)  
DD5302 European Society of Digestive Endoscopy  
CD5305 World Arabian Horse Organization (WAHO)  
  
DD5310 Asian Association for Biology Education (AABE)  
  
DD5329 International Salvage Union (ISU)  
  
DD5342 Union of African Journalists (UAJ)

DD5353 Interarab Cambist Association (ICA)

**ADDRESS.....**

Sec: J Goulot, 10 rue de la Pépinière, F-75008 Paris  
France. T. (33 1) 45 22 12 34.

Pres: W H Tsuneishi, Library of Congress - Asian Div,  
Research Services, Washington DC 20540, USA. T. (1 202) 287

Sec: Prof S Stefoni, Institute of Nephrology, University of  
Bologna, St Orsola Hospital, Via Massarenti 9, I-40138  
Bologna, Italy. T. (39 51) 30 06 14.

Pres and Mail: M'Hanmedi Benomar, 2 rue Caporal Greber,  
Casablanca 01, Morocco.

SG: Yoseph Aseffa, PO Box 5860, Douala, Cameroon. T. (237)  
424162. Tx 5504. Fax (237) 424162.

Last known address: Bruxelles, Belgium.

Exec Sec: Kathy Poull, Capital House, Waterfront Quay,  
Salford, Manchester M5 2XW, UK.

Exec Sec: Lucille C Gregorio, Ins for Sc and Math Education  
Development, Univ of the Philippines, Diliman, Quezon City  
Philippines. T. 98 42 76.

Secretariat: Central House, 6th Floor, 32-66 High Street,  
London E15 2PS, UK. T. (44 1) 519 4872. Tx 8814115 TAMS G.  
Fax (44 1) 519 5483.

Pres: Salah Galal, 12 A Haroun Street, Dokki, Giza, Egypt.  
T. (20 2) 3497922 - (20 2) 3499882. Tx 20185 - 92544 UN. Fax  
(20 2) 745888.

Last known address: Bruxelles, Belgium.

